

UNIVERSITE DU QUEBEC

MEMOIRE

PRESENTE A

L'UNIVERSITE DU QUEBEC A TROIS-RIVIERES

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAITRISE EN PSYCHOLOGIE

PAR

CHARLES GAGNON

L'ORGANISATION DE L'ECRITURE

EXPRESSION ET PROJECTION

DE L'INTELLIGENCE ANALYTIQUE ET SYNTHETIQUE

JANVIER 1980

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire ou de cette thèse a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire ou de sa thèse.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire ou cette thèse. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire ou de cette thèse requiert son autorisation.

UNIVERSITE DU QUEBEC A TROIS-RIVIERES

Résumé de mémoire

Objet: L'organisation de l'écriture, expression et projection de l'intelligence analytique et synthétique.

L'expérience des graphologues leur fait reconnaître dans l'organisation de l'écriture d'un scripteur la représentation de son organisation mentale. Le présent mémoire se propose pour objet l'examen statistique de cette position générale en s'attachant cependant à l'organisation de l'écriture telle que définie, évaluée et interprétée par la graphologie quantitative de Charlie Cole et l'ingénogramme psychologique de K. Roman.

Les chapitres qui précèdent l'étude corrélationnelle tentent tout d'abord de montrer que, historiquement et théoriquement, loin de soulever le scepticisme et de s'attirer la raillerie, l'analyse sérieuse des écritures devrait être reçue comme partie intégrante de la psychologie, en tant que technique expressive et projective de diagnostic de la personnalité.

Après un chapitre sur l'histoire de la graphologie, celle-ci est successivement présentée, dans les chapitres 2 et 3, comme projection et expression des facteurs de la personnalité. Le chapitre 4 relève ensuite les principales études menées en vue de vérifier la validité de cette technique graphique. Enfin, avant d'aborder la partie proprement expérimentale, le chapitre 5 examine l'intelligence, puis l'écriture sous son aspect d'activité rationnelle.

Les deux derniers chapitres décrivent une expérience conduite auprès d'une population féminine de niveau collégial. Sur la base de leurs résultats au Test des cubes de Kohs, deux groupes de 10 sujets chacun furent formés: le premier, composé d'étudiantes obtenant les meilleures performances à cette épreuve mentale; le second, de celles ayant le moins bien réussi à cette même épreuve. Une double épreuve graphologique (test et retest) conduisit par la suite à la mise en corrélation des cotes accordées par six graphologues professionnels aux spécimens de l'écriture des sujets de l'un et de l'autre groupe. L'analyse des résultats statistiques montre une différence significative au niveau de 3.5% de probabilité entre les deux groupes d'étudiantes. Et leur interprétation permet de conclure, dans les limites des caractéristiques de la population étudiée, à l'existence d'un rapport significatif ($p < .035$) entre l'intelligence analytique et synthétique et l'organisation de l'écriture.


CHARLES GAGNON, Etudiant


ROGER ASSELIN, Directeur

L'écriture n'est qu'une parole
figurée.

Lamennais

... comment les actes de l'écriture, par lesquels nous exprimons nos pensées et nos sentiments, seraient-ils les seuls de nos gestes qui, dans leur facture même, ne nous exprimeraient pas, alors que telle est leur vocation?

André Le Gall

L'auteur désire exprimer sa reconnaissance à son directeur de mémoire, Monsieur Roger Asselin, M. Ed., Directeur du Département de Psychologie, auquel il est redevable d'une assistance intéressée et constante.

Table des matières

Introduction	1
Chapitre premier - Historique de la graphologie	4
Chapitre II - L'écriture comme projection	42
Chapitre III - L'écriture comme expression	63
Chapitre IV - L'écriture, projection et expression valide de la personnalité	87
Chapitre V - L'intelligence et l'écriture comme activité ration- nelle	107
Chapitre VI - Description de l'expérience	129
Population et échantillon	130
Epreuves expérimentales	131
Déroulement de l'expérience	136
Chapitre VII - Analyse des résultats	141
Méthodes d'analyse	142
Résultats	142
Interprétation des résultats	148
Résumé et conclusion	154

Appendice A - Consignes de l'épreuve graphologique	157
Appendice B - Liste des stimuli visuels	160
Appendice C - Directives d'évaluation et de cotation de l'organisation de l'écriture	163
Références	166

Introduction

Dans les institutions scolaires et les centres de formation du Québec, la graphologie n'a pas encore droit de cité. En pédagogie, en psychologie, en gestion du personnel, en orientation professionnelle, en éducation en général, son utilité n'a pas encore été perçue bien qu'en de nombreux pays - Allemagne, Suisse et Italie, entre autres -, des règlements officiels obligent le futur éducateur et le postulant thérapeute à l'apprentissage de l'analyse des écritures.

Il est donc apparu qu'une étude en ce domaine revêtait ici, sinon un caractère original, du moins l'aspect d'un exercice d'éveil à une réalité dont l'histoire déjà longue devrait avoir franchi le cap du scepticisme et de la raillerie.

Que l'organisation de l'écriture d'un individu soit en rapport avec ses aptitudes intellectuelles d'idéation et de compréhension du réel, voilà un fait, parmi d'autres, que les graphologues tiennent pour acquis de par leur intuition et leur expérience. La présente étude se propose pour objet l'examen statistique de cette position commune, en s'attachant cependant à l'organisation de l'écriture telle que définie et évaluée par les tenants de la graphologie quantitative de C. Cole.

Mais avant d'aborder la question de l'intelligence dans ses rapports avec l'écriture et l'ordonnance de celle-ci, il a semblé opportun,

dans les circonstances, de marquer les étapes de l'histoire de la graphologie; d'évaluer cette méthode de connaissance de l'homme sous ses aspects expressifs et projectifs, l'apparentant aux techniques familières aux spécialistes du comportement humain; puis d'exposer certains travaux sur sa validité. C'est ensuite que seront présentés les résultats d'une étude corrélationnelle portant sur une population féminine, de niveau collégial, dont les écritures, quant à leur organisation, ont été soumises au jugement de professionnels en graphologie quantitative.

Il est permis de penser que cette démarche aura l'heur de suggérer à d'aucuns l'idée d'utiliser la clé de l'analyse des écritures, à d'autres le souci constant de la parfaire.

Chapitre premier

Historique de la graphologie

Par comparaison à l'histoire des sciences humaines, de la sociologie ou de la psychologie moderne par exemple, celle de la graphologie, relativement longue, semble déjà ancienne s'il est tenu compte des simples observations faites sur l'écriture et sur son expertise.

Dans la richesse et la diversité des phases du développement de l'analyse des écritures, certains voient une faiblesse et auraient préféré que cette science se fonde et se développe en vase clos, préservée de l'apport d'autres disciplines; qu'elle se cantonne dans la graphologie pure. Or il se trouve que son objet et ses buts ont intéressé aussi bien le physiologiste que le médecin, le philosophe que le naturaliste, l'artiste que le psychologue, le sociologue que le psychanalyste. Peut-il lui être reproché de ne pas avoir su se préserver d'aussi diverses collaborations venant l'approfondir et élargir le champ de ses points de vue? Son histoire même fournit une sorte de preuve de son bien-fondé, de la justesse de ses intuitions primitives et de l'importance psychologique du phénomène graphique.

Déjà, dans l'Antiquité, ce phénomène avait éveillé l'attention de quelques esprits. Dans son Histoire de la graphologie, Emilie de Vars (voir Crépieux-Jamin, 1889) attribue des commentaires sur l'écriture à des Grecs célèbres: Aristote (384-322 av. J.-C.), Démétrios de Phalère (env.

350-280 av. J.-C.), le poète Ménandre (env. 342-292 av. J.-C.) et l'historien Denys d'Halicarnasse (mort vers l'an 8 av. J.-C.). Le philosophe Aristote aurait observé que "tout comme les hommes ne parlent pas de la même voix, ils n'ont pas non plus la même écriture" (voir Roman, 1952). Si cette remarque semble bien s'appliquer au graphisme du scripteur, l'opinion suivante de l'orateur et historien Démétrios paraît plutôt s'attacher au style et au contenu d'un écrit: "Une lettre, selon lui, est ce qui fait le mieux connaître les sentiments; et celui qui l'écrit y imprime l'image de son âme" (voir Neubourg, 1973). Mais il est permis de soutenir, avec Joire (1921), que l'historien voulait bien signifier que l'écriture elle-même exprime les tendances personnelles du scripteur.

Esopé (VIIe-VIe s. av. J.-C.), Jules César (101-44 av. J.-C.) et Cicéron (106-43 av. J.-C.) auraient aussi vu la possibilité de reconnaître le caractère de quelqu'un à l'examen de son écriture. Et Néron (37-18) aurait dit de l'écriture d'un courtisan qu'elle montrait sa perfidie (voir Olyanova, 1960, 1969). C'est à l'historien latin Suétone (env. 75-vers 160) que la plupart des graphologues rapportent cependant l'observation la plus sûre. Dans sa Vie des douze Césars, au Livre II, LXXXVII, il a livré une description transparente de l'écriture d'Auguste qui laisse supposer qu'il savait juger de l'homme à sa main:

(...) dans sa façon d'écrire, rapporte-t-il, j'ai remarqué surtout les particularités suivantes: il ne sépare pas les mots, et, s'il ne peut loger certaines lettres à la fin d'une ligne, il ne les reporte pas à la suivante mais les écrit au-dessous du mot en les entou-

rant d'un trait (p. 134)¹,
 rapport qui permet vite aux graphologues de diagnostiquer une organisation
 déficiente en même temps qu'une logique rigoureuse, un profond égoïsme et
 une méfiante parcimonie.

Trois siècles plus tard, l'empereur d'Orient, Justinien (482-565), observera que l'âge et l'état de santé transforment l'écriture. Puis, c'est en Chine que des esprits cultivés rapprocheront caractère et écriture. D'abord, sous la dynastie des T'ang (618-907), quelqu'un aurait remarqué que l'écriture change avec les moeurs. Et Kuo-Jo-Ksu (1060-1110), peintre-philosophe, tenait que l'écriture révèle infailliblement sa provenance: de la noblesse ou du vulgaire. Un peu plus tard, à Byzance, le chambellan de l'empereur Manuel Ier Comnène (1143-1180), l'historien Nicéas, reconnut à l'examen d'une lettre d'un personnage pourtant modeste la fourberie, l'orgueil et la cruauté qui caractériseraient le futur Andronic Ier (1183-1185) (voir Neubourg, 1973). Et, pour clore l'apport du Moyen Age à cette histoire, il semble que des moines voyaient alors déjà le caractère dans l'écriture.

La Renaissance vit se confirmer par charte officielle, en 1570, le rôle des experts en écritures. En 1609, l'écrivain juré François Demelle prétendait, dans un Avis pour juger des inscriptions en faux, que

¹La pagination réfère au texte établi et traduit par Henri Ailloud, tome I, 3e édition revue et corrigée, Coll. des Universités de France, Paris, Société d'édition "Les Belles Lettres", 1961.

l'écriture éclaire à la fois sur la physionomie et le caractère (voir Le Guen, 1976) alors qu'en Angleterre Shakespeare pouvait écrire: "Donnez-moi l'écriture d'une femme et je vous décrirai son caractère" (voir Boudreault, 1967).

C'est au dix-septième siècle cependant, et en Italie, que furent entreprises les premières conciliations systématiques de traits de caractère et d'écriture. Alderisius Prosper publia d'abord à Bologne un ouvrage intitulé Ideographia. Mais c'est un livre de Camillo Baldi (1550-1634) qui passe pour le premier traité de graphologie. Ce professeur de médecine et de philosophie à l'université de Bologne écrivit en 1622 son Trattato come de una lettera missiva si cognoscano la natura e qualità dello scrittore, sur la signification caractérologique de l'écriture. Il posait ainsi les fondements de la recherche graphologique.

Imprimé en 1662, ce livre n'eut pas à l'époque un grand retentissement (Beauchataud, 1959). Le professeur rapporte pêle-mêle des observations souvent judicieuses sur le graphisme, les idées, le style et la terminologie d'un document. Souvent étrange, mais intéressant, son essai repose sur des déductions qui peuvent étonner et sur l'intuition que l'écriture, en tant que manifestation de la personnalité, doit reproduire en des formes inimitables certaines caractéristiques du scripteur. Il faut au moins reconnaître à Baldi le mérite d'avoir, le premier, signifié clairement la possibilité de rechercher avec méthode, fût-elle rudimentaire, la nature du lien entre l'écriture et les dispositions de son auteur. Il eut

certes des lecteurs et donna des idées aux ménestrels et bateleurs du temps qui, de château en château, offraient leurs spectacles et prirent l'habitude d'y joindre une séance d'interprétation de l'écriture de leurs hôtes (Roman, 1952).

Un contemporain de Baldi, le napolitain Marcus-Aurelius Severinus (1580-1656), anatomiste et chirurgien de renom, entreprit une oeuvre comparable à celle de son compatriote. Mais la peste l'emporta avant qu'il n'achève son Vaticinator sive tractatus de divinatione epistolaria (Kurdseñ, 1971).

Il reste à mentionner un dernier ancêtre italien de la graphologie: le bolonais J.-B. Primi. Il se révéla si prodigieusement dans l'entourage d'Olympe Mancini (1639-1708), comtesse de Soissons, que le Roi-Soleil, Louis XIV le Grand, voulut même lui donner audience (Neubourg, 1973).

Un orientaliste provençal, Jacques Gaffarel (1601-1681), qui avait publié des Curiosités inouïes (1629) et Des talismans (1636), fut obligé par la Sorbonne de rétracter des jugements hardis sur des doctrines et des sciences auxquelles le milieu n'était pas habitué. La graphologie, semble-t-il, n'était pas inconnue de cet érudit (Hemmert et Roudene, 1971). Puis, en octobre 1678, un auteur anonyme publia dans Le Mercure Galant une lettre dédiée à une lectrice. Il se proposait de lui indiquer ce que l'on peut apprendre de l'aspect formel de l'écriture (voir Vels, 1966).

En Allemagne, le philosophe et mathématicien G. W. Leibniz (1646-1716) se signale comme un autre précurseur de la graphologie. Il note dans ses oeuvres que "l'écriture exprime presque toujours d'une façon ou d'une autre le tempérament naturel, à moins qu'elle ne vienne du maître, et même lorsqu'elle vient de lui" (voir Le Guen, 1976).

C'est l'action des Encyclopédistes et de Frédéric-Melchior (1723-1807), baron de Grimm, qui éveilla toutefois les salons allemands à l'analyse des écritures et l'imposa à l'attention d'hommes aussi illustres que Goethe et Lavater. Wolfgang Goethe (1749-1832) perçut la nécessité d'introduire un peu d'ordre dans cette science naissante, dans cette "affaire de sentiment". A Lavater, il confia sa préoccupation, l'incitant par lettre à s'intéresser à ce qui pouvait "donner au moins un pressentiment de la manière de sentir et d'opérer" (voir Crépieux-Jamin, 1889).

Sur les conseils de Goethe, le pasteur zurichois Johann Kaspar Lavater (1741-1801), créateur de la physiognomonie, se mit donc à l'observation des écritures. Ce prolifique auteur d'ouvrages aussi bien littéraires que théologiques, ascétiques que polémiques, publia entre 1775 et 1778 ses essais physiognomoniques dans lesquels il consacrait un chapitre à la graphologie, fruit de son expérience de la comparaison des écritures. Dans ces pages, il soulignait l'analogie entre la démarche, le langage et l'écriture. Sans approfondir la question, il jugeait que l'écriture pouvait rendre le caractère, tout comme les gestes et les traits physiques d'un être représentent ses passions, ses idées et ses aptitudes (voir Ro-

chetal, 1947). Il tenait que si le peintre révèle sa personnalité par ses tableaux, son écriture doit aussi le faire. Enfin, le premier, il parla de l'harmonie de l'écriture et de l'existence d'écritures nationales de même que chaque nationalité a sa physionomie particulière (voir Vanini, 1975).

En 1806, un professeur de la Faculté de médecine de Paris, le Docteur L. Moreau de La Sarthe, fit paraître l'édition française des essais de Lavater, ajoutant de longues réflexions au chapitre qui traitait de l'écriture. Sa profession lui permettait d'abord d'observer que l'écriture varie avec l'état de santé. Il formulait aussi des règles l'amenant à percevoir la manière d'écrire comme l'habitude vraisemblablement la plus révélatrice du caractère (voir Neubourg, 1973).

Avec Lavater et Moreau de La Sarthe, la graphologie sortait de la clandestinité, mais en même temps le succès de l'ouvrage de Lavater la discréditait en inspirant quantité d'articles la vulgarisant. C'est ainsi qu'en 1792, l'allemand J. Chr. Grohman prétendait pouvoir estimer d'après l'écriture la constitution physique, la voix, la couleur des cheveux et des yeux, ainsi que la profession du scripteur (voir Vels, 1966).

En 1812, parut un petit livre de graphologie dont l'auteur anonyme se montrait talentueux et fin observateur: L'Art de juger de l'esprit et du caractère des hommes sur leur écriture fut attribué à l'érudit Edouard Hocquart (1787-1870) qui, né en Belgique, passa sa vie à Paris. Réimprimé en 1816, puis en 1898, le livre fut intitulé L'Art de juger du caractère des hommes sur leur écriture (Alcan). Hocquart rattachait l'at-

titude ou le geste, donc aussi l'écriture, au caractère du producteur de ce geste. Il fondait ainsi la graphologie sur le fait que l'écriture, "langage d'action", suit le mouvement des sentiments et des facultés intellectuelles (voir Crépieux-Jamin, 1889).

Stephen Collett, aussi connu sous le nom de Thomas Byerley, fut le premier anglais à s'intéresser sérieusement à la graphologie (Kurdsen, 1971). Il publia en 1823 une étude dont le titre décrit bien son objet: On characteristic signatures. Quelques années plus tard, dans Le Manuscrit, récit des Chroniques de la Canongate (1829), l'écossais Walter Scott fit montre de connaissances graphologiques convaincantes sans révéler ses sources. Un autre écrivain célèbre, américain cette fois, Edgar Allan Poe (1809-1849), collectionnait les autographes et pouvait faire de fines analyses. Et dans les Curiosities of Literature d'Isaac Disraeli (1766-1848), des pages concernent ce que l'on peut tirer de l'écriture. La découverte, lors d'un voyage à Paris, du petit livre de Hocquart avait convaincu ce savant anglais des possibilités de cet art (Neubourg, 1973).

Vers 1830, en France, une première école de graphologie s'était organisée à Amiens. Fondée par des ecclésiastiques, l'enseignement oral s'adressait aux membres du clergé; il était dispensé par un groupe d'hommes de valeur qui transmirent un important corps de connaissances. Le personnel enseignant comprenait l'évêque du lieu, Monseigneur Boudinet; le Père Martin, jésuite qui disposait apparemment d'une méthode restée inconnue; le cardinal-archevêque de Cambrai, Régnier; et les abbés Lenoir et

Flandrin. Ce dernier, aumônier de l'Ecole Normale, laissa le souvenir d'un analyste fort doué. De ce maître, se réclamera bientôt le père de la graphologie, Michon. George Sand et Alexandre Dumas eurent connaissance du mouvement né à Amiens et s'y intéressèrent (Foix, 1970). Des conférenciers graphologues parcouraient alors l'Europe; à Paris, à Lyon, à Liège, notamment, ils accordèrent des consultations.

En 1836, Gabriel Peignot, dans un travail sur les autographes, vit des rapports nécessaires entre l'intelligence et l'écriture. Puis, dans Le Dimanche, Auguste Vitu publia des articles sur la Physionomie de quelques écritures (1846) où l'intuition, l'humour et la précision rivalisaient. Crépieux-Jamin (1889) mentionne aussi le comte de Robiano, un savant belge qui, dans une Histoire de l'écriture, manifeste qu'il savait juger du caractère par celle-ci.

Le nom de Robiano convie à une brève incursion hors de France pour reconnaître deux spécialistes en leur discipline dont la nouvelle science retint l'attention: d'abord à Postdam, le philologue allemand Karl Wilhelm, baron von Humboldt (1767-1835), fait allusion dans ses oeuvres à l'analyse des écritures (Neubourg, 1973); puis en Autriche, un professeur d'économie, E. Schwiedland, puisa dans les découvertes de l'école d'Amiens matière à la composition d'articles et d'un livre au cours des années 1850. De ses disciples, il sera plus loin question. Mais avant de repasser en France, soulignons la publication à Leipzig, en 1863, d'un livre de l'allemand Adolf Henze, ouvrage construit sans méthode, bourré de fac-similés,

de portraits graphologiques intuitifs et d'ingénieuses appréciations caractérogiques qui n'ont rien de graphologique: Die Chirogrammatomancie, oder Lehre der Handschriftandeutung. Henze réunissait dans cette production des consultations d'abord publiées dans la Gazette de Leipzig, spirituelles, énigmatiques, prétentieuses, inférieures aux portraits d'un devancier comme Hocquart (Le Guen, 1976).

A partir du milieu du dix-neuvième siècle, ceux qui parlent de la signification des écritures se multiplient en France. Il se publie des collections d'autographes qui relèvent habituellement, ne serait-ce qu'en quelques lignes, la qualité d'expression de l'écriture. Ainsi fait Charles Asselineau dans sa présentation des autographes de Fossé d'Arcosse, Mélanges curieux et anecdotiques tirés d'une collection de lettres autographes (1861). Et dans ses Causeries d'un curieux (1864), propos inspirés d'un Cabinet d'autographes et de dessins, Feuillet de Conches remarque que l'on a toujours l'écriture de son caractère: "En écrivant, poursuit-il, nous obéissons instinctivement à notre organisation musculaire et nerveuse, à nos humeurs, à nos préoccupations du moment. Sans nous en douter, nous y mettons de notre âme" (voir Crépieux-Jamin, 1889).

Après Baldi, Lavater, Moreau de La Sarthe, Hocquart, Flandrin et Henze, voici J.-B. Delestre, dernier grand initiateur de la graphologie avant l'apparition de Michon qui la fondera véritablement. En 1866, le peintre Delestre publiait De la physiognomonie, traité dans lequel il consacrait un chapitre à la "physionomie de l'écriture" vue comme "jet matéri-

alisé de la pensée" (Lecerf, 1968). Ayant bien appris de ses prédécesseurs, il tenta une ébauche claire et logique de classification, bien qu'élémentaire et incomplète, qui lui permit néanmoins d'illustrer son point de vue avec intérêt et pénétration par des analyses bien réalisées dans lesquelles les aspects considérés de l'écriture se multiplient: grosseur, régularité, inclinaison, et autres. Son métier de peintre lui avait appris que les écoles et les maîtres se distinguent à leurs dessins et à leurs tableaux. Pourquoi ne pourrait-il pas alors, en inspectant une écriture, connaître le caractère de son auteur? Cette interrogation de Delestre inspira sa collaboration à l'édifice de l'analyse des écritures.

De tous les initiateurs de la graphologie, Michon passe pour le plus grand. Fidèle élève de l'abbé Flandrin et du Père Martin, l'abbé Jean-Hippolyte Michon (Corrèze, 1806-Baignes, 1881), patient et tenace, se livra durant une trentaine d'années à un travail monacal avant de divulguer ses méthodes graphologiques. Dans un premier livre publié en collaboration avec le chiromancien Adolphe Desbarolles, Les mystères de l'écriture (1870), il désigna l'étude du caractère par l'écriture sous le terme de "graphologie". Mais des démêlés vigoureux avec son charlatan de collaborateur, qui n'avait pourtant écrit que l'avant-propos de l'ouvrage, lui firent regretter jusqu'au titre donné à celui-ci (Tajan et Delage, 1972).

Désormais brouillé avec Desbarolles sur la question de savoir lequel des deux avait inventé la "graphologie", Michon fonda en 1871 ce qui allait devenir, par arrêté ministériel du 13 février 1886, la Société de

Graphologie, ainsi que le Journal des Autographes, ancêtre de La Graphologie, périodique de la dite Société (Rochetal, 1947). Dès lors, il entreprit des tournées de conférences qui le menèrent jusqu'en Turquie.

La publication de son Système de graphologie (1875) lui permit d'occuper définitivement l'avant-scène, débarrassé de son occulte collaborateur. Ce système, de même que La Graphologie ou l'Art de reconnaître les hommes par l'écriture (1872) et sa Méthode pratique de graphologie (1878) eurent un succès digne de ses méticuleuses recherches. Historien, botaniste et archéologue, l'abbé Michon publia bien d'autres ouvrages, comme le Dictionnaire des Notabilités (1879) et l'Histoire de Napoléon Ier d'après son écriture. Enfin, c'est en son château de Montaussier, en Charente, qu'il eut le plaisir de voir se réunir, en 1879, le premier congrès de graphologie.

Qu'avait-il, par son labeur, apporté à cette discipline? Certes, il n'avait pas compté ses peines en vue d'établir les règles fondamentales de l'analyse graphique. S'appuyant sur l'oeuvre du physiologiste Xavier Bichat (1771-1802), il établit pour commencer le principe de l'universalité du rapport entre l'écriture et le cerveau, toute sensation y ayant son centre (voir Hertz, 1972). Il observa et définit cent vingt-neuf modes particuliers de l'écriture, comme l'angulosité et l'ascendance. Puis son examen des combinaisons de traits le conduisit à l'énoncé de deux grands principes d'interprétation: celui du signe fixe pour lequel un signe particulier de l'écriture correspond à un trait déterminé de caractère, et

celui du signe négatif établissant que l'absence d'un signe dans l'écriture prouve l'existence, chez le scripteur, de la qualité que représente le signe opposé. Ainsi, de l'absence du signe de la bonté, il faudrait conclure à la méchanceté (voir Beauchataud, 1959). Subséquemment, Michon travailla à une classification des signes. Sur le modèle des sciences contemporaines, il tenait à donner la sienne à la graphologie: il aboutit à huit classes principales d'écritures, elles-mêmes subdivisées en familles, celles-ci se composant de genres et de groupes. Curieusement, ce n'est pas sur les manifestations graphiques qu'il fonda sa classification, mais sur des facteurs de la personnalité ou des interprétations psychologiques. Par ce biais déductif et analogique, il réussit à établir les syndromes graphiques de trois cent soixante traits de personnalité, sans pour autant trouver satisfaisante la classification élaborée (Tajan et Delage, 1972). Enfin, l'initiateur général de la graphologie ajouta à la terminologie variée des signes deux autres notions: la dominante, pour désigner le mode graphique distinctif d'une écriture; la résultante, déterminée par l'effet d'une combinaison de modes ou de traits.

Si les principes de Michon ont fait long feu, sa terminologie graphique reste d'actualité. Sa méthode, celle des signes fixes, qui ne voit pas encore l'écriture comme un tout réparti sur un milieu graphique, reflète tout simplement les courants de pensée de l'époque appelés de nos jours atomisme psychologique et doctrine associationniste. Les idées que véhiculeront ces mouvements imprègnent le système michonien (Gille, 1969).

Avec ce système, l'orientation de l'école française de graphologie, somme d'observations et de connaissances détaillées et cataloguées sur l'homme et son écriture, se dessinait nettement. Mais avant d'aborder l'oeuvre du fondateur et classificateur par excellence de la graphologie française, Crépieux-Jamin, il faut rapporter que, dès 1879, la graphologie allemande semblait adopter une toute autre perspective dans sa tentative de mettre la psychologie scientifique au service de l'interprétation graphologique; cette année-là, Albrecht Erlenmeyer (Pulver, 1971), médecin-directeur de la clinique pour maladies nerveuses de Bendorf, faisait paraître son ouvrage, L'Écriture, au sous-titre révélateur: Caractères principaux de sa psychologie et de sa pathologie.

Prenant la relève de Michon, un dentiste rouennais, Jean Crépieux-Jamin (Arras, 1858-1940), allait consacrer un demi-siècle au progrès de l'analyse des écritures et faire d'elle une véritable institution. Au tournant du siècle, des conceptions globalistes s'opposèrent aux doctrines atomistes. Désormais, la juxtaposition d'éléments ne suffirait plus à justifier l'ensemble, l'élément ne recevant sa signification que dans son rapport à la totalité. Ce changement de perspective théorique, Crépieux-Jamin l'annonça et l'illustra en posant le principe de la variabilité des significations des signes particuliers, l'interprétation de ceux-ci se subordonnant à la notion de milieu graphologique. Toute son oeuvre s'organisera autour d'une idée capitale, à savoir qu'il n'y a pas de signes particuliers indépendants, "il n'y a que des signes généraux dont les modes sont divers" (1963, 16e édition, p. 3). Dorénavant, "tout l'art du gra-

phologue est dans ceci: discerner entre plusieurs significations possibles la plus convenable par rapport au milieu, la plus sûre logiquement, la plus nécessaire psychologiquement" (1960, 3e édition, p. 35-36).

Logique et déductif, Crépieux-Jamin vit immédiatement les faiblesses du système de Michon, énumération de signes fixes d'égale valeur et rattachés à des catégories psychologiques communément admises. Il entreprit donc une classification rationnelle des éléments fondamentaux de l'écriture. Son Traité pratique de graphologie (1885) et particulièrement ses principaux ouvrages, L'écriture et le caractère (1889) et L'A. B. C. de la graphologie (1929), sont le fruit d'un travail méthodique et minutieux d'analyse, de description et de classement. Entre 1896 et 1930, Crépieux-Jamin détermina de soixante-et-onze à cent quatre-vingt-six variétés ou espèces de signes qu'il est possible de trouver dans l'écriture (Tajan et Delage, 1972). Ces espèces ne sont que les qualités particulières ou les subdivisions des sept genres graphiques que sont la forme, la dimension, la direction, la pression, la vitesse, la continuité et l'ordonnance. Ainsi, le genre "forme" se subdivise en une cinquantaine d'espèces. En outre, chaque ensemble graphique comporte ses petites particularités ou modes, formes spécifiques de l'aspect des espèces. Dans cette classification à triple étage - genres, espèces, modes -, chaque signe devait trouver sa place, compte tenu de sa nature et de sa qualité.

La définition d'une écriture consiste dans le choix et la classification des espèces qui la caractérisent. Et la notion de résultante

ressort des influences exercées les unes sur les autres par les espèces, conformément au principe que les parties d'un graphisme sont interdépendantes et ne doivent pas être interprétées isolément.

Parmi les espèces graphiques, Crépieux-Jamin a qualifié les plus importantes, parce que représentatives des qualités psychologiques les plus essentielles, d'espèces qualitatives; l'analyste des écritures doit les observer de façon aussi systématique que facile et nécessaire. Parmi ces espèces dites synthèses d'orientation, relevons les plus importantes: les synthèses de l'évolution, de l'harmonie, de l'inégalité et de l'inhibition, la première concernant l'organisation plus ou moins parfaite de l'écriture.

La synthèse de l'harmonie s'avère la plus fondamentale en tant qu'indice de la supériorité et de l'infériorité dans l'écriture. Pour Crépieux-Jamin, l'interprétation est fonction du milieu, c'est-à-dire de l'harmonie et de l'inharmonie (Lecerf, 1968). L'harmonie, donc la proportion, l'équilibre, la simplicité, la clarté, l'aisance et l'originalité, définit le niveau de l'écriture, la valeur et l'équilibre des tendances du scripteur, avec une insistance sur ses qualités intellectuelles et morales, sur l'impression qu'il laisse d'infériorité (inharmonie) ou de supériorité (harmonie), laquelle influencera l'interprétation ultérieure de tout élément particulier (Hertz, 1972).

Très tôt, Jean Crépieux-Jamin s'était intéressé aux expériences entreprises en 1886 par Charles Richet, H. Ferrari et J. Héricourt, qui, à

la suite de leurs essais de graphologie expérimentale à base de suggestions hypnotiques, avaient conclu que les transformations de l'écriture sont fonction des changements de la personnalité. D'accord avec eux, il reprit leurs expériences en remplaçant l'hypnose par la persuasion. Puis il entreprit d'observer sa propre écriture soumise à des conditions physiques et morales variées. De ces recherches élémentaires, il ressortait pour lui que l'écriture se modifie dans le sens du caractère et que le principe de la réalité possible de la graphologie était établi (voir Neubourg, 1973).

A cet ordonnateur de la graphologie, auteur aussi d'un traité sur L'Écriture des canailles (1921), le caractère botanique de l'oeuvre peut être reproché; après lui cependant, nul ne put ignorer le principe que tout trait d'écriture tire son sens de l'ensemble graphique. Il éleva l'ancienne graphologie du plan analytique à celui de la synthèse. Et la psychologie du mouvement le conduisit du geste graphique aux causes physiques et psychiques dont il résulte.

Sous l'instigation de Crépieux-Jamin, le père de la mesure de l'intelligence, Alfred Binet, entreprit en 1906 d'examiner la fidélité de l'analyse des écritures. En ce qui concerne les signes de l'honnêteté et de l'intelligence, il présenta des statistiques favorables dans Les Révélations de l'Écriture d'après un contrôle scientifique et dans un article paru dans la Revue philosophique: Une expérience cruciale en graphologie (1907).

La graphologie s'engageait aussi, à la charnière du vingtième siècle, dans une direction nouvelle: ainsi, en Italie, le médecin criminaliste Cesare Lombroso publiait en 1895 un sérieux essai traitant de l'écriture des criminels, voie que suivrait plus tard la doctoresse autrichienne Roda Wieser. En France, le jésuite Rogues de Fursac, psychiatre, fit paraître Les écrits et les dessins dans les maladies nerveuses et mentales (1905), titre suffisamment significatif (Teltscher, 1942). En 1919, M. Duparchy-Jeannez, dans Les maladies d'après l'écriture, tenterait d'établir le diagnostic graphologique de nombreuses maladies, avec un succès très relatif.

Pour sa part, l'Allemagne s'apprêtait à s'inscrire pour de bon dans l'histoire de la graphologie. Après Henze et Erlenmeyer, encouragés cependant par l'oeuvre de Crépieux-Jamin traduite par l'un d'eux, Hans H. Busse, dont ils minimiseraient l'influence, des chercheurs marqueraient maintenant l'évolution de la graphologie.

D'abord, Wilhelm Preyer, psychiatre et professeur de physiologie à Iena, après de méthodiques études menées au grand désarroi de collègues qui ne pouvaient se faire à l'idée qu'un homme d'aussi grand prestige puisse se fourvoyer dans le champ raillé de la graphologie, formula l'idée dans Zur Psychologie des Schreibens (1895) que l'écriture résultait de l'action centrale et organisatrice du cerveau (brain writing), l'usage de différents membres ou organes corporels (mains, pieds, bouche) produisant des écritures dont il démontra la ressemblance.

La contribution du psychiatre Georg Meyer s'inscrit quant à elle dans la saisie de l'écriture comme mouvement des énergies psychomotrices du scripteur. A la suite de nombreux travaux, dans Die wissenschaftliche Grundlagen der Graphologie (1901), il fondait la graphologie scientifique au moyen de l'empirisme psychologique de l'époque. Ses expériences lui firent reconnaître que le caractère expressif unitaire d'une écriture ne pouvait que dépendre du caractère de son auteur, idée que développerait Theodor Lessing et, surtout, Ludwig Klages (voir Roman, 1952).

Plusieurs fondations ratifièrent aussi la vitalité de l'intérêt graphologique germanique. En 1896, après avoir recueilli l'héritage de son maître E. Schwiedland et longtemps travaillé avec d'autres, dont Rudolphine Poppee, à la reconnaissance de la nouvelle science, Wilhelm Langenbruch lança le Deutsche Graphologische Gesellschaft, périodique auquel contribuèrent Preyer, le criminaliste Busse et Klages, jeune et brillant philosophe. Puis, en 1897, Busse lui-même, initiateur de Klages et de Pulver, allait fonder la Société de graphologie allemande et un second périodique, Graphologische Monatshefte, dans le but de promouvoir la théorie et la pratique graphologiques (Kurdsen, 1971). Bientôt Klages donnerait sa pleine mesure, la disparition des maîtres le laissant à la direction du mouvement graphologique allemand. Mais avant de le montrer à l'oeuvre, il faut signaler deux recherches initiales limitées à l'étude de la mécanique des mouvements graphiques: l'une de A. Diehl (1899) qui mit en évidence une courbe de pression spécifique à chaque individu; l'autre de C. N. McAllister (1900), aux Etats-Unis, portant sur la nature et la vi-

tesse de certains mouvements, notamment ceux se dirigeant vers le corps (centripètes) ou s'en éloignant (centrifuges).

Ludwig Klages (Hanovre, 10 décembre 1872-Kilchberg, 1956) s'illustrerait à présent. Comme son système s'enracine cependant dans les conceptions philosophiques et psychologiques qui lui sont contemporaines, quelques notions sur celles-ci permettront de mieux aborder les concepts de la graphologie klagésienne.

La philosophie vitaliste et anti-intellectualiste de Klages s'alimente à des sources nombreuses. L'on y retrouve l'esprit critique et polémique des philosophies allemandes du dix-neuvième siècle, une conception du monde et une métaphysique de la personne s'apparentant à celles de Marx et de Nietzsche, enrichies des idées du pessimisme romantique de Kierkegaard. Elle emprunte aussi des éléments propres à l'esprit de la culture grecque, esprit cultivé à Munich par un groupe de tendance symboliste, sans parler d'idées reçues d'une vague philosophie sociale transmise de Johann Bachofen (1815-1887) à Schuler. De sa philosophie, retenons pour nos besoins qu'il conçoit l'homme comme une force active qui doit maintenir en lui l'équilibre de deux forces fluctuantes et opposées: l'âme sensible (Seele), c'est-à-dire la vie ou le courant vital qui est création libératrice et mouvement vers la prise de conscience de soi et du monde; et l'esprit (Geist) ou la régularité et l'ordre, inhibiteurs du processus vital en vue du contrôle des pulsions et de l'accession au domaine de la pensée logique, par opposition à celui du sentiment de parti-

icipation et de la sensibilité à notre être en devenir. Dans cette optique, il va de soi pour Klages que la vraie connaissance ne s'atteint que par l'intermédiaire de l'âme sensible, force vitale.

C'est pourquoi, s'armant des conceptions psychologiques dominantes à l'époque, celles de l'école de Lipps, puis de la psychologie de la forme (Gestalt theorie), développée par M. Wertheimer, W. Koehler et K. Koffka, Klages s'appliquera à rechercher dans l'écriture l'expression de la force vitale, à étudier le mouvement révélateur des forces en jeu dans l'homme, après avoir établi les lois et les principes d'une science de l'expression tributaire de sa pensée philosophique.

Alors que Crépieux-Jamin reconnaît dans l'harmonie du graphique la supériorité ou l'infériorité de son auteur, Klages voudra d'abord apprécier le niveau vital (Formniwo) de l'écriture, synthèse de son originalité, de son rythme et de ses proportions, critère essentiellement esthétique de la richesse, de l'élan et de l'intensité d'un être. L'appréhension d'ensemble du Formniwo permettra donc de classer les écritures comme positives ou négatives, selon qu'elles manquent ou non de la force du rythme, les éléments graphiques étant par la suite interprétés d'après une signification positive ou négative, application du principe de la double signification (voir Gille, 1969).

Il faut noter que l'intensité positive du rythme conserve toujours à l'écriture l'homogénéité de la proportion, de l'ordre et de la régularité, car il importe de maintenir l'ambivalence équilibrée de l'âme et

de l'esprit, sans quoi l'écriture ne serait plus qu'une intensité illisible, révélatrice de l'insoumission aux impératifs sociaux; ou qu'une ordonnance banalement régulière, représentation expressive d'un être dépouillé de l'intangible et courageuse faculté d'être soi (voir Cobbaert, 1973). L'écriture modèle concilie donc les exigences rythmiques des énergies naturelles et les règles assurant une écriture disciplinée.

La notion d'image anticipatrice (Leitbild) occupe aussi une place importante dans la science klagésienne de l'expression. Klages soutient qu'une image personnelle guide le processus d'affirmation de l'individu. Elle anticipe et conditionne tout mouvement spontané, le mouvement vital qui crée les formes répondant à l'attente inconsciente de son résultat (voir Neubourg, 1973).

Bien que reconnue comme difficile, l'oeuvre graphologique de Ludwig Klages jouit d'une haute estime. Après avoir publié en 1910 ses Principes de caractérologie et formulé dans Probleme der Graphologie une loi fondamentale, à savoir qu'"une propriété graphique est d'autant plus difficile à refouler qu'elle appartient davantage à l'image expressive de la volonté" (1976, p. 196)², il publiera en 1917 son ouvrage capital, Handschrift und Charakter, traduit en français sous le titre de L'Expression du caractère dans l'écriture (1947). Plus tard, il ferait encore paraître un Livre de lecture graphologique (1930) et, en 1932, Graphologie.

²La pagination réfère à L'Expression du caractère dans l'écriture, traduction française de E. Reymond-Nicolet, 3e édition.

Malgré les divergences d'opinions qu'il souleva, Klages obligea la graphologie à mettre de la rigueur dans sa démarche; l'originalité de ses théories et même leur défense jalouse contribuèrent à l'ouverture de nouvelles voies de recherches et encouragèrent la découverte de solutions meilleures. Surtout, il détermina l'attitude fondamentale du graphologue allemand, sa tendance à saisir le scripteur dans sa dynamique expressive et le devenir de ses possibilités (Tajan et Delage, 1972). Mais son dédain pour la recherche expérimentale limita trop longtemps la graphologie au champ de la spéculation pure et de l'intuition.

L'Italie, berceau de plusieurs initiateurs de la graphologie, allait aussi se donner un système, celui du franciscain Girolamo Moretti qui publia, en 1914, la première édition de son traité. Son système a le mérite d'allier aux données de la psychologie moderne, une classification rationnelle objective et la méthode du contrôle expérimental des règles graphologiques énoncées. Moretti, auteur de plus de trois cent mille analyses graphologiques, voulut compléter son oeuvre par un travail de graphologie hagiographique, traduit sous le titre de Copie non conforme (1960), étonnante contribution à la connaissance des saints.

Aux Etats-Unis, malgré les sarcasmes des tenants du behaviorisme, la graphologie prenait son essor sur la base des écoles européennes. L'on s'attacha d'abord à l'aspect expérimental de l'écriture, à la suite de Mc Allister déjà cité (1900) et de Dearborn (1913); mais au lieu de se préoccuper des mouvements, Gesell (1906), Downey (1910) et Starch (1917) s'inté-

ressèrent aux facteurs héréditaires et mentaux de l'activité scriptrice. June Downey, l'un des plus remarquables graphologues américains, avait noté la difficulté d'apprécier les mouvements expressifs en l'absence de critères standards. En 1919, elle publia Graphology and the psychology of handwriting, étude faisant appel à la méthode d'appariement et dont l'objectif était de vérifier si l'individualité graphique d'un scripteur est spécifique au modèle qu'il imprime à tout mouvement expressif (voir Roman, 1952). Des recherches de Freeman (1914, 1918) vinrent encore enrichir la connaissance du mouvement graphique en examinant des facteurs comme la vitesse, la pression, la tenue de la plume et leurs interrelations, pour aboutir à la construction d'échelles d'analyse de ce mouvement et de la qualité d'une écriture, à l'exemple de Thorndike (1910).

Tous ces travaux ne purent néanmoins lever le scepticisme et l'indifférence de la majorité des psychologues américains, d'autant plus que le père du behaviorisme, John Watson (1919), sans examen sérieux des résultats de la graphologie, décrivait ses objectifs comme un "tissu d'exagérations", et que Hull et Montgomery (1919), s'attaquant à une graphologie dépassée - celle des signes fixes - et jugée telle par les graphologues sérieux, n'obtinrent en sa faveur qu'une corrélation moyenne de ± 0.16 . Bien plus tard, Symonds (1931) concluait encore de cette statistique qu'elle est à la mesure du peu de confiance qu'il faut accorder aux graphologues. Pourtant, le scepticisme de beaucoup avait été ébranlé en 1927 grâce à la mise sur pied, par Louise Rice, d'une association professionnelle de graphologues dont la compétence et le sérieux ne pouvaient

être mis en doute. Et Milton Newman Bunker, auteur d'une oeuvre graphologique considérable, lançait en 1929 un cours par correspondance dont le succès dure encore (Boudreault, 1967).

En Angleterre, venu de Prague avec l'apport de l'école allemande, Robert Saudek travailla ferme pour imposer l'écriture comme instrument expressif de la personnalité. Ses travaux (1926) confirmèrent d'abord la découverte précédemment rapportée de Diehl (1899). A l'instar de Crépieux-Jamin et, plus tard, de Pophal (1950), il désirait lui aussi fonder une science de l'écriture en soi, libérée de la psychologie, séparation qui n'aboutit jamais. Cette volonté ne l'empêcha pas cependant d'explorer les rapports entre l'écriture et l'inconscient. Il se plut spécialement à l'étude des types nationaux d'écritures et de caractères, avec un intérêt particulier pour la vitesse d'élaboration des tracés (Kurdsen, 1971). Misant sur des méthodes quantitatives, en opposition avec la tendance spéculative européenne, il dressa une liste de quatorze traits en accord avec la loi du mouvement, puis une autre de dix, révélateurs de la malhonnêteté. La fondation du premier journal anglais de graphologie, Character and Personality, intéressa vivement les psychologues britanniques, lui suscita une certaine notoriété aux Etats-Unis, mais inquiéta les Allemands pour qui les mesures les plus strictes ne pouvaient rejoindre ce que l'expression a d'impondérable (Roman, 1952).

Avec Crépieux-Jamin et Klages, Max Pulver (1889-1952) constitue le troisième pilier de la graphologie: en appliquant à l'écriture la sym-

bolique de l'espace et en approfondissant le système klagésien à l'aide de concepts psychanalytiques, il caractérisa l'école suisse. Philosophe, médecin et psychanalyste, Pulver juge essentielle la connaissance des représentations inconscientes à l'oeuvre dans l'acte d'écrire pour juger de la qualité existentielle (Wesensgehalt) d'une écriture et donc, de la valeur personnelle du scripteur, complexe ambivalent et doué d'intentionnalité (voir Dubouchet, 1967).

Conscientes ou non, les conduites sont projetées dans l'écriture à interpréter. Pour ce faire, l'école symboliste complète la graphologie en soumettant l'écriture à l'examen des zones où elle s'installe, car les mouvements d'un graphisme peuvent être soumis à l'interprétation symbolique traditionnelle et universelle selon les directions nombreuses qu'ils peuvent prendre et que la Rose des Vents ou d'orientation regroupe. Le symbolisme de l'écriture (1971), traduction de Symbolik der Handschrift (1931), présente cet important point de vue et dresse le schème du champ graphologique. Pulver examine particulièrement la pression des mouvements dans l'espace symbolique. Les pulsions instinctuelles (libido) ou le dynamisme instinctif s'inscrivent dans cette pression qui donne à l'écriture une dimension nouvelle, la profondeur. Par là, Pulver voulait donner au moi biologique, ignoré par le Formniwo de Klages, la place qu'il pensait lui revenir.

Réunissant à la fois l'intuition de Michon, l'esprit systématique de Crépieux-Jamin et la sensibilité symbolique de Klages, Max Pulver

porta la graphologie, en Suisse, à un niveau d'efficacité comparable, sinon supérieure, à toute autre technique projective (Vels, 1966). Directeur de séminaires à l'Institut de Psychologie appliquée de Zurich, conférencier à l'Université de la même ville, fondateur, en 1950, de la Société suisse de graphologie, ce chercheur réputé avait aussi publié, outre l'ouvrage cité, Trieb und Verbrechen in der Handschrift (1934) et, en collaboration avec Oskar Schlag et al., Intelligenz im Schriftausdruck (1949).

Un autre grand nom de la graphologie, Klara Goldzieher Roman (1881-1962), née à Budapest, s'illustra dans son pays natal comme à l'étranger, particulièrement aux Etats-Unis où elle émigra en 1946. En Hongrie, l'analyse des écritures eut très tôt l'avantage de servir à la pratique clinique et de devenir objet de recherches puisque les psychologues la joignirent à leurs méthodes classiques d'information. Dès 1920, les graphologues hongrois se réunirent en association, puis le Ministère de l'Education encouragea la création d'un Institut de Recherches sur l'écriture. C'est ainsi que Klara G. Roman, dans un but d'objectivation des données graphiques, inventa le graphodyne (1931), instrument de mesure de la pression individuelle, plus précis que l'appareil utilisé par le psychiatre allemand E. Kraepelin pour vérifier, dans l'écriture, la tension musculaire propre aux types de Kretschmer. Ayant à la fois des préoccupations expérimentales et psychologiques, K. Roman, psychologue et expert en écritures, put établir des mesures standards comme indices de croissance et de maturation de la personnalité.

En collaboration avec G. Staempfli, elle créa un profil circulaire de personnalité, nommé ingénogramme, qui permet à beaucoup de graphologues - dont ceux à qui nous nous sommes adressé pour notre étude corrélative - de figurer la valeur quantifiée de 40 indices graphologiques, groupés selon leur signification psychologique. Un regard sur la configuration du profil fait saisir l'intensité des facteurs constitutifs d'une personnalité et de leurs interrelations (Tajan et Delage, 1972).

De cette femme infatigablement consacrée à la clinique et à la recherche, que ce soit à Budapest, à New York, à Chicago ou à Palo Alto (Californie), auteur de publications nombreuses entre 1922 et 1962, retenons l'oeuvre maîtresse: Handwriting, a key to personality (1952), un classique dans son genre qui situe l'analyse des écritures comme instrument de diagnostic ne souffrant aucunement de la comparaison avec les autres tests projectifs.

A l'exemple de June Downey, deux psychologues de la Clinique psychologique de Harvard, Gordon Allport et Philip E. Vernon, dirigèrent à leur tour d'importants travaux sur les mouvements expressifs. Pour l'instant, une conclusion est à retenir de leurs recherches, à savoir que le mouvement graphique serait intimement lié aux motivations personnelles profondes (1933).

Pendant que Hans J. Jacoby, un autre éminent graphologue, publiait en Angleterre plusieurs oeuvres issues de ses expériences, dont une excellente Analysis of handwriting: An introduction into scientific gra-

phology (1939), un allemand, Walter Héggar, complétait sa méthode d'analyse des écritures. Ayant longtemps vécu à Paris, c'est là qu'il publia son oeuvre majeure, La graphologie par le trait (1938), dans laquelle il insistait sur l'aspect impressif de l'écriture. Héggar reprend l'idée de Klages que tous les mouvements de l'écriture répondent à la loi de l'image anticipatrice, sauf les mouvements producteurs de traits. Ceux-ci jailliraient des réflexes du subconscient au contact du papier. Héggar présente seize types de traits résultant de la combinaison des quatre éléments qui contribuent à leur facture: la vitesse, la force, la forme et les contours. Bien qu'intéressante, la perspective de W. Héggar marque un certain retour au signe fixe, tout élémentaire insuffisamment globalisant (Tajan et Delage, 1972).

En 1942, Thea S. Lewinson et Joseph Zubin faisaient quant à eux franchir à la graphologie une étape importante en mettant au point des grilles d'évaluation objective de l'écriture. A partir du concept klagésien que tout mouvement graphique s'équilibre entre la contraction et la décharge, ils construisirent des échelles pour l'examen clinique de l'écriture.

Et c'est encore à partir de l'oeuvre de Klages, que Robert Heiss (1943), qui fut directeur de l'Institut de psychologie de Fribourg-en-Brisgau et mit au point en collaboration avec Hiltmann (1951) le test des pyramides en couleur de Pfister (1946), précisa la notion de rythme dans la graphologie allemande, comme le feront aussi Roda Wieser et Rudolf Pophal.

Il distingua trois rythmes principaux: de création de la forme, de répartition spatiale et de mouvement, renseignant respectivement sur les possibilités de réalisation personnelle, l'insertion sociale et la capacité d'adaptation du scripteur (voir Tajan et Delage, 1972).

Alors que les Allemands et les Américains se préoccupaient d'objectiver la théorie graphologique et l'évaluation des écritures, la France se repliait sur la méthode jaminienne; il n'était pas encore question de graphométrie; à diverses typologies et caractérologies, plusieurs appliquèrent cependant la graphologie classique. Le docteur Paul Carton (1930) tâcha le premier d'établir les correspondances entre l'écriture et les quatre tempéraments de base (sanguin, bilieux, nerveux et lymphatique) découverts par Hippocrate de Cos (vers 460-vers 377 av. J.-C.). Les vingt-quatre combinaisons possibles apportaient aux graphologues des notions facilitant leur travail d'interprétation et de synthèse.

Sur la base du couple d'opposés actif-passif, H. Saint-Morand (1943) fonda ensuite une typologie qu'il illustra tout en ajoutant à la graphologie jaminienne un huitième genre, l'inclinaison des lettres, et en comparant l'inclinaison des écritures au schéma de la rose d'orientation, inspirée de Giraudet, qu'il avait mise au point. Pour Saint-Morand, il n'y a que deux grands types humains: le sur-vital présente une écriture intense par ses amplifications, ses complications et autres indices d'une vitalité accrue, tandis que le sous-vital apporte par sa retenue moins de vitalité dans ses actes; son écriture montre des omissions et des interrup-

tions; elle tend plutôt à se rapetisser et à s'atténuer (Neubourg, 1973). Chaque scripteur, avec des nuances et des variances, se rapprocherait de l'un ou de l'autre de ces types.

En 1945, René Le Senne publia un Traité de caractérologie, adaptation et systématisation de la typologie hollandaise de Heymans et Wiersma. La combinaison des trois propriétés constitutives du caractère, l'émotivité, le retentissement et l'activité, donnent lieu à huit types caractérologiques définis dont Emile Caille (1951, 1957) put établir les syndromes graphiques.

Puis, s'appuyant sur la psychologie des profondeurs de Carl G. Jung, la psychanalyste Ania Teillard, disciple de Klages et de Pulver, rechercha dans l'écriture les signes des deux natures opposées extravertie-introvertie. Dans L'âme et l'écriture (1948), elle montra comment les fonctions psychiques jungiennes, la pensée, le sentiment, l'intuition et la sensation, paraissent dans l'attitude introvertie qui inhibe souvent l'écriture, et l'attitude extravertie qui la dilate. Signalons que le couple dilaté-rétracté fut aussi exploré par Louis Corman (1970), créateur du test P.N. Teillard examina également les aspects graphiques de la Persona ainsi que les composantes Animus féminine et Anima masculine décrites par Jung.

Enfin, Roger Le Noble et ses collaborateurs (1956) fixèrent les syndromes graphiques des quatre types de besoins déterminés par le système des vecteurs pulsionnels du médecin et neurologue hongrois Leopold Szondi:

le besoin cyclothymique ou pulsion de contact, le besoin schizophrénique ou pulsion du moi, le besoin paroxystique ou pulsion de protection du moi, et le besoin pulsionnel sexuel.

L'étude des correspondances entre l'écriture et les typologies morphologiques et psychologiques eut aussi ses adeptes en Allemagne (Gille, 1969). Ainsi, H. Pfanne et R. Ellinger recoururent dans leurs analyses aux travaux du psychiatre Kretschmer (1888-1964) répartissant l'humanité en trois types constitutifs: les leptosomes, les picniques et les athlétiques. Pour sa part, Noch Sylvus (1929, 1932) recourut à la psychologie individuelle de Adler; d'autres, à la typologie de E. Spranger (1928) décrivant l'homme théorique, économique, esthétique, social, politique et religieux. Enfin, E. Korff (1936) appliqua à l'écriture les types d'adaptation de Rutz (1925) pendant que H. Lamp'l s'appuyait sur les modes d'intégration de Jaensch (1930).

Pour clore ce résumé de l'approche typologique des écritures, moins développée en Allemagne que dans la graphologie française post-jaminiennne, il convient de relever avec F. Victor (1976) deux autres typologies applicables à l'examen des écritures: celle de W. H. Sheldon (1940, 1944) se traduirait par les traits ronds et déliés du scripteur viscérotonique (aptitudes sociales), par l'élasticité des mouvements du somatotonique (force physique) et par les angles et mouvements tendus du cérébrotonique (réserve et contrôle de soi); celle encore de Karen Horney (1945), créatrice du type agressif qui a le "mouvement contre autrui" de protéger

son besoin névrotique de solitude en laissant autour de chaque mot un espace blanc, et du type soumis qui se porte vers autrui avec la grâce de ses mouvements arrondis.

Aucune des typologies citées jusqu'ici n'est d'origine graphologique; toutes proviennent de recherches morphologiques, caractérologiques ou psychologiques. Celle qui sera maintenant présentée, établie par le neurophysiologiste Rudolf Pophal (1893-1966) qui enseigna la graphologie à l'université de Hambourg, se fonde sur deux types essentiels de comportements moteurs graphiques, les uns d'origine cérébrale corticale et pyramidale, les autres d'origine extrapyramidale (1949). Selon qu'il est sous la dépendance de l'une ou de l'autre de ces aires, le trait présente un durcissement que Pophal subdivisa en cinq degrés de raideur (Versteifungsgrad): l'inconsistance pallidaire graphique, reflet du caractère infantile offrant l'apparence de la liberté; la souplesse subcorticale de l'adaptabilité innée; la retenue corticale consciente de l'adaptation raisonnée; la tension corticale de l'adaptation lente et l'inhibition striaire de la susceptibilité cassante; enfin, la crispation pallidaire de l'inadaptabilité et de la conduite incohérente (voir Gille, 1969; Tajan et Delage, 1972).

Roda Wieser, sociologue, spécialiste de la psychologie de l'écriture des criminels tout comme Lombroso et Pulver, mit vingt ans quant à elle à l'étude des écritures pour finalement établir sa théorie du rythme de base (1969). A son avis, les influences corticales, pallidaires et

striaires ne sauraient expliquer le tout du rythme de base (Grundrythmus) oscillant entre deux pôles extrêmes, l'égoïsme et l'altruisme, et expliquant la polarité du rythme klégésien ainsi que la cohésion de l'âme et de l'esprit, forces antagonistes à l'oeuvre dans l'individu. C'est l'élasticité rythmique d'une écriture qui permet de la situer sur une échelle de caractères allant de la dissolution d'un tracé mou à la rigidité d'un trait dominé par la volonté de puissance, en passant par des degrés de tension plus constants dans leur élasticité et variant entre la souplesse sans relâchement et la solidité sans rigidité (voir Tajan et Delage, 1972). Pour Wieser, l'homme exercerait donc son penser, son sentir et son vouloir conformément au degré de rythme spontané de son écriture (voir Lievens, 1971).

Au moment de la parution de l'imposant ouvrage exposant sa théorie, Wieser n'en était pas à ses premières armes en graphologie. Car dès 1930, elle lançait le premier de deux tomes sur l'écriture des criminels. Le second parut en 1933. Roda Wieser figure plutôt le vétéran pour lequel l'analyse des écritures a depuis longtemps conquis son titre d'instrument utile à la connaissance de l'homme.

Aux Etats-Unis, un autre observateur et chercheur fournit une contribution de valeur à la graphologie expérimentale et théorique: Werner Wolff. Dans Diagrams of unconscious (1948), il faisait part du fruit d'un autre vingt ans de travail. Alors professeur de psychologie au Bard College, il postulait dans une approche combinant des emprunts à la psychologie expressive, à celle de la Gestalt, et à des vues personnelles sur la

psychologie des profondeurs, que des forces inconscientes donnent à l'écriture de chacun un style consistant et mesurable (voir Anthony, 1967). Bien que l'on puisse reprocher à Wolff d'accorder une importance peut-être trop considérable à la simple signature, cet ouvrage clef éclaire puissamment la graphologie.

En France, malgré les objections et l'opposition des défenseurs de la graphologie qui avait toujours été pratiquée, Hélène de Gobineau et R. Perron (1954) avaient finalement introduit la mesure pour une description objective de l'écriture, travail dont il sera davantage question plus loin. Plus tard, W. H. Müller et Alice Enskat (1961) montrèrent que l'interprétation de l'écriture nécessite qu'on recueille sur son compte, si possible, des données historiques, techniques, physiologiques et psychologiques; qu'on se renseigne encore sur les conditions de son apprentissage. Cependant, certains facteurs fondamentaux influencent, à leur avis, toute l'écriture: le degré de raideur ou de tension de l'écriture, la prédominance du mouvement ou de la forme, le rythme, l'originalité, l'homogénéité et la vitalité des mouvements (voir Lievens, 1971). Une oeuvre plus récente, mais l'une des plus originales des dernières années, insiste sur la nécessité, en graphologie, d'appliquer les principes de base de la physique, des mathématiques et de la psychologie. Il s'agit d'une oeuvre à poursuivre de Ralph V. Gologie: A study in symbolism - An empirical foundation of graphology (1973), résultat de vingt-cinq ans d'intérêt pour l'analyse des écritures. Par l'approche mathématique de l'analyse vectorielle, Gologie montre qu'il est possible de mesurer avec précision les composantes de l'é-

criture pour ensuite leur assigner des qualités psychologiques correctes selon une symbolique universelle, représentation même des soucis, des intérêts, des valeurs de l'individu, et de sa croissance psychique. L'analyse vectorielle des éléments graphiques apparaît à Gologie comme un outil précis dans le processus d'explication du pourquoi et du comment l'individu répond habituellement aux problèmes affrontés quotidiennement.

Sur cet ouvrage de Gologie, nous allons clore l'histoire d'un développement qui se poursuit et dont nous n'avons fixé d'ailleurs que les plus remarquables repères. Les sociétés, les écoles, les livres et les journaux de graphologie sont nombreux; surtout, l'analyse des écritures s'est révélée un instrument de qualité pour la sélection du personnel, l'orientation professionnelle et le diagnostic général de la personnalité. La graphothérapie (Olivaux, 1960, 1969, 1971; Sainte-Colombe, 1966) est aussi devenue une technique appropriée à la solution de problèmes psychologiques variés. Analysée sous ses aspects physiologique, pédagogique, social, judiciaire, caractérologique, phénoménologique et symbolique, psychologique et psychanalytique, l'écriture fournit une somme de renseignements peu commune, ce qui lui a peu à peu mérité le caractère d'outil indispensable à la lecture de la personnalité. En France, c'est depuis 1971 que la graphologie est reconnue d'utilité publique. Ce qui ne signifie cependant point que l'enseignement universitaire lui accorde l'importance qu'on lui donne en Allemagne. Là, l'entraînement professionnel du futur psychologue exige de lui une formation en analyse des écritures (Pelton, 1973). Là et en Suisse, son emploi est plus fréquent que celui de toute autre méthode pro-

jective, le Rorschach y compris. Aux Etats-Unis, le scepticisme du début a été vaincu par la constance de réfugiés européens convaincus, comme Klara Roman, de la valeur de leurs techniques d'analyse.

Ce survol des efforts successifs pour imposer la graphologie invite maintenant à considérer l'écriture comme expression, puis projection, avant de rendre compte des travaux accomplis pour en assurer la fidélité et la validité en tant que clef de la personnalité.

Chapitre II

L'écriture comme projection

La psychologie moderne a développé de nombreuses techniques projectives. Entre autres, l'examen de gribouillis, de dessins et de tracés divers a pris, en clinique, une importance qui étonne en comparaison avec le peu de cas accordé à l'écriture, projection plus naturelle pourtant, plus discrète et plus facilement disponible que beaucoup d'autres.

Avant de considérer les raisons, en psychologie, d'user de l'écriture comme test projectif, relevons quelques notions fondamentales à l'éclairage de ce chapitre: celles de projection, de situation projective et de type de projection.

C'est en 1894 que Sigmund Freud utilisa pour la première fois en psychologie le terme de "projection" dont il remania par la suite la définition à quelques reprises. Il voulut d'abord désigner par ce mot un symptôme de défense du moi par lequel, pour se débarrasser de son angoisse, un sujet expulse dans l'autre ce qu'il refuse de reconnaître en lui - qualités, sentiments, désirs -, ou ce qu'il refuse d'être lui-même. Telle est la définition classique du terme, approfondie en 1911 dans l'autobiographie du président Schrëber. Mais dans le dernier chapitre de sa Psychopathologie de la vie quotidienne (1904), Freud avait déjà procédé à un élargissement du sens de la projection, élargissement qui se trouve à la racine des techniques projectives: la projection désigna un mécanisme plus général grâce

auquel le souvenir des perceptions antérieures d'un individu tend à influencer ses perceptions actuelles (voir Pichot, 1971). Dans Totem et tabou (1913), Freud explicita sa pensée. Il y décrit l'animisme, la pensée magique et la toute-puissance des idées observées chez les primitifs, l'enfant et le névrosé, comme le résultat de la projection de processus psychiques primaires sur le monde extérieur, processus visant à l'instauration de l'identité des perceptions. De là découle l'intuition freudienne que la création artistique est à voir comme une projection de l'artiste dans son oeuvre (voir Anzieu, 1960).

En continuité, mais à des moments distincts, la projection passa donc de l'expulsion dans les autres d'émotions embarrassantes à la simple perception du milieu ambiant dans la couleur de nos désirs et états affectifs. Cette plus tardive acception du terme ne détruit pas la première pour laquelle la façon de rejeter au dehors des pensées et sentiments troublants distord la perception de l'environnement.

Si l'on en vient maintenant à étudier le rapport entre la projection définie par Freud et les techniques projectives, deux courants de pensée s'affrontent. Alors que H. J. Eysenck et Roger Mucchielli ne voient rien de commun entre ce concept psychanalytique et les tests dits projectifs, beaucoup élargissent ce concept au point de le confondre avec toute expression de la personnalité, comme la mimique et les gestes. Entre ces positions extrêmes, d'autres (voir Houareau, 1974) ont montré que la sélection perceptive d'un sujet dépendait de son état psychique et que la notion

de projection pouvait tout de même s'appliquer, sans la mettre à toutes les sauces, à des situations fort variées (Ombredane, 1952).

Quand en 1939, dans le Journal of Psychology (8, p. 389), Lawrence K. Frank désigna sous le nom de "techniques projectives" un groupe de tests s'apparentant, il ne se doutait probablement pas de la bonne fortune dont jouirait cette expression. A son avis, ces techniques, et il pensait alors au test des associations de mots de Jung, aux taches d'encre de Rorschach et au test d'aperception de thèmes de Murray, évoquent chez le sujet ce qui exprime son monde personnel et ses processus de personnalité; provoqué par la non-structuration des situations affrontées, il les organise en fonction de ses besoins, de ses sentiments et de ses perceptions, extériorisant par là même ses tendances caractérielles (Abraham, 1963); il leur impose une interprétation personnelle, révélatrice de son univers intérieur: affectivité, besoins, craintes, conflits et mécanismes habituels de défense.

Comme une image sur un écran, le sujet projette sa personnalité dans les tests projectifs, en grande partie fondés sur le concept psychalytique de projection qui établit, nous l'avons vu, un rapport direct entre notre monde intérieur et notre façon de percevoir le milieu physique et social ambiant. Ces tests mettent en lumière le processus de projection en tant qu'aspect inconscient de l'acte perceptif, et c'est sous cet aspect qu'ils ne sont pas étrangers au concept défini par Freud; ils sont les instruments inductifs d'une activité perceptive analysable qui met en jeu la

personnalité totale. Celle-ci s'incorpore les situations offertes de l'extérieur et y réagit selon des attitudes et des conduites révélatrices d'elle-même. S'il s'agit de dessins, de tracés à produire, une connaissance de l'individu ressortira du style de ses oeuvres.

Deux caractères essentiels aux tests projectifs se dégagent de ce qui précède: d'abord, de conception holistique, ils veulent révéler la personnalité totale du sujet; puis, les stimuli proposés ou les situations de test peuvent susciter un nombre indéfini de réponses. Il n'est que de penser à l'épreuve visuo-motrice de Lauretta Bender, test pourtant parfaitement structuré, bien qu'une faible structuration du matériel favorise l'obtention de réponses personnelles plus nombreuses. Quoique moins essentiel, mentionnons un troisième caractère des épreuves projectives: la symbolique psychanalytique est d'un grand secours, à un certain niveau, pour l'interprétation des réponses fournies à ces tests. Depuis longtemps, dessins et récits libres ont paru posséder une signification symbolique, tout comme les rêves et les symptômes névrotiques. Aussi, beaucoup de tests projectifs conduisent à une régression profonde, renvoyant le sujet au stade pré-verbal, comme les dessins, le test du village et ceux des taches d'encre. Dans l'espace à remplir ou à déchiffrer, il projette son image du corps à travers un substitut, dessins ou pièces qu'il dispose ou analyse à sa façon, et que la symbolique de l'espace rendra intelligibles. Car pour elle, la manière d'occuper l'espace exprime la personnalité et, sous cet angle, dessins, peintures, modelage et écriture peuvent être vus comme des techniques projectives.

Ainsi donc, la situation projective est relativement vide en ce sens qu'elle laisse le sujet structurer inconsciemment le matériel et que les consignes sont assez souples pour assurer une grande liberté de réponses et de temps. Elle est aménagée de façon à susciter les ressources profondes de la personnalité et a pour effet d'aviver les conflits, de déclencher l'angoisse et une régression plus ou moins profonde (Anzieu, 1960).

De nombreuses classifications des méthodes projectives ont été proposées. Chacune se ressent de la perspective de son auteur, selon qu'il favorise l'aspect formel ou le but de l'usage des tests, qu'il considère les fonctions mentales mises en exercice par ceux-ci ou les facteurs qu'ils dévoilent de la personnalité.

La classification de L. K. Frank (1948) paraît toujours satisfaisante, ni trop détaillée ni trop imprécise. Il distingue: les techniques constitutives qui, comme le Rorschach, obligent le sujet à organiser un matériel non structuré; les méthodes constructives, quant à elles, lui font composer des structures élargies à partir d'un matériel défini, comme celui du test du village; le T. A. T. est un exemple des techniques interprétatives dans lesquelles le sujet commente un matériel éveillant l'affectivité; pour leur part, les techniques cathartiques, le dessin libre par exemple, permettent l'extériorisation des réactions émotionnelles et la décharge des tensions; les techniques réfractives enfin, comme le Psychodiagnostic myokinétique de Mira y Lopez et la graphologie, mettent à

jour la personnalité à travers les distorsions subies par des moyens de communication aussi courants que l'écriture et le langage. A la suite de cette exposition de notions et de distinctions, la reconnaissance de la graphologie en tant que test projectif, non à côté des autres mais parmi et à eux comparable, sera facilitée.

A considérer l'histoire de la graphologie, son erreur aurait été de naître avant la psychanalyse et d'avoir voulu se constituer comme technique projective avant la lettre et science indépendante. En psychologie, elle aurait eu meilleure chance, peut-on croire, si ses initiateurs et premiers usagers avaient été plus familiers des milieux scientifiques psychologiques. Mais aujourd'hui, ses meilleurs défenseurs ont souvent une formation psychanalytique, psychologique ou médicale.

Beaucoup s'accordent à dire qu'un individu projette dans son écriture ses tendances caractérielles. Parmi d'autres, l'écriture apparaît à Max Pulver (1931) comme une projection de toute la constitution individuelle, physique et psychique; écrire, c'est dessiner inconsciemment sa nature. K. Roman (1952) juge raisonnable de partir des données graphologiques pour interpréter les griffonnages inconscients, projection de pensées et d'émotions refoulées, tandis que Frank Victor (1976) estime l'écriture comme "la plus naturelle de toutes les projections de la personnalité" (p. 145). Le Dr Karl A. Menninger et Irene Marcuse (1957, 1959) voient en elle une projection directe des caractéristiques mentales (voir Pelton, 1973). A travers ses variations par rapport au modèle scolaire, elle prend

forme et reflète, selon le Dr Portabella Duran, la tendance du scripteur à représenter graphiquement et symboliquement son idéal du moi et ses défenses en face des menaces du monde extérieur (voir Vels, 1966). Telles sont les idées qui seront, sous divers angles, maintenant développées.

Rapaport (1946) et Frank (1948) émettent l'opinion qu'un test qui révèle quelque chose de l'intimité d'un sujet est projectif. A ce compte, la graphologie serait à classer déjà comme technique de cette sorte. L'écriture est un geste représentatif qui, par nature, est "projection et rapport à autrui" (Tajan et Delage, 1972, p. 9). La signification projective du geste graphique découvre les conflits inconscients (Allport, voir Semeonoff, 1966), le niveau et le fonctionnement intellectuels, les attitudes comportementales et les tendances caractérielles.

Roseline Crépy (1968) pense que les signes graphiques "représentent essentiellement un choix" (p. 7) révélateur. Ils apparaissent comme la projection des choix du scripteur et des besoins auxquels ses choix correspondent. De même que l'artiste est à la recherche d'un style propre, ainsi le scripteur, à partir d'éléments schématiques ou de modèles alphabétiques, élabore une écriture personnelle. Suzanne Brésard (1968) constate d'ailleurs une identité remarquable entre le style d'un peintre et son écriture; dans ce fait, elle voit la possibilité de la projection d'images mentales dans l'écriture, ce qui serait conforme à l'intuition de Freud pour qui l'oeuvre est projection de l'artiste, sans compter que l'écriture est encore plus spontanée que la composition de dessins et de ta-

bleaux. Comme l'oeuvre artistique, elle est porteuse des conflits, des visions et des sentiments projetés inconsciemment hors de lui par son auteur.

Sur la page blanche, le scripteur projette sa personnalité réelle: en mots conscients, il dessine sa nature intérieure car des représentations inconscientes influencent son écriture qui se développe en portrait et signe de lui-même. Sur la page blanche, plan graphique soumis aux règles de la projection du symbolisme spatial, il trace la topographie générale des zones de sa conscience (Pulver, 1931); l'orientation de l'écriture dans l'espace, le graphologue doit apprendre à l'interpréter.

La théorie de la projection reconnaît la tendance de l'homme à se projeter dans l'objet trouvé sous ses yeux, à l'investir des tensions et impulsions qui l'habitent. Quand il écrit, cette tendance le fait aussi s'identifier à la forme des lettres, surtout des majuscules, dans laquelle il projette ses conflits émotionnels et les compensations en rapport avec son image du corps. Ses mouvements graphiques sont à traduire comme la projection instantanée et non-médiatisée des couches les plus profondes de sa personnalité et de son imagerie inconsciente. Au message délibéré que se veut l'écriture, s'en joint finalement un autre, non intentionnel: celui qui s'empreint dans les tracés à l'instar d'un relâchement de l'attention consciente, attention inutile à la composition de traits devenus spontanés et personnalisés (Roman, 1952).

De fait, l'écriture est une activité qui permet bien des particu-

larismes: exagérations, omissions, ajouts, transformations, raffinements, idiosyncrasies graphiques, diverses constantes d'où se dégage la personnalité. Et, de cet autre point de vue, l'écriture constitue une projection réfractive naturelle. Certes, elle obéit au code alphabétique et à des formes schématiques scolaires; nul écrit n'est cependant dépourvu d'écarts significatifs par rapport à eux. Et, comme toute technique projective réfractive, la graphologie postule que la déformation du modèle reflète la personnalité du scripteur. A travers la singularité incontestable de l'écriture qui se développe parallèlement à l'évolution psycho-motrice, intellectuelle et affective d'un individu, elle veut approcher et comprendre les aspects propres de sa personnalité. En effet, le remodelage plus ou moins conscient du modèle doit correspondre à quelque motif, souligne Roman (1952), à quelque chose d'individuel.

L. K. Frank (1948) classa lui-même la graphologie dans le groupe des méthodes projectives réfractives. Pichot (1954), dans sa présentation des tests mentaux, lui garde avantageusement cette place. Cependant, Frank Victor (1976) lui trouve des caractères qui l'associent à chaque type de tests projectifs. L'écriture est une technique interprétative car, de la même façon que le sujet traduit selon son moi les stimuli du T. A. T. par exemple, c'est selon son affectivité qu'il interprète et reproduit les lettres. Par ailleurs, elle appartient aux méthodes constructives puisque le scripteur doit assembler des éléments connus, c'est-à-dire les lettres qui en soi n'ont aucune signification, en schémas définis, à savoir en mots, en phrases et en paragraphes. L'écriture serait aussi un test ca-

thartique: en ce sens, elle offre au scripteur des moyens d'exprimer inconsciemment ses réactions affectives et de décharger ses tensions dans un jeu de pression, de dimension, de vitesse et de modes variés. Elle se rapprocherait enfin des méthodes constitutives dans lesquelles il faut ranger un matériel désordonné: ainsi, le scripteur organise sur une surface vide - la page blanche - un schéma personnel avec plus ou moins de méthode, d'esthétique et d'économie spatiale. Le moins qu'on puisse en conclure, c'est que la graphologie se rapproche des tests projectifs, surtout distorsifs, par tellement d'aspects, qu'un revers de la main ne peut plus suffire à l'écartier des instruments d'approche de la personnalité. Son efficacité passe pour égaler celle de la plupart des techniques projectives avec lesquelles nous allons maintenant établir quelques comparaisons.

Dans l'interprétation des tests projectifs, le clinicien n'ignore pas le rôle de son intuition et de son expérience. Il en va de même pour l'interprète de l'écriture. Cependant, les signes graphiques, plus faciles à codifier, devraient permettre plus de rigueur et de précision que l'interprétation, par exemple, du test des taches d'encre de Rorschach et de ses dérivés, ainsi que du test des images de nuages de Wilhelm Stern, forme scientifique de la néphomancie assyro-babylonienne (Neubourg, 1973).

Par ailleurs, alors que dans le Rorschach, le T. A. T. et beaucoup d'autres tests l'administrateur de l'épreuve doit lui-même recueillir les réactions du sujet, le graphologue reçoit des réactions directement notées par le scripteur, sans qu'aucun détail ne lui échappe. Il reçoit "un film

sur lequel toute la personnalité est fixée par l'individu lui-même" (Vels, 1966, p. 19).

En ce qui concerne les symboles trouvés dans l'écriture, l'attention qu'on y porte est en accord avec l'orientation de tous les tests de projection quant au contenu symbolique des réponses qu'ils provoquent. Tous s'inspirent de l'apport de Freud introduisant l'étude du symbolisme en psychologie moderne. Les détails purement symboliques, cependant rares dans l'écriture, rejoignent néanmoins la traditionnelle symbolique de l'espace dont la signification remonte aux cosmogonies grecques, signification reprise par la graphologie et, à sa suite, par les auteurs de nombreux tests comme ceux de l'arbre et du village; l'utilisation faite de l'espace inspire largement leur interprétation. Nous avons déjà noté la place de cette symbolique et nous devons y revenir encore plus loin. Sur ce terrain, comme sur bien d'autres, la graphologie se rencontre avec nombre de techniques faisant appel à des productions graphiques ou à des compositions de lignes (Houareau, 1974).

Insistons d'abord, avec Ferraris (1977), sur l'aspect projectif de la ligne, indépendamment des formes qu'elle inscrit. L'énergie déployée et l'état affectif s'impriment dans l'intensité et la force des traits. C'est dans leur épaisseur ou leur finesse, leur continuité ou leur angulosité, dans la multiplicité de leurs aspects, que les formes se structurent, se dynamisent ou se dépriment. D'un examen attentif des lignes exécutées par un individu à travers les divers stades de son développement, se sont

dégagées les règles générales de l'interprétation de celles-ci, règles qui valent autant pour l'écriture que pour les dessins: alors que la dépression rétrécit les mouvements, la relaxation les élargit; si l'agressivité morcelle et épaissit le trait, la sensibilité le nuance; et l'adulte doit avoir un tracé plus varié et moins inhibé que celui de l'enfant. Ces quelques exemples suffisent déjà à montrer le pouvoir indicatif des lignes.

Que ce soit dans les dessins de l'arbre, de la personne ou de tout autre objet projectif, la pression du trait, sa continuité, sa vitesse et sa direction ont leur importance. Toutes les observations et règles générales qui les concernent, adoptées par les techniques de dessins, reposent sur la graphologie (Houareau, 1974) et la rapprochent également des tests de Mira et de Laretta Bender: ces techniques s'enracinent toutes dans la trajectoire laissée par le geste, par le crayon que tient la main, révélateur de la psycho-motricité et de l'affectivité du sujet (Corman, 1970). Signalons ici que si des sujets adultes trouvent des raisons de protester contre la consigne de dessiner, il leur est plus difficile de s'offenser de celle qui leur est faite d'écrire.

Le Psychodiagnostic myokinétique du psychologue espagnol Mira y Lopez aurait cependant sur la graphologie l'avantage de permettre une cotation objective. Il est vrai qu'un terme fixe de comparaison - comme le sont aussi les figures à copier du test de Bender - est une référence fort utile dans un domaine difficile à estimer, mais l'écriture, bien plus que les dessins et les gribouillis, peut échapper à cette difficulté dans la

mesure où elle tient son existence d'un modèle scolaire imposé et que le graphologue s'équipe pour juger objectivement des écarts que le graphisme individuel se permet par rapport au modèle.

Finalement, sur les techniques projectives et même sur l'ensemble des tests psychologiques, l'analyse des écritures présente deux avantages généraux importants (Victor, 1976): d'abord, entre le sujet et sa projection, aucun matériel inconnu ne s'interpose; il écrit ce qu'il veut. Et la présence du sujet n'a rien d'indispensable pour juger de son écriture; en principe, aucune appréhension ne gêne donc la production de celui qui peut même ignorer qu'elle sera soumise à un examen.

Ceci nous amène, par le biais du style opératoire personnel et une présentation plus complète du symbolisme de l'espace, à considérer maintenant l'écriture comme projection du développement de la personne, de sa vie consciente et inconsciente, et des tendances de son psychisme.

Comme tout stimulus du monde extérieur, l'individu s'est incorporé le modèle alphabétique scolaire et y réagit, en écrivant, selon le style et les traits de sa personnalité. Le graphisme serait la projection de ce que Ludwig Klages a appelé l'image anticipatrice. L'intégration du modèle singularise l'écriture et lui donne une configuration conforme au style réactif et opératoire du scripteur: dans l'écriture comme dans la vie, il s'engage ou se retire, maintient des défenses inutiles ou n'obéit qu'à ses impulsions.

L'écriture varie avec l'âge, la profession et l'état de santé (Pulver, 1931), et, comme toute autre tâche, l'acte d'écrire s'aborde et se traite d'une façon caractéristique des motivations fondamentales individuelles. Le scripteur obéit aux tendances naturelles de sa personnalité et les projette sur l'espace graphique en des mouvements rythmés, retenus, contractés ou détendus qui nous le montrent en marche vers son but (Victor, 1976).

Dans A study of symbolism où il présente la symbolique spatiale comme le fondement empirique de la graphologie en se basant sur le développement parallèle du psychisme et du symbole à travers l'histoire, Ralph V. Gologie (1973) pose que l'homme est totalement lui-même, et de façon concentrée, dans l'acte d'écrire; alors, tout ce qu'il est l'influence activement et il s'engage dans le problème d'écrire avec ses attitudes habituelles devant la vie.

Plus philosophiquement, mais dans la même ligne, Pulver (1931) définissait le mouvement graphique comme la correspondance et l'identité métaphysique des émotions. A l'espace fermé dans lequel il lui faut agir, aux formes graphiques qu'il peut simplifier, l'individu répond par une écriture qui le dépeint et révèle sa structure caractérielle; sans masque, sa personnalité se projette dans la façon dont il distribue spatialement son texte et dispose les éléments constitutifs des lettres. Sur la page, milieu d'ambiance, il étale sa capacité d'adaptation, il dresse l'image de son comportement et matérialise ses projections. D'une surface vide, il

fait son champ d'action; et tandis que le rythme de ses mouvements et l'équilibre des formes produites manifesteront les dynamismes de sa personnalité, la configuration globale de la page écrite offrira l'image de sa capacité intégrative (Roman, 1952). Ses facultés d'organisation et d'exécution, ses intérêts et préoccupations, ses états d'âme et ses tensions musculaires se traduiront dans des formes à interpréter.

L'évolution psycho-motrice, affective et intellectuelle, s'inscrit dans l'écriture. Dès le début de son développement, selon Wolff (voir Anderson, 1965), la personnalité se manifeste dans le tracé, symbolisation des pensées et "projection d'idées sur des objets et des activités" (p. 518). Comme le dessin et à tous les âges, l'écriture renseigne sur les phases de sa croissance, sur les relations du sujet avec l'espace et sur sa stabilité émotionnelle. Ses conflits inconscients s'y révèlent, ainsi que ses tendances affectives. En général, par leur projection dans le geste, Hertz (1947) assure que l'on peut déceler dans un graphisme la structure intellectuelle d'un sujet, ses orientations caractérielles et ses attitudes relationnelles ou sociales. Un homme peut mentir ou jouer un personnage, mais la vérité de sa nature, l'essence de sa personnalité, est inséparable de l'image qu'en offre son écriture, de l'avis de Stefan Zweig, cité par Marley (1967).

L'interprétation de cette image dynamique dépend, en large part, du symbolisme de l'espace considéré, depuis Pulver, comme un fondement de la graphologie. Et, sur ce plan, nous l'avons vu, de nombreux tests pro-

jectifs comme le test du village de Margaret Lowenfeld ont emprunté les données de la graphologie. Mais outre l'interprétation de la forme symbolique de l'espace vécu, il convient aussi de découvrir la signification des éléments graphiques formant symboles. Considérons plus longuement ici ces deux aspects du symbolisme.

Le symbolisme de l'espace permet de pénétrer le sens inconscient des mouvements et des rythmes de l'écriture. Les règles de ce symbolisme, fonds commun universel, constituent la voie d'accès à l'inconscient collectif (Gille, 1969), aux représentations inconscientes qui influent sur l'acte graphique, représentations à connaître pour saisir la signification entière de cet acte.

Le milieu graphique tridimensionnel, en tant que contenu significatif non verbal, n'est pas une simple vue de l'esprit. Il répond à une perception profonde, enracinée sans doute, selon Pulver, dans l'archétype d'espace (voir Roman, 1952). L'écriture se développe dans cet espace, matière première dans laquelle se circonscrit l'image de la personnalité. Consciemment et physiquement, le scripteur ressent la surface du papier et se sert de l'alphabet; mais inconsciemment et psychiquement, il dispose du papier comme d'un espace et se dévoile dans le symbolisme spatial comme il le ferait en rapportant ses rêves (Victor, 1976).

La projection de ce symbolisme sur le plan graphique partage le milieu écrit en zones de conscience; et les gestes graphiques, selon les directions qu'ils prennent, projettent les forces d'action et de réaction

habituelles à l'organisme. Ainsi, un mouvement de recul ne peut avoir le sens du mouvement progressif de la dépendivité (Carton, 1933).

Chacun entre en écrivant dans la symbolique droite-gauche enracinée dans son inconscient. La poussée vers la droite désigne l'avenir et la compétence alors que le mouvement à gauche dénote l'influence d'un passé difficile et indique de la maladresse. Le mouvement va aussi du passé, de la mère, de la gauche, vers la droite, vers le père, l'action et l'indépendance. Les représentations de haut et de bas s'intègrent encore dans les gestes du scripteur. Ce qui est spatialement plus élevé ou plus haut recouvre une puissance et une perfection supérieures à ce qui est inférieur et imparfait, c'est-à-dire à ce qui se trouve en dessous, à ce qui se place en bas. L'écriture se conforme tout à fait aux dispositions de ce symbolisme et de ces interprétations constitutives d'un langage commun à l'humanité. Pour Klages (1917), l'attente anticipatrice inconsciente de son résultat préside à la formation de tout mouvement. Et cette attente, accordée aux tendances et aux aspirations de l'individu, imprime à l'ensemble de ses mouvements une formation et une direction propres, parfaitement restituées par l'écriture. Les gestes graphiques, selon la signification des régions spatiales où ils s'effectuent de préférence, inscrivent les intérêts et les attitudes préférés du scripteur.

Chaque lettre écrite peut aussi être vue comme un dessin ou un gribouillis qui se construit autour d'un point et sur une surface partagée verticalement par un axe d'équilibre, l'axe du moi, et horizontalement par

deux axes divisant la lettre en trois zones: la zone inférieure située sous la ligne de base ou zone d'expansion inconsciente, la zone moyenne ou émotionnelle, et la zone supérieure ou spirituelle dans laquelle s'engagent les lettres à hampe. La lettre, projection du moi, s'étend autour de ces axes selon l'harmonie ou le déséquilibre des fonctions ou des tendances psychologiques du sujet (Vels, 1966).

Par rapport à l'axe vertical du moi, le trait se renverse plus ou moins sur la gauche ou s'incline à droite d'après la plus ou moins grande sensibilité exprimée du sujet. Aussi, les mouvements centrifuges et dextrogyres marquent le don et le désintéressement cependant que le repli sur soi et la dépendance s'inscrivent dans les mouvements centripètes et sinistrogyres de l'appropriation (Klages, 1917).

Enfin, la pression exercée sur l'instrument dont on se sert pour écrire donne au champ graphique sa dimension de profondeur et conduit à percevoir les lettres comme des corps ayant un volume, projection même de l'image corporel du scripteur; le corps de la lettre, il l'investit de ses tensions et de ses impulsions, de l'activité de son psychisme (Roman, 1952).

Bref, l'esprit guide la main et découvre les couches les plus diverses de la personnalité par l'intermédiaire d'un symbolisme adapté à la surface graphique. Les penchants et les conflits, le monde intérieur et les attitudes sociales, le poids ou l'agrément du passé, l'espoir ou la peur de l'avenir se manifestent dans les mouvements et les choix nécessités par l'écriture et interprétés selon l'étonnante valeur d'un symbolisme spa-

tial que les arts en général ont toujours utilisé: en peinture, en musique, en danse et en architecture, le rythme, l'équilibre, la plénitude et la légèreté des volumes, la sobriété ou la recherche des modèles et des formes appelés à occuper l'espace, ont toujours donné un sens à l'oeuvre réalisée.

Au langage du mouvement dans l'espace s'ajoute celui des images symboliques que peuvent devenir les formes graphiques et les caractères ou dessins alphabétiques concrets. La symbolique culturelle qui a présidé à la formation du langage écrit continue d'influencer l'écriture même si la culture actuelle peut s'être détachée des rituels symboliques impliqués à l'origine. L'incapacité de percevoir le sens originel des mouvements et des formes graphiques ne les dépouille pas de leur objectif primitif d'être signes et symboles pour qui sait, devant eux, réagir en contemplatif. En structurant à sa manière le matériel graphique, le scripteur donne parfois à l'écriture, non intentionnellement, des particularités qui apparaissent à l'observateur perspicace comme les clairs symboles de désirs qui, comme dans les rêves, se dévoilent. Ainsi, l'écriture du compositeur peut laisser voir des clés de sol, et des figures d'armes à feu peuvent se cacher dans celle du suicidaire. La prudence est cependant de rigueur dans l'interprétation de ces signes; certes, "le geste le plus simple peut exprimer toute une vie", mais seulement "pour celui qui sait voir" (Pulver, 1931, p. 19).¹

¹La pagination réfère à la traduction de l'allemand par M. Schmid et M. De-la main de Symbolik der Handschrift (1931), Le symbolisme de l'écriture, Paris, Stock, 1971.

Nous pouvons à présent conclure, de la présentation des aspects spatiaux de l'écriture, qu'au message révélé immédiatement par les mots s'en ajoute un autre, moins immédiat, mais dont les significations sont claires et nombreuses pour qui sait lire le langage des mouvements dans l'espace et celui de l'imagerie symbolique.

L'écriture jaillit du moi profond. Les émotions et les modes d'action et de réaction du scripteur s'enregistrent si bien dans les gestes délicats à poser pour écrire que beaucoup assurent que l'écriture constitue "le test de projection le plus complet qui soit" (Cobbaert, 1970, p. 10) des conduites conscientes et inconscientes. L'analyse des écritures se comparerait avantageusement aux autres techniques projectives. Ses avantages lui sont au moins égaux quand il s'agit de poser un diagnostic de la personnalité. Elle n'est pas moins sensible qu'eux pour saisir la projection inconsciente de celle-ci (Victor, 1976). Et nous avons même vu que de nombreux tests lui empruntent ses modes d'interprétation.

En tout cas, comme pour la majorité des tests projectifs, l'expérience montre qu'elle tire sa valeur d'un entraînement convenable, d'une expérience qui s'acquiert et s'accroît, d'un mode d'interprétation reconnu qui ne s'oppose pas à l'établissement de ses fondements statistiques.

Chapitre III

L'écriture comme expression

Ce n'est pas d'aujourd'hui que date la constatation des rapports d'identité entre les opérations de l'organisme physique et ceux du psychisme. La bio-énergie qui se propose de "déchiffrer le caractère à partir du corps et d'expliquer une posture physique par ses représentations psychiques, et vice versa" (Lowen, 1976, p. 221) n'est que le développement d'une prévision de Freud (1904) pour qui le geste ou une particularité individuelle pouvait découvrir la personnalité.

Aussi, au début de ce siècle, les philosophes Lange et William James ont proposé de substituer l'observation des caractères objectifs des émotions, c'est-à-dire des gestes, des attitudes et des phénomènes organiques, à l'introspection de la conscience (Ménard, 1951). Ces phénomènes informeraient mieux sur la réalité psychique qu'ils expriment.

L'allemand Ludwig Klages établit en 1917 le principe de l'expression selon lequel "à tout mouvement intérieur répond un mouvement corporel analogue, ou que tout mouvement expressif est involontairement dirigé vers le but instinctif contenu dans" ce qu'il nomme "le phénomène de la Vie intérieure" (1976, p. 84-85). L'énergie psychique s'exprimerait donc dans le mouvement organique.

De tous les mouvements, il n'en est pas que l'on a plus approfondis que ceux nécessités par l'écriture puisqu'elle est leur propre enregis-

trement; elle les restitue avec la plus grande fidélité et, par ce fait même, donne un accès plus sûr aux particularités de l'individu. L'esthéticien japonais Okakura (1862-1913) va même jusqu'à dire que chaque trait représente toute une vie (voir Klages, 1976).

Dans les pages qui suivent, après avoir brièvement épilogué sur la distinction faite entre l'expression et la projection, nous présenterons une vue d'ensemble des comportements expressifs dont l'écriture, tout en déterminant les facteurs de personnalité mis en évidence par cette activité expressive, ainsi que les variables qui peuvent l'influencer.

De l'avis de Bellak et Symonds (Abt et Bellak, 1950), repris par Anzieu (1960), les techniques d'expression s'opposeraient aux techniques projectives, les premières laissant le sujet entièrement libre quant au matériel proposé, les secondes le laissant libre devant un matériel défini et standardisé. Cette distinction ne devrait pas suffire à dissiper la confusion qu'ils trouvent entre l'expression et la projection. S'il est possible de distinguer entre un comportement projectif à travers lequel un sujet attribue à autrui des besoins et des qualités personnels, et un comportement expressif à définir comme le style personnel du même sujet, il est plus difficile de classer définitivement les tests comme projectifs ou expressifs. A l'intérieur d'un même test, "la démarcation entre aspects projectif et expressif est quelque peu artificielle", ces aspects se contrôlant l'un l'autre et chaque aspect ne prenant "son vrai sens que dans, et par l'ensemble des données" (Abraham, 1963).

Mais rien n'empêche d'étudier successivement ces deux aspects d'une technique si elle les présente. C'est pourquoi, après avoir considéré au précédent chapitre l'aspect projectif de l'écriture, nous voulons maintenant insister sur l'aspect expressif qui lui fut toujours reconnu.

Toute méthode qui met en relief la manière dont quelqu'un perçoit une situation, l'approche et l'organise, peut être qualifiée d'expressive. Il n'y a donc pas que les techniques d'expression motrice comme la voix, l'allure, l'écriture et les méthodes de création artistique telles le dessin, la peinture et le modelage, qui rejoignent le comportement expressif; les techniques de structuration perceptive, le Rorschach par exemple, les jeux de construction ou d'organisation spatiale comme le test du monde de Charlotte Bühler (1941), et les jeux d'interrelations sociales comme le psychodrame, le peuvent aussi. Cependant, c'est principalement sur les méthodes d'expressivité motrice, c'est-à-dire celles dont les manifestations résultent avant tout de mouvements, que nous nous arrêterons ici.

Si l'homme se manifeste d'abord par la parole, il le fait aussi par tous ses mouvements. Et ce langage est souvent moins trompeur que le premier, car plus involontaire (Foix, 1970). Ce langage d'action ou ce comportement expressif présente deux caractères, en réalité, indissociables: il est à la fois dynamique dans son expression, et plutôt statique dans sa forme. Les motivations de la personnalité s'expriment dans l'orientation des mouvements, cependant que l'aspect mesurable et formel de ces mouvements paraît suivre une formule configurative tout à fait personnelle

et constante. Expressivement, un dessin ou un type de pression et de rythme dans l'écriture révèle, par exemple, l'humeur du sujet, alors que formellement, la structure et la distribution des signes ou des lettres permettent de reconnaître son style de comportement (Anderson et Anderson, 1965).

Adler, dans Understanding Human Nature (1927), reconnaissait que les pulsions individuelles n'échappent pas à la relation existant entre mouvement physique et vie psychique. Aux forces intérieures conscientes et inconscientes, obéissent les gestes et les mouvements expressifs corporels. Par eux s'exprime "le sens de l'activité de l'Ame," affirme Klages (1976, p. 19-20); par eux, "compromis entre ce qui est désiré et ce qui est défendu," (Abraham, 1963) se manifestent les préoccupations centrales de l'homme. Ses mouvements et ses façons d'être - arts, gestes, parole, écriture - sont l'aveu moteur, plastique ou graphique, de ses pensées, de ses sentiments et de ses désirs. Tracé, parlé ou mimé, l'enregistrement des expressions motrices cristallise les décharges de tension de l'individu et ses comportements adaptatifs.

Ajuriaguerra et al. (1964) ont noté le développement conjoint des processus psychiques et moteurs et reconnu que "chaque affect a sa composante tonique" (Tome 1, p. 198). Face à l'action et dans son exécution, chacun adopte une attitude et un comportement caractéristiques. Sciemment ou non, il conforme ses gestes et mouvements à ses habitudes, à ses manières de juger et d'agir, à ses pensées et sentiments. Pour l'oeil sa-

gace, son monde intérieur se traduit en mouvements. C'est pourquoi K. Roman a pu conclure de ses études sur l'écriture que la tonicité musculaire est symptomatique non seulement du fonctionnement physique, mais aussi de l'état psychologique (voir Anderson et Anderson, 1965).

A moins de causes accidentelles et de maladies, l'homme ne peut modifier ce qu'il est fondamentalement; et entre ce qu'il est et ce qu'il exprime, il n'y a pas de dichotomie: son allure, sa mimique et ses gestes, son écriture et ses productions artistiques, la modulation de sa voix et tous ses moyens d'expression sont psycho-physiques et se correspondent. Pour Crépieux-Jamin (1963), ils sont "toujours en rapport d'intensité avec le sentiment qui les a produits" et "de qualité avec le caractère" (p. 33). La facture des mouvements conscients et inconscients constitue la marque d'une personnalité.

De nombreux chercheurs ont tâché d'obtenir des preuves expérimentales de la relation existant entre les phénomènes expressifs. Avant de nous attacher principalement à l'expression écrite, nous exposerons brièvement les études qui examinent le rapport entre l'écriture et d'autres branches de la gestique.

Puisque chacun pose des gestes typiques, il est permis de postuler que ses mouvements ne sont pas le fruit du hasard, mais qu'ils répondent à ses motivations essentielles et aux conditions de son milieu. Félix Deutsch (1947) a mis à jour des relations évidentes entre le comportement moteur ou les patterns posturaux de ses sujets et leur expression ver-

bale de matériaux inconscients. Toute perturbation de l'équilibre entre l'organisme et son champ d'action se décèle dans ses mouvements expressifs.

Dans son oeuvre sur L'image du corps, P. Schilder (1950) signale que les tendances et les désirs de l'individu sont inséparables de son expression et de ses mouvements, eux-mêmes reliés à des processus d'origine centrale cérébrale. Pour comprendre les plus hautes fonctions du cerveau, il importe de connaître la signification des gestes, des postures et des conduites; correctement déchiffrée, l'expression de l'organisme découvre les dynamismes de la personnalité.

Bien plus tôt, Allport et Vernon (1933), dans leur étude sur le mouvement expressif, avaient mesuré diverses dimensions du comportement comme la rapidité de la lecture, de la marche, de l'exécution d'un dessin, la pression exercée sur l'outil, la longueur des tracés. Dans l'organisation de mouvements variés, ils trouvèrent une consistance suffisante pour ne point juger déraisonnable de la dire proportionnelle à l'organisation et à l'intégration de la personnalité. Ainsi, celui qui marche à grandes enjambées aura une grande écriture et fera de grands dessins; et les productions grandioses de celui qui se surestime accablent les petites figures du déprimé et de l'enfant insécure (Abraham, 1963).

A ce stade, il est déjà possible d'identifier des facteurs pouvant influencer le comportement expressif et, conséquemment, l'écriture. A l'âge, au sexe, à la constitution et au milieu naturel, il faut encore ajouter les exigences du but immédiat d'un mouvement. Sur ce plan, cer-

taines conventions peuvent intervenir; il est des habitudes spéciales auxquelles il faut se soumettre. Par ailleurs, les conditions de l'environnement et l'état affectif du moment peuvent retentir sur le comportement. En certaines circonstances, quelqu'un pourra même recourir au déguisement de son expression normale. Rappelons enfin que les maladies et les déformations pathologiques et accidentelles de l'organisme ne peuvent faire autrement que de perturber le langage expressif (Anderson et Anderson, 1965).

Alors que Holt (1915) a montré que le mouvement d'un individu est en relation fonctionnelle avec son environnement interne et externe, Anders (1928) trouve que chacun opère selon un rythme personnel, objet d'un choix préférentiel non délibéré. Si tous les gestes sont une manifestation d'énergie, orientée dans une direction, occupant une étendue pour composer une forme, Ménard (1951) considère le rythme comme le trait d'union qui les unit tous.

A partir de formes d'expressivité plus nombreuses que celles examinées par Allport et Vernon, W. Wolff est arrivé aux mêmes conclusions que ceux-ci. Sa première étude (1942) porta sur le diagnostic de la personnalité d'enfants à partir d'une analyse aveugle de leurs attitudes expressives et validée par les observations de leurs professeurs. Dans une autre (1943), des juges réussirent à appairer les voix, les écritures et d'autres moyens d'expression des sujets examinés: les résultats montrent qu'un individu exprime, par différentes voies, la même caractéristique dans une proportion qui dépasse de une fois et demi jusqu'à deux fois ce que le ha-

sard seul aurait pu occasionner, de sorte qu'il est permis de parler du comportement expressif comme d'un langage marquant l'unité de la personnalité. Une troisième étude de Wolff, menée en collaboration avec J. Precker (voir Anderson et Anderson, 1965), rapporte la transposition graphique d'impressions musicales par des enfants et montre que l'évocation d'états émotionnels détermine des postures et des tensions musculaires relatives à ces états qui s'enregistrent en caractères spéciaux dans le graphisme. C'est ce que montre encore une expérience de Peters et Merrifield (1958) qui demandèrent à des adultes de traduire vingt-quatre adjectifs par une ligne pouvant les représenter.

D'autres auteurs ont étudié le rapport entre le comportement expressif et la morphologie. Kretschmer (1926) a montré que le comportement expressif du schizoïde varie entre la rapidité et la lenteur alors que le cycloïde se meut entre la ténacité et les à-coups. Pour sa part, Enke (1930), à partir de l'examen de la motricité de 500 individus, conclut que les pyknics sont à la fois plus lents et plus irréguliers que les athlétiques et les leptosomes, ces derniers montrant de surcroît, en toute situation, de la prudence et de la tension.

En 1946, une étude de Duffy montra, par des analyses factorielles que le niveau de tension musculaire, présent dans toute les formes d'expression, est une caractéristique généralement constante et un aspect de la personnalité de chaque sujet. L'une de ces expériences consista à mesurer, en trois occasions différentes, la tension musculaire de la main

de 25 sujets ayant huit tâches à exécuter. Quant à Charlotte Wolff (1947), elle examina 115 garçons anormaux, âgés de 9 à 16 ans, faisant l'hypothèse que la main pouvait être mise en relation avec l'intelligence, le développement musculaire et les glandes endocrines. Et dans 85% des cas, l'on put diagnostiquer les types de personnalité à partir de l'observation des mains. Notons à ce propos que dans une étude antérieurement citée de Werner Wolff (1943), les expérimentateurs avaient pu appairer des photos de mains et d'autres formes d'expression, et donner des descriptions de la personnalité étroitement apparentées à la biographie des sujets et aux jugements de ceux-ci sur eux-mêmes.

Langer (1938) avait déjà apporté une bonne preuve statistique de la relation entre les attributs de la personnalité, tels l'agressivité, la domination et l'exhibition, et les phénomènes expressifs moteurs. Luria (1932), Smith et Diven (1938) avaient aussi montré la possibilité d'utiliser l'incoordination musculaire - les tremblements involontaires digitaux dans la recherche de Luria - comme indice de l'excitation émotionnelle.

Les expériences d'Arnheim (1928), de Vernon (1933) et de Wolff (1943), expériences d'appariements de l'expression faciale avec la personnalité, présentent aussi des résultats supérieurs à ceux que l'on aurait attendu du hasard. De même, la voix paraît être un comportement expressif valide et constant: des appariements de voix avec des spécimens d'écriture ou des descriptions de personnalité aboutissent à des résultats meilleurs que ceux du pur hasard. De nombreuses recherches le démontrent (Allport

et Vernon, 1933; Carp, 1945; Fay et Middleton, 1939; Pear, 1931; Wolff, 1943).

L'allure indique aussi sensiblement l'individualité. Outre les études déjà mentionnées d'Anders (1928), d'Enke (1930) et de Wolff (1943), celles de Blake (1933) et de Stone (voir Lerner et al., 1941) découvrent que l'allure et le mouvement corporel sont des expressions stables et variables de la personnalité. Tout mouvement dans l'espace s'oriente vers l'individu lui-même si c'est un mouvement de flexion; par opposition, le mouvement d'extension intéresse davantage son environnement. L'orientation du mouvement ou l'attitude musculaire manifeste donc l'attitude mentale de l'organisme à l'égard du milieu (Goldstein, 1939). Ce principe constitue d'ailleurs un fondement du test de Mira (1943).

Finalement, des études ont spécialement porté sur les phénomènes artistiques expressifs. Des expériences d'appariements divers conduites par Balken et Masserman (1940), Sanford (1942), Vernon (1933, 1936) et Wolff (1943) ont montré que l'on pouvait considérer les styles parlé, littéraire et artistique, comme caractérisant la personne. De nombreuses recherches ont en outre examiné le rapport pouvant exister entre la personnalité et le style d'exécution d'un dessin ou d'une peinture. Parmi ces études, celles d'Alschuler et Hattwick (1947), de Brick (1944), d'Elkisch (1945), de Waehner (1942, 1946) et de Wolff (1942, 1948), retenons-en une de Waehner (1946): ses analyses des peintures de 55 filles d'âge scolaire s'accordent avec exactitude à leurs résultats au Rorschach et à l'ana-

lyse de leur écriture.

De l'ensemble de ces recherches ressort la confirmation probante d'un postulat déjà ancien, à savoir que le comportement sous tous ses modes, que les divers mouvements d'un organisme, expriment sa personnalité et sont des instruments fidèles pour juger des caractéristiques de celle-ci (Anderson et Anderson, 1965).

Puisque l'écriture est le résultat d'un mouvement, elle participe implicitement, sinon directement dans beaucoup de cas, à la preuve statistique rassemblée par les études ci-dessus présentées de la valeur diagnostique des mouvements expressifs. Mais avant d'en arriver au chapitre exclusivement consacré aux plus importantes études sur la validation de l'écriture comme instrument de diagnostic de la personnalité, un exposé théorique de sa valeur comme technique expressive permettra de rejoindre ses principes et ses données empiriques.

Les tests de dessins, les tests d'expressivité motrice comme le Mira, le Bender, et la graphologie, se fondent sur l'hypothèse que, étant donné que l'organisme vivant forme une unité, toute attitude mentale s'accompagnera d'une attitude musculaire correspondante. Quelque soit l'organe dont use l'organisme pour opérer, impressionner ou communiquer, chacun l'exprime tout entier, lié qu'il est aux plus complexes fonctions cérébrales (Abraham, 1963).

D'autre part, il n'est pas de mouvement plus délicat et plus com-

plexe que ceux exigés par le dessin et l'écriture. En particulier, l'écriture conserve la trace des gestes les plus fins et les plus involontaires qui la produisent. Ajouté à l'avantage de son enregistrement permanent et immédiat, le mouvement graphique passe pour le phénomène expressif tout désigné au rôle d'objet d'étude (Jacoby, 1940). Ce mouvement qui entraîne la trace de son développement, de ses hésitations comme de ses élans, répond au besoin qu'a la psychologie expérimentale de fixer l'action; Pierre Janet reconnaissait en lui, au Deuxième Congrès International de Graphologie tenu en juin 1928, "un admirable instrument de fixation, d'immobilisation du temps" (voir Ménard, 1951, p. 45).

Les déformations apportées par le scripteur au graphisme modèle appris à l'école ne sont pas l'effet du hasard. Comme tout autre mouvement, elles dépendent de facteurs de la personnalité qui, par leur intermédiaire, s'expriment physiquement. L'analyse des écritures postule donc que toute déformation régulièrement imprimée au graphisme est expressive de la personnalité. Un trait d'écriture habituel est révélateur d'un mode tout aussi habituel d'action, d'une constante du caractère (Falcon, 1964). Les dynamismes de la personnalité que la psychologie appliquée fait s'extérioriser par toutes sortes de tests, la "mimique graphique" (Beauchataud, 1959, p. 46) les manifeste aussi; c'est pourquoi l'analyse des écritures devrait se ranger parmi les méthodes cliniques en tant que "psychomètre impartial" et "miroir qui ne farde pas" (Rochetal, 1947, p. 271-272).

L'écriture rend sensibles les manifestations inconscientes de la

personnalité en fixant l'image d'un comportement intégré: celui de la manière dont un esprit fonctionne, de son attitude à l'égard de la vie et d'autrui, de l'impact enfin de sa pensée sur ses sentiments (Olyanova, 1960). Processus dynamique elle-même, elle informe sur tout autre processus dynamique du scripteur. Déjà, en fondant la graphologie en 1889, Crépieux-Jamin établissait l'analogie entre le geste et l'écriture. Elle est inscriptions de mouvements physiologiques, rendus mesurables dans leur étendue, leur rythme, leur forme, leur direction, leur constance et leur énergie. Et puisque les gestes traduisent des états d'âme, ces inscriptions correspondent à des mouvements psychologiques déterminés. C'est pourquoi Ribot (voir Ménard, 1951) considérait la graphologie comme partie intégrante d'une psychologie du mouvement. Les données physiologiques et psychologiques relatives aux mouvements valent aussi pour la suite des menus gestes qui construisent l'écriture. De la même manière qu'on reconnaît un peintre à sa touche et un sculpteur à la facture de son oeuvre, l'écriture résulte d'une action favorisant l'accès aux traits de caractère de son auteur. Et ce geste matérialisé, "précipité fixé" du caractère (Pulver, 1971), s'offre sans cesse à l'analyse, à la comparaison et à l'interprétation.

Ce geste n'a rien d'occulte bien qu'une certaine graphologie ait pu donner à le penser. La popularité de cette forme d'expression supérieure a pu aussi la discréditer aux yeux de la science, mais de plus en plus de psychologues lui portent intérêt; ils découvrent que ce mouvement est l'un des plus accessibles, des moins fugitifs, des moins difficiles à

mesurer.

L'écriture se fonde sur la physiologie. C'est à partir d'un influx nerveux expressif que l'idéation se transforme en contractions musculaires et s'écoule au-dehors grâce aux mouvements de la main. Celle-ci n'est que l'outil mis en oeuvre par l'action combinée de muscles et de nerfs répondant à l'initiative du cerveau, régulateur des impulsions et des réactions visualisées dans l'écriture.

Celle-ci n'est pas le fruit d'une activité périphérique autonome et conditionnée, mais le résultat d'une intégration de processus directement soumis au cerveau, insiste Roman (1952). Dès 1895, Preyer présentait l'écriture manuelle comme une écriture cérébrale. Le cortex, d'où émanent les impulsions motrices qui parviennent aux articulations par les voies nerveuses, est directement responsable de la formation des lettres et de l'organisation générale de l'écriture, activité spatio-temporelle complexe. C'est pourquoi l'écriture est intimement liée à la personnalité et aux stimuli psychologiques correspondant à ses éléments; les systèmes musculaire et nerveux laissent paraître dans les mouvements qui s'enregistrent les états physiques et émotifs, les réactions conscientes et inconscientes du scripteur. Un autre fait montre la dépendance cérébrale de l'écriture: qu'il écrive avec le pied ou la main, droite ou gauche, avec la bouche, l'écriture de quelqu'un présente les mêmes caractéristiques générales; depuis longtemps, Erlenmeyer et Preyer en ont apporté la preuve (voir Pulver, 1971). L'écriture est l'image de l'action du cerveau, producteur de

la pensée, centre d'aboutissement des sensations. Il commande à la main comme à tout l'organisme, lui imprimant des mouvements qui contiennent l'être entier. "Photographie des mouvements cérébraux et des réactions nerveuses" (Rochetal, 1947, p. 9), l'écriture découvre l'homme.

S'il existe des écritures nationales, c'est encore que les races ont leur personnalité et que l'écriture "tient logiquement à l'organisation cérébrale des peuples", pensait déjà Michon (voir Rochetal, 1947, p. 319). Et, par cette voie, nous retrouvons les facteurs influant sur l'écriture. Avec les cultures nationales, les modèles graphiques varient; mais cette diversité même, pourvu que l'on soit informé des différences culturelles, manifeste aussi les différences individuelles (Ajuriaguerra, 1964).

A l'évidence, l'âge constitue un facteur d'influence sur l'écriture. L'enfant, dont la coordination motrice est insuffisante et dont la capacité de représentation et d'anticipation mentales débute son développement, montre dans son écriture les traces de son effort de coordination et, en conséquence, le peu de spontanéité de ses mouvements comparativement à l'adulte. Vinh Bang (1959) a trouvé que l'enseignement de l'écriture pouvait commencer vers les sept ans, le dessin préparant à son apprentissage.

Comme aussi la fonction d'écrire est liée à un complexe et délicat fonctionnement nerveux et musculaire, Duparchy-Jeannez (1919) a noté l'extrême sensibilité de ce phénomène expressif aux influences pathologiques et aux symptômes de maladies diverses. La condition physique et ner-

veuse affecte l'écriture de façon telle que son analyse permet le dépistage de maladies nombreuses, psychosomatiques, nerveuses, organiques ou musculaires (Booth, 1937, 1939; Downey, 1908; Lewinson, 1938).

Si l'examen de l'écriture permet de déceler les facteurs qui l'influencent, ce bénéfice n'est que secondaire. Le graphologue se propose d'abord d'y découvrir une personnalité dont les facettes s'expriment dans la diversité même du graphisme.

Le modèle appris est représentatif d'un mode de penser et de vivre, d'une culture. Mais chacun combine à sa manière les mouvements d'extension, de flexion et de rotation des doigts, et le mouvement progressif de l'avant-bras, nécessaires à l'exécution du geste d'écrire. Il adopte une combinaison propre et d'autant mieux traductrice de son état, de son tonus et de son énergie, que le contrôle de ces gestes, par habitude, est devenu inconscient. Les formes graphiques modèles, il les modifie, simplifie ou élabore; et de la page, espace fermé qui attend sa réponse, il dispose selon la manière de ressentir et d'agir qui le caractérise. Dans cet espace, il s'engage comme dans son environnement; il utilise le champ de l'écriture avec impulsivité, inhibition, ou en faisant montre d'un contrôle adapté et productif, selon l'harmonie qui règne entre son milieu et lui-même (Anderson et Anderson, 1965). Cette coordination plus ou moins équilibrée entre le monde et lui s'inscrit dans le rythme de ses mouvements: leur cohésion, leur intensité et leur vitesse, éléments du rythme, expriment d'autant plus la vie que la régularité de leur retour s'imprime dans

la trace des mouvements, ainsi que la régularité des pulsations cardiaques. Inconsciemment, le scripteur adopte un rythme personnel d'écriture, reflet de son style comportemental.

L'écriture est d'ailleurs à considérer "comme un secteur du comportement", "élément parmi d'autres du comportement quotidien" (G. P. Brabant, voir Tajan et Delage, 1972, p. 15). Sa configuration ne provient pas du hasard. Manifestations de modèles comportementaux, les formes graphiques s'organisent systématiquement, sensibles encore aux changements qui surviennent dans la personnalité. Quelqu'un ne peut par exemple passer de l'exaltation à la dépression sans qu'on puisse noter la tendance de ses mouvements à décroître, occasionnant une diminution de taille des formes expressives graphiques (Anderson et Anderson, 1965).

Au moins superficiellement, le style de ce comportement - l'écriture - est significatif des attitudes, des défenses, des rôles sociaux et des modes de contact du scripteur (Ajuriaguerra, 1964). Et pendant qu'il se concentre sur le sens de sa communication, son inconscient profite librement du champ non structuré de la page, y répondant selon ses valeurs et ses pulsions réprimées.

Le Dr Harry O. Teltcher affirme que l'écriture révèle plus rapidement que tout autre test les motivations conscientes et inconscientes (voir Pelton, 1973). Les forces qui meuvent l'homme, souvent contradictoires, s'inscrivent dans l'écriture; les tendances et les impulsions qui l'ont produite se dégagent de la restitution du "dynamisme de sa genèse",

de la décomposition de sa structure en ses "unités de mouvement" (Pulver, 1971). Mais avant même toute analyse de ses éléments, la totalité de l'écriture constitue une forme animée, représentation et expression de la structure et des énergies psychiques de son auteur; ce n'est qu'après la saisie de l'unicité et de l'unité d'un graphisme que l'on devrait rapporter chaque élément de mouvement à sa fonction ou signification symbolique (Dubouchet, 1967).

Les mouvements et les formes qui correspondent à son type de personnalité, le scripteur les accentue; ceux qui le gênent par leur difficulté, il les élimine autant qu'il se peut de son écriture. En principe, la formation des lettres exige que l'on dirige autant de courbes de gauche à droite que de droite à gauche (Le Guen, 1976), que l'on trace autant de trajectoires centripètes que centrifuges. Mais, selon ce qu'il est, le scripteur opère un choix inconscient. La clé de son comportement ressortira de la prédominance de l'une ou de l'autre de ces trajectoires de l'intérêt.

Pendant que, d'une part, la direction des mouvements renseigne sur l'objet des tendances altruistes ou narcissiques, la dimension des formes produites traduit le degré d'expansion des impulsions et des besoins (Vels, 1966). Il peut arriver cependant qu'un sujet veuille, sous la régularité de son graphisme, cacher ses tendances inconscientes, ses désirs et ses émotions. Delachaux et Bousquet (1960) pensent que c'est surtout dans la pression exercée qu'il faut rechercher ces tendances. Les

ambitions et les frustrations qui ne peuvent se faire jour dans la direction et la dimension des mouvements exercent alors dans la pression leur violence refoulée.

Des conflits internes se réfléchissent donc dans la pression tandis qu'une faible estime de soi se compense en dimensions exagérées. Quant à la méfiance, au retrait, à l'instabilité de l'affirmation, aux sentiments d'insécurité et aux réactions émotives excessives, ils s'inscrivent dans l'inclinaison des lettres: elles penchent fortement à gauche ou ne parviennent pas à adopter un degré relativement uniforme d'inclinaison. Les fluctuations de l'esprit se reflètent encore dans la direction des lignes écrites qui mettent en relief le degré de stabilité du caractère (Vels, 1966). Nombreux sont donc les éléments qui rendent visibles les tensions internes et les mouvements profonds que la conscience peut ignorer.

Max Pulver (1971) voit en effet dans le matériel graphique deux modes d'expression, l'un, volontaire, l'autre, affectif et involontaire. Pour Klages (1976), la tenue de la plume sert d'intermédiaire inconscient à la réalisation de l'image anticipatrice psychique. La tenue longue de l'instrument, expression manifeste d'insouciance, donnerait à l'écriture une épaisseur et une plénitude de ton qui sont le propre de la spontanéité dans le plaisir des sens; la netteté qui s'y oppose répond à la tenue courte et correspond à une excitabilité et à une sensibilité spiritualisées.

Dans le domaine affectif, les divers degrés d'inclinaison de l'écriture reflètent le besoin de contact et de chaleur humaine, que ce besoin soit rejeté, modéré ou nettement exprimé. L'intensité du tracé ou la pression valorise aussi la force du sentiment (Vels, 1966). Quant à la juxtaposition des mouvements, elle traduit l'inhibition de l'hypersensible, tout comme le laisse entendre son langage saccadé (Lecerf, 1968). Le mouvement du scripteur, existant expressif, révèle ses états d'âme. Bien plus, il peut les modifier en améliorant ses mouvements, constatation à la base de la graphothérapie (Olivaux, 1971).

Si l'écriture est, pour le sociologue Emilie Socha (voir Pelton, 1973), une radiographie d'ensemble de la personnalité, elle doit montrer non seulement les motivations et les conduites émotives, mais aussi les possibilités de l'intelligence, sa puissance analytique, synthétique, logique et créatrice. Elle devrait fournir "un véritable portrait intellectuel" de l'individu (Rochetal, 1947, p. 18).

L'écriture est en effet pensée active. Edington (voir Olyanova, 1960) la trouve comparable aux performances verbale et non verbale obtenues à l'Echelle d'intelligence pour adultes de Wechsler. "De plus, ajoutet-il, l'écriture montre mieux que ce test la manière selon laquelle ces deux facteurs interagissent" (p. 221-222). Qu'il y ait un rapport nécessaire entre l'intelligence et l'écriture, les conditions nécessaires à son apprentissage le démontrent encore. A partir de l'étude de J. Piaget et de B. Inhelder sur La représentation de l'espace chez l'enfant (1948),

Vinh Bang (1959) a montré que son enseignement

n'est possible qu'une fois l'enfant parvenu au stade où sa structure mentale lui permet de saisir les rapports topographiques et de différencier les rapports euclidiens dans leur représentation mentale et par conséquent dans leur reproduction graphique (p. 16-17).

Comme tous les gestes, l'écriture n'exprime pas des caractéristiques isolées. L'intelligence qu'elle manifeste est indissociable de la personnalité totale. Cependant, parmi les nombreux modes d'écriture sur lesquels on reconnaît l'influence la plus directe des facultés intellectuelles, il faut noter la rapidité des mouvements et l'aspect proportionné de l'écriture. La rapidité dénote l'intelligence en ce qu'elle indique la célérité de réaction de l'individu en présence de ses tâches intellectuelles, manuelles ou mixtes. Le maniement rapide de l'espace graphique est encore symptomatique d'imagination et de spontanéité. Quant à l'écriture proportionnée, c'est-à-dire celle dont les lettres et leurs éléments ne présentent pas de disproportion, de déséquilibre flagrants ou de déplacements systématiques dans l'un des sens des axes spatiaux, elle indique des jugements sensés, des opinions pesées et nuancées. La clarté, la recherche de l'essentiel, en même temps qu'une touche d'imagination, qualifient l'expression de l'idée. Bref, la proportion, sans régularité excessive ni stéréotypie graphique, s'allie aux capacités spéculatives de l'esprit scientifique: la sagacité, la critique et la synthèse en sont les forces (Vels, 1966).

La plume restitue, en l'enregistrant, toute la vie psychique du

scripteur. Le phénomène des gestes graphiques suppose une réalité essentielle, une qualité existentielle qui s'exprime par lui, qu'il trahit. Ses dispositions intimes, H. Wallon (voir Sillamy, 1967) pense que le scripteur les révèle indubitablement par son écriture qui, comme tout comportement, traduit l'essence de l'être. Car l'être entier oriente la main qui écrit. Le Dr Paul Chauchard (voir Cobbaert, 1970) invite à voir au-delà de l'aspect mécanique musculaire et cérébral de ce geste devenu instinctif; la nature intime du sujet, son caractère inné et ses traits acquis, il peut les divulguer. Dans l'acte graphique, conscience et inconscience confluent pour rendre toute la nature.

Avec le caractère, l'écriture évolue sous l'influence des impressions ressenties et des expériences vécues. Pour le pénétrer, l'analyse des écritures est la science par excellence, selon Foix (1970), puisque le geste graphique manifeste le plus exactement les impressions de l'intelligence sensible. Pour Klages (1976), l'écriture est l'image expressive du caractère qui conditionne ses propriétés: la vitesse, les formes de liaisons, les interruptions et les modifications du tracé, etc. En examinant celles-ci, il est possible de reconstituer le caractère, car entre elles et lui, le rapport est le même qu'entre lui et le geste expressif, l'écriture se définissant comme une succession de gestes.

Le mouvement d'une écriture, plus que les formes conventionnelles qui en résultent, reflète la personnalité. Le mouvement individuel personnalise les formes de base en les modelant au gré du développement

de la personnalité. Pour le Dr Harold L. Wise, spécialiste en psychologie scolaire (voir Pelton, 1973), l'homme trace son auto-portrait dans les mouvements expressifs qui sous-tendent l'écriture, conduite livrant d'un sujet l'image la moins partielle.

Après la phase d'apprentissage, l'écriture gagne en spontanéité pour devenir libre expression. Dès lors, chaque composante de la personnalité trouve à s'exprimer dans cette nouvelle acquisition, maîtrisée et désormais soumise aux propres mouvements du scripteur, lui-même animé par ses caractéristiques psychologiques. Telle écriture, telle individualité, peut-on dire en conclusion. L'écriture exprime en effet beaucoup de l'homme: ses forces physiques et mentales, l'état de son développement personnel, son image de soi, l'allure de ses relations sociales, ses émotions et les attributs de son caractère. Depuis Crépieux-Jamin, le fondement de la graphologie n'a jamais cessé d'être l'écriture considérée comme geste expressif de la personnalité.

Chapitre IV

L'écriture, projection et expression
valide de la personnalité

Il peut paraître étrange que l'analyse des écritures, vieille de plus d'un siècle, doive encore défendre sa cause sur le marché des valeurs scientifiques. S'il est difficile d'admettre que la psychologie ne l'ait pas encore admise de plein droit au nombre de ses techniques courantes en prenant soin de la valider au sens où elle entend cette opération, il est plus étonnant que des graphologues sérieux négligent aujourd'hui d'entreprendre les études qui la rendraient digne de considération pour un esprit scientifique, sous prétexte qu'elle est un art. Mais ni la psychologie ni l'art graphologique ne sauraient honnêtement ignorer les recherches statistiques nombreuses qui en démontrent la valeur. En effet, si nombre d'ouvrages pseudo-scientifiques l'ont occultée aux yeux de la science, d'autres recherches, consciencieusement menées, ne peuvent être rejetées comme le produit du charlatanisme. Elles présentent des faits objectifs généralement méconnus; et le jugement porté sur la graphologie par ceux qui les ignorent, fussent-ils experts en leur domaine, ne saurait à lui seul invalider cette technique.

Longtemps, certes, l'évaluation intuitive et qualitative de l'écriture a présidé à son analyse; mais depuis longtemps aussi, des graphologues et des chercheurs ont intégré à la méthode graphologique le sens critique et la vérification. De fait, dès sa fondation, la graphologie a recherché les preuves expérimentales de ses propositions. Puis, avec le

développement des sciences statistiques, tout comme les techniques projectives et objectives, elle s'est soumise, quoique non généralement, à l'examen de ses possibilités psychodiagnostiques. Des recherches entreprises en vue de sa validation, nous tâcherons de présenter les plus éloquentes, ou par leurs défauts même ou par leur apport sûr au but qu'elles poursuivaient.

Quand on examine la graphologie expérimentale débutante, il est difficile de ne point comparer ses premiers pas à ceux de la psychanalyse: dans les deux camps, l'hypnose fut d'usage, l'on pensa pouvoir utilement se servir de drogues, et le maître entreprit son auto-analyse. Indépendamment de Gustave Brindier (voir Crépieux-Jamin, 1963) qui suggérait dans la Revue philosophique de février 1886 l'utilisation de l'hypnose pour contrôler les données graphologiques, Paul Janet, Charles Richet et les docteurs H. Ferrari et J. Héricourt présentèrent, la même année, une première expérience de graphologie à la Société de Psychologie physiologique. Selon leur hypothèse, chaque personne doit posséder une écriture distincte si la personnalité individuelle détermine vraiment la forme de l'écriture. Leurs expériences faites sur des sujets hypnotisés confirmèrent que l'écriture est fonction de la personnalité et varie selon les états permanents ou transitoires de celle-ci.

Lombroso (voir Vanini, 1975) contribua également à la graphologie expérimentale. La comparaison des écrits de ses patients lui fit observer, en 1895, que tout changement dans l'état pathologique individuel se répercute dans l'écriture dont les modifications sont à rapporter directement

aux perturbations caractérielles et aux états morbides de l'organisme. En collaboration avec Richet, il considéra également les effets de l'hypnose. Or, des modifications de personnalité induites sous état hypnotique apparaissent dans l'écriture, ce qui constitue une autre confirmation expérimentale de la théorie graphologique.

Brindier suggérait aussi l'examen de l'effet de drogues comme le cannabis et l'opium sur l'écriture. Nous ignorons si des expériences furent entreprises dans ce sens, mais la difficulté de trouver de bons sujets à hypnotiser et la crainte de troubler leur état de santé firent en sorte que les expériences de ce type furent ou discontinuées ou non entreprises. Crépieux-Jamin (1963) décida d'expérimenter plus sûrement. En misant sur la persuasion et la simple suggestion, il reprit avec autant de succès les expériences de 1886. Il demandait à ses sujets de se mettre dans tel état d'esprit et d'écrire sous l'emprise du sentiment suggéré. Il remarque cependant que dans ce genre d'expérience les sujets peu sensibles et lents ne parviennent pas à se mettre dans l'état proposé tandis que les sujets particulièrement intelligents y arrivent davantage par intuition que sous l'effet de la suggestion.

Le fondateur de la graphologie se livra ensuite à l'observation de sa propre écriture. Il examina des spécimens de celle-ci produits dans des conditions climatiques différentes ou dans des moments où régnaient en lui des sentiments divers: de dépression, d'excitation, d'irritation, ou d'autres. De ses observations, il conclut que des réactions psychiques

différentes entraînent dans l'écriture des modifications conformes au sens des tendances.

En 1903, Alfred Binet entreprit une série d'expériences dans le but de contrôler scientifiquement les affirmations des graphologues. Entre autres juges, il fit appel à Crépieux-Jamin lui même pour sa recherche sur Le sexe de l'écriture. Même si, constamment, les graphologues jugèrent mieux du sexe du scripteur que les juges sans entraînement graphologique, la marge d'erreur ne lui permit pas de conclure de la valeur sûre de l'estimation des graphologues. Il jugea cependant prometteur pour l'avenir les résultats obtenus. Notons pourtant que Crépieux-Jamin réussit 79% de ses évaluations.

Dans son ouvrage rapportant Les révélations de l'écriture, paru en 1906, Binet examina des travaux de graphologie expérimentale. Dans près de 92% des cas, entre autres résultats de ses compilations statistiques, il trouva que l'intelligence pouvait être évaluée à partir de l'écriture et reconnut, en général, que l'on pouvait attribuer un sens à la facture des signes graphiques. Et en 1907, il présenta Une expérience cruciale en graphologie (voir Crépieux-Jamin, 1963) à la suite de laquelle il ne pouvait déjà s'expliquer les raisons de la mise à l'écart de la graphologie en tant que science. Mais bien d'autres expériences suivraient la sienne en vue de vérifier la validité de cette technique.

En 1919, une célèbre expérience de Hull et Montgomery crut ruiner les prétentions de la graphologie. Car ces chercheurs ne trouvèrent

que des corrélations négatives entre des mesures de signes graphiques et de traits de caractère d'un groupe d'étudiants américains. Par exemples, entre l'ambition et les lignes ascendantes, la corrélation est de $-.20$; entre la timidité et la finesse des lignes, de $-.45$. Brown (voir Hull, 1928) évalua, également sans succès, la relation existant entre des traits personnels, comme l'honnêteté et l'ambition, et des éléments graphiques spécifiques. Au vrai, cette sorte d'expériences ne s'attaquait qu'à une graphologie depuis longtemps dépassée, celle des signes fixes de Michon. En graphologie, en effet, l'expression graphique globale s'est vite substituée à l'examen du signe graphique autonome comme première démarche analytique. Et les recherches fondées sur des patterns d'ensemble plutôt que sur des éléments isolés ont donné des résultats bien supérieurs à ce que le hasard permettait.

D'abord, Downey (1919) apparia avec 70% de réussites des jugements portant sur la démarche, le geste et l'écriture de ses sujets. Puis A. H. Land (1924), entre des mesures affectives obtenues par le test X-O de Pressey et l'inclinaison de l'écriture, découvrit un rapport significatif.

En 1928, Rudolf Arnheim fit apparier par de nombreux juges qui connaissaient leurs oeuvres mais n'avaient jamais vu leur écriture, des spécimens de l'écriture de Michel-Ange, de Léonard de Vinci et de Raphaël, avec la personnalité de ces peintres. Les appariements réussirent dans près de 84% des cas alors que le seul hasard n'aurait abouti qu'à 33% de réussites.

Une autre expérience, effectuée par Bobertage (1929), nécessita 450 appariements entre des spécimens graphiques et 30 descriptions de personnalité; elle lui procura des résultats positifs dans 80.7% des cas. Pour sa part, Theiss (1931) rapporte des résultats corrects pour au-delà de 80% des évaluations d'écritures faites par au moins 700 interprètes débutants.

Dans leurs Studies in Expressive Movement, Allport et Vernon (1933) prouvèrent l'inter-constance de divers mouvements expressifs. L'une de leurs expériences concerne le mouvement graphique en tant qu'expressif: ils firent apparier, avec un succès significatif, par des psychologues ne connaissant ni la graphologie ni les auteurs des spécimens d'écriture proposés, les enregistrements de courbes de pression de ces graphismes à de brèves descriptions des scripteurs. Cette étude montra une relation substantielle entre la personnalité et l'expression écrite.

O. L. Harvey (1934) s'intéressa aussi à la mesure de l'écriture. Il mit en relation des éléments graphiques objectivement mesurables et les scores obtenus par 50 étudiants à l'Inventaire de la Personnalité de Thurstone ainsi qu'à l'Echelle de Domination-Soumission d'Allport. Harvey obtint des coefficients de fidélité allant de .40 à .80 et des corrélations qu'il juge élevées entre ses variables graphiques les plus sûres et la psychonévrose (.80) ou la domination (.60).

De 1939 à 1941, une importante expérience fut menée à l'Université de Harvard: la recherche Grant (voir Wells, 1946). On demanda à des

centaines d'étudiants de copier une demande d'emploi et de la signer du nom de John Doe. Bien que cette consigne bloqua assurément la spontanéité des scripteurs, l'accord entre les analyses des graphologues et les évaluations de ces analyses par les membres de la commission, des spécialistes connaissant les scripteurs, fut exceptionnel: dans 70 à 85% des cas, la commission confirma la justesse des rapports graphologiques.

R. L. Munroe, T. S. Lewinson et T. S. Waehner (1944), comparant les résultats obtenus à partir de trois techniques projectives, le Rorschach, des productions artistiques spontanées et l'analyse de l'écriture, notèrent une correspondance et une congruence significatives entre ceux-ci. En 1945, Munroe compara de nouveau les résultats de ces mêmes techniques appliquées à 11 étudiants et les histoires de leur cas constituées de renseignements biographiques, de conclusions provenant de tests objectifs et des observations d'un professeur. L'auteur conclut que les techniques projectives utilisées offraient une image qualitative plus complète que les données objectives et une possibilité prédictive plus exacte au plan des capacités intellectuelles.

Cette même année, H. J. Eysenck fit apparier des conclusions graphologiques préparées par O. Marum (1945) avec des descriptions de caractère, des diagnostics psychologiques, des résultats de tests mentaux et des questionnaires remplis par 50 sujets névrosés masculins et auxquelles le graphologue Marum avait aussi répondu. Au moins 62% des 1350 jugements fournis par Marum aux questionnaires s'accordait aux réponses des sujets à

ces mêmes questionnaires. Cependant, sauf pour les sujets très intelligents, le graphologue ne put évaluer avec succès l'intelligence. Pour les appariements de spécimens d'écriture et de descriptions de personnalité, on trouva un coefficient moyen de contingence de .46. Eysenck en conclut qu'un graphologue d'expérience peut avec un succès outrepassant le hasard diagnostiquer des traits de personnalité. Plus tôt, en 1928, ce même chercheur avait fait évaluer sur une échelle de névrotisme 176 patients d'un hôpital militaire. Les notes prises par les juges-graphologues sur la base d'un échantillon de l'écriture des malades entrèrent en corrélation significative ($r = .21$) avec une batterie de tests objectifs.

Les importants travaux de Wolff (1948) établirent aussi la constance formelle et expressive de l'écriture ainsi que la validité de l'analyse de celle-ci comme moyen d'évaluation de la personnalité. Egalement en 1948, dans sa thèse doctorale, P. Castelnuovo-Tedesco examina, pour finalement arriver à des résultats statistiquement positifs, quelques postulats graphologiques. A six juges, il avait demandé de coter un grand nombre de spécimens d'écriture, composé de copies et de productions spontanées, relativement à des variables comme l'intelligence, l'anxiété, l'originalité et la compulsivité.

Alors que la plupart des graphologues fondaient leurs jugements sur des appréciations subjectives, ceux qui furent appelés graphométriciens voulurent prouver que de nombreux aspects du graphisme pouvaient s'exprimer quantitativement, suivant une méthodologie conforme au développement des tests en psychologie. Un léger retour en arrière nous montre Thea Stein-

Lewinson et le Dr Joseph Zubin mettant au point à l'Université de Columbia (New York) leurs échelles dites "échelles Lewinson-Zubin" (1942). A partir de l'hypothèse que l'écriture est un mouvement expressif qui peut être classé sur un continuum contraction ou contrôle-décharge ou manque de contrôle, continuum passant par un point d'équilibre, ils construisirent une série de 21 échelles d'évaluation des caractéristiques dynamiques de l'écriture, dont 16 éléments objectivement mesurables, les 5 autres étant subjectivement évalués selon des critères cependant définis; chaque élément devrait être individuellement noté sur le continuum contraction-équilibre-décharge. Une vingt-deuxième échelle constitue la somme de l'évaluation de tous les éléments. L'hypothèse des auteurs sous-tend que les individus adaptés devaient obtenir, pour leur écriture, le plus grand nombre de points à la position d'équilibre des échelles, ce qui ne fut pas confirmé par l'étude de Lewinson et Zubin. Mais il faut noter que leurs conclusions provenaient d'un échantillon de 20 sujets, dont seulement cinq normaux, et que des variables comme l'âge et le sexe ne furent pas contrôlées. Néanmoins, les auteurs considérèrent leurs échelles comme l'équivalent d'une technique de test, comme des schémas de référence objectifs qui permettaient de discerner le pattern d'écriture correspondant aux structures profondes de la personnalité: son intégration personnelle dans l'appréciation formelle générale du spécimen, son organisation rationnelle dans les éléments verticaux, son profil socio-affectif dans les composantes horizontales et ses énergies instinctives dans les éléments de profondeur.

Ces échelles furent longtemps expérimentées. Tajan et Delage

(1972) font état de leur validation à partir des résultats de 195 sujets, puis de 429 autres, hommes et femmes de 30 à 40 ans, au test de personnalité 16 P.F. de Cattell (Forme B). Rose Wolfson (1949) voulut à son tour vérifier l'utilité de ces échelles pour l'étude de la personnalité. Elle les appliqua à deux groupes équivalents de 33 sujets chacun, garçons de 14 à 17 ans, le premier groupe formé de délinquants en centre de redressement, le second, d'étudiants non délinquants. La comparaison des courbes de chaque groupe sur le continuum contraction-décharge montra des différences significatives aux points extrêmes de la contraction et de la décharge, ainsi qu'au point d'équilibre; les échelles différenciaient les deux groupes dans la direction espérée. Wolfson put conclure des statistiques obtenues que l'écriture est en relation manifeste avec le comportement psychologique et que les échelles Lewinson-Zubin, dans leur structure à la fois atomique et globale, offraient un moyen scientifique de porter sur l'écriture des jugements exacts.

A Paris, au Laboratoire de psychologie de l'Hôpital psychiatrique Henri-Rousselle, sous la direction de René Zazzo, Hélène de Gobineau et R. Perron (1954) voulurent objectivement fixer la configuration des écritures de divers groupes de scripteurs. Alors que le travail de Lewinson et Zubin reposait sur les données classiques graphologiques de Crépieux-Jamin, de Klages et de Pulver, l'ouvrage Génétique de l'écriture et étude de la personnalité se veut à la base d'une restructuration scientifique et fondamentale de l'écriture. Dans une première démarche conforme à la méthode des tests en psychologie, Gobineau et Perron ont retenu 14 modes de l'écriture

jugés essentiels et assez facilement opérationnalisables; de ces 14 modes ou composantes de personnalité, l'on tire 19 cotations qui, portées sur un tableau, dessinent le profil personnel du scripteur examiné. Ce profil individuel met en relief la tonicité ou la faiblesse des structures de la personnalité et doit être, pour interprétation, comparé au profil-type du groupe auquel s'apparente le sujet analysé. Dans ce but, les auteurs ont évidemment produit des profils normatifs d'enfants normaux d'âge scolaire, de malades mentaux, d'adultes ayant atteint tel ou tel niveau de scolarisation, ou exerçant telle ou telle profession. Puis, Gobineau et Perron préparèrent une échelle permettant d'évaluer le niveau graphique de l'écriture. Dans ce but, ils isolèrent les composantes caractéristiques de l'écriture enfantine, les 37 composantes E, et celles des écritures d'adultes, 31 composantes A d'autonomie. Chaque écriture examinée est cotée quant à ces 68 composantes de manière à établir son niveau qui prend figure d'un rapport E/A. Ce rapport, à comparer au niveau moyen du groupe auquel appartient le scripteur, permet d'apprécier sa maturité affective et son développement intellectuel.

A l'usage, cette échelle révéla son imprécision et l'on dut lui substituer des outils plus appropriés. D'abord, Tajan et Delage (1972) présentèrent une nouvelle échelle A de niveau graphique pour les écritures d'adultes, échelle mise au point par M. Perron et Mme Flamand. Fondée sur 44 items graphiques validés, cette échelle se subdivise en deux sous-échelles: l'une, A1, retenant les 20 items les plus fréquemment trouvés dans un groupe de référence d'adultes ayant une scolarisation de niveau du baccalauréat;

l'autre, A2, les 24 items fréquents chez ceux qui ont atteint le niveau de formation de la licence universitaire. L'écriture soumise à examen doit être évaluée aux deux sous-échelles et les profils dressés peuvent être comparés aux profils moyens des groupes de référence. La somme des deux sous-échelles s'avère une mesure valable du niveau graphique général. Cependant, Perron et Flamand n'ont pas trouvé de corrélation significative entre l'intellect et l'importance de la marge supérieure ou la régularité des espaces entre les lignes, et ils considèrent qu'à niveau d'intelligence égal, le niveau de l'écriture s'élève avec celui de la scolarisation.

J. de Ajuriaguerra et ses collaborateurs (1964) reprirent pour leur part les études d'Hélène de Gobineau lors de la préparation d'une échelle E de niveau graphique pour enfants de 6 à 11 ans, dans laquelle ils accordèrent une importance capitale à la motricité dans le développement des tracés graphiques. Le niveau graphique d'un enfant s'évalue à partir de la cotation de 30 composantes spécifiquement enfantines, dont 14 composantes formelles et 16 composantes ayant des rapports avec la motricité. Ces auteurs ont constaté qu'un haut niveau graphique correspondait toujours à un quotient intellectuel élevé.

Parallèlement à ces travaux graphométriques d'envergure qui mettent en relief le fait que chaque composante graphique ne peut se traduire en termes de personnalité qu'en fonction des autres composantes et de leur ensemble, d'autres apports venaient étayer la graphologie. Dans une étude mettant en corrélation les Matrices de Raven et une mesure de l'in-

telligence fondée sur l'écriture, F. Otto Kernberg et Ignacio Matte-Blanco (1953-1955) montrèrent que, dans les deux techniques, le niveau intellectuel subissait l'influence de facteurs culturels.

En 1955, J. Subes demanda à 50 jeunes filles de gribouiller pendant une minute après leur avoir fait écrire leur nom au centre d'une feuille. Onze corrélations bi-sérielles s'échelonnant de .37 à .72 ressortirent de la comparaison des aspects de cette épreuve graphologique avec d'autres tests connus.

Dans leurs observations sur les troubles de coordination neuromusculaire chez des patients atteints du cancer, Alfred Kanfer et ses adjoints (1958) ont trouvé une corrélation hautement positive entre les diagnostics cliniques et l'examen minutieux d'au moins dix mille signatures de cancéreux. L'accord de divers examinateurs apparaît très significatif.

Dorothy Galbraith et Warner Wilson (1964) pensent aussi avoir montré la valeur de l'analyse des écritures. Après avoir demandé à trois graphoanalystes de se prononcer à partir de spécimens d'écriture sur cinq traits de personnalité, l'attention aux détails, la domination, la persistance, la conscience de soi et l'opiniâtreté, ils obtinrent entre les juges une corrélation moyenne de .78. L'étude de Douglas Kimmel et de Michael Wertheimer (1966) ne put cependant s'assurer un accord significatif entre les jugements d'un graphoanalyste et de deux psychologues quant à cinq facteurs de la personnalité de 22 sujets. Mais Herry O. Teltscher (1967) voulut à son tour déterminer si l'on pouvait apparier avec succès

des analyses psycho-graphologiques et des observations cliniques. Dans ce but, il fit copier par ses sujets, individus normaux ou souffrant de troubles mentaux divers, deux paragraphes avec l'indication de leur âge, de leur sexe et de leur main scriptrice. Les analyses graphologiques de ces spécimens, des descriptions de la dynamique et du fonctionnement général des sujets et des diagnostics, s'il y avait lieu, furent soumis à des psychiatres, psychologues et travailleurs sociaux, qui devaient les apparier à leur propre connaissance des sujets, à l'histoire de ces cas et à d'autres renseignements disponibles. Or, malgré le peu de spontanéité laissé aux sujets lors de l'épreuve graphologique et le fait que le graphologue n'avait aucune connaissance personnelle de ceux-ci, les juges présentèrent des résultats d'appariements significatifs au niveau de .5 pour cent. En outre, comme examen de contrôle, ces mêmes juges durent apparier leur connaissance des sujets avec des évaluations de ceux-ci au Rorschach. Il en ressortit que l'appariement des analyses graphologiques avait légèrement mieux réussi que celui des rapports provenant de l'analyse du Rorschach.

En 1968, à la suite de dix années d'études auprès de 200 patients de la Clinique psychiatrique et neurologique de l'Université de Kiel, Bernhard Wittlich (voir Tajan et Delage, 1972) publiait un test pour le diagnostic des structures névrotiques, sérieux apport à la graphométrie. Après avoir, d'après les descriptions de Riemann, caractérisé quatre formes de névrose (schizoïdes, obsessionnelles, hystériques et dépressives) et retenu 34 espèces graphiques et leurs antonymes, il établit pour chaque forme névrotique un profil-type de ses composantes graphiques. A ces profils-

types, il suffit de comparer le profil de l'écriture analysée pour obtenir, sur un sujet, une information rapide et moins hésitante, parfois, que celle fournie par le diagnostic médical traditionnel.

Dans un essai de validation de l'écriture par l'analyse factorielle, Oskar Lockowandt (1968) examina par comparaison avec les données d'une batterie de questionnaires et de tests mentaux et projectifs, les rapports possibles entre des traits de caractère et des indicateurs graphométriques. Sa recherche portant sur une population de 100 sujets confirme que des liaisons précises peuvent s'établir entre la personnalité et l'écriture bien que les interprétations graphologiques habituelles mériteraient d'être mieux définies.

Pour sa part, Lothar Michel (1969) pense avoir démontré que l'évaluation du niveau intellectuel par la graphologie présente peu de garantie quant à sa validité en comparaison avec d'autres techniques.

E. A. Lemke et J. H. Kirchner (1971) firent copier par 103 étudiants et étudiantes de niveau universitaire un paragraphe de 70 mots en vue de mesurer 47 composantes graphiques, et leur administrèrent une batterie de tests pour les évaluer sur 33 facteurs de la personnalité: la forme C du test 16 P.F. de Cattell, le test des Tendances personnelles d'Edwards, une forme de l'Echelle Otis d'Habilité mentale et les Matrices progressives de Raven. Le traitement statistique des données par analyse de régression laisse voir que six facteurs graphiques, à savoir le sexe, la plénitude de la projection supérieure, l'expansion verticale, la dis-

continuité, l'étendue de la zone moyenne et l'absence de point sur les i, entrent faiblement mais significativement en corrélation avec cinq facteurs de personnalité: l'égoïsme, la soumission, l'extroversion, l'auto-contrôle et l'anxiété-suspicion. La régression de .522 pour ces facteurs de personnalité et ces mesures graphiques indique qu'ils partagent 27% de la variance, indice évident que l'on peut tirer de l'écriture d'un individu de l'information sur ses caractéristiques personnelles. En outre, les résultats obtenus aux Matrices de Raven et à l'Echelle Otis étant en corrélation positive significative (.24), le facteur "Intelligence" évalué par le test de Raven et la pente perpendiculaire de l'écriture reçut une corrélation de .19.

Wallner Teut qui avait critiqué la recherche précédemment citée de Kimmel et Wertheimer (voir Teut, 1967) publia en 1972 une étude sur la vérification d'hypothèses fondamentales en graphologie, à la fin de laquelle il conclut que l'interprétation psychologique de l'écriture est parvenue à un niveau scientifique de développement. Quatre hypothèses examinées lui apparaissent avoir fait la preuve de leur justesse: l'écriture recèle des composantes-reflets des traits caractériels du scripteur; ces composantes sont clairement identifiables et peuvent être définies; elles doivent être suffisamment stables; enfin, il doit exister un rapport invariable entre composantes graphiques et facteurs de personnalité.

Dans un essai de validation de la graphométrie, Günther Prystav (1973) recueillit les spécimens de l'écriture de 50 étudiants à qui l'on

avait dicté le même texte. Soixante et une caractéristiques graphiques furent mises en corrélation avec 52 facteurs de personnalité mesurés par le Test des pyramides en couleurs. Six facteurs de base et trois facteurs spécifiques apparurent à l'analyse; selon Prystav, ses résultats s'accordent bien à des analyses factorielles antérieures.

La dernière étude que nous présenterons, publiée un peu plus tôt que la précédente par Theresa LoMonaco et ses collaborateurs (1973), porte sur la comparaison des descriptions de la personnalité de dix sujets, descriptions préparées par un graphologue professionnel et par un spécialiste du T.A.T. Les auteurs firent apparier ces descriptions par 85 juges, étudiants et gradués. La technique du "chi deux" révéla l'excellente réussite des appariements ($p < .001$). Ce résultat et d'autres encore leur permirent de conclure que, dans de bonnes conditions et même si les deux techniques comparées n'identifiaient pas exactement le même champ de personnalité, elles permettaient d'obtenir des profils compatibles. Si cette recherche ne valide pas ces deux approches de la personnalité, LoMonaco croit cependant improbable que d'autres calculs statistiques pourraient infirmer ces résultats et, en même temps, une abondante documentation largement favorable à la validité du T.A.T. et de l'analyse des écritures.

De nombreuses études ont été conduites sur des aspects précis de l'écriture, comme la vitesse, la pression, le rythme et les proportions. Nous ne pensons pas utile de les exposer ici, soit qu'elles mènent à des résultats négatifs vu qu'elles se limitent à l'examen d'un élément graphi-

que simple, soit qu'elles confirment les études exposées ci-dessus qui font souvent large place au caractère global de l'écriture. Il semble bien que la revue des essais que nous venons d'effectuer apporte des preuves à la validité de l'analyse des écritures, validité non moins relative cependant et non moins solide que celle des techniques projectives, même des plus utilisées comme le Rorschach et le T.A.T. En effet, si l'on a beaucoup écrit sur le premier et beaucoup moins sur le second, peu de travaux traitent avant tout de leur validation. En somme, la validité et la fidélité de ces tests, difficiles à toucher statistiquement, apparaissent satisfaisantes quand ces outils sont interprétés par des individus compétents quant à leur expérience technique et à leur connaissance des processus psychologiques. Il paraît qu'il en est de même pour la graphologie qui concorde très souvent avec les résultats d'autres tests.

Quoiqu'il en soit, nous avons vu que les procédures d'appariement et d'évaluation sur une échelle des composantes de l'écriture pouvaient donner des résultats confirmant l'utilité de l'examen de l'écriture pour mettre en évidence des aspects de la personnalité. La méthode d'appariement présente l'avantage de tenir compte de la configuration globale, réponse qui correspond le mieux à un test projectif. Mais l'attaque globale n'empêche pas de définir avec précision les objectifs d'un test, d'opérationnaliser ses termes de manière à pouvoir les confronter à des critères stables et pénétrés de réalités psychologiques déterminées. Comme le dit Anzieu, "la nécessité d'une approche configurationnelle dans l'interprétation n'exclut pas l'analyse de chacun des éléments de la configuration totale" (1973,

p. 253). Par ailleurs, l'effort de quantification qu'exige la procédure d'évaluation est source d'objectivité, au plan formel tout au moins; satisfaire à cette exigence ne ruine cependant pas la valeur de l'examen qualitatif et symbolique des réponses, essentiel pour certains tests à un second niveau d'interprétation.

La validation d'une technique projective soulève d'épineuses difficultés, mais l'objection faite à la graphologie de ne pas être une science ne paraît plus justifiée; le résultat des recherches menées sur son compte semble très satisfaisant. La difficulté principale résiderait maintenant en ce que, d'après Lievens (1971), "de nombreux psychologues témoignent d'une grande réserve envers la graphologie sans pouvoir donner, dans la plupart des cas, une argumentation valable" (p. 123). Son enquête menée auprès de 105 psychologues et étudiants en psychologie démontre en effet une générale méconnaissance des faits objectifs qui la supportent et des résultats qui rendent soutenable l'hypothèse d'une relation étroite entre l'expression écrite et le fonctionnement de la personnalité. L'optimisme ne doit pourtant pas écarter le réalisme: les nombreux systèmes graphologiques mis en oeuvre rendent difficile la comparaison des diverses recherches, sans parler de la non uniformité des échantillonnages, de la variété des critères adoptés et des procédés statistiques appliqués.

Chapitre V

L'intelligence et l'écriture
comme activité rationnelle

Nous avons vu que l'analyse des écritures permettait en général d'apprécier les forces et les faiblesses du caractère, la résistance physique, l'équilibre nerveux et l'intelligence. Sur ce dernier point, nous nous attarderons maintenant. Après une présentation de la notion d'intelligence, nous verrons quels modes de l'écriture permettent de juger de celle-ci en insistant, dans la perspective de l'expérience qui suivra, sur l'aspect organisationnel de l'écriture comme indice de l'organisation de l'esprit, objet de l'hypothèse à vérifier qui sera finalement émise.

En psychologie, l'intelligence ne peut être définie qu'à partir d'un certain nombre d'activités dites "intelligentes" selon la tradition culturelle, comme la possibilité de tirer profit de son expérience et de son environnement, de s'adapter à de nouvelles situations et de se servir de concepts abstraits. L'activité rationnelle est celle qui dépend clairement des opérations ou éléments simples qui la produisent et qui dénotent des aptitudes à l'attention et à la concentration, à l'observation et à la mémoire, au raisonnement déductif et inductif, à la combinaison et à l'invention, à la méthode et à la compréhension, à l'analyse et à la synthèse (Palmade, 1957), à la classification et à la généralisation.

L'on reconnaît actuellement deux principales formes d'intelligence: l'intelligence conceptuelle et logique ou discursive, caractérisée par

l'adaptation de termes abstraits ou d'idées à des faits ou à des objets concrets, et l'intelligence sensori-motrice ou pratique qui rend capable d'adapter mouvements et actions aux événements et aux objets. Thorndike propose encore un troisième type d'intelligence: l'intelligence sociale, facilitant la compréhension et l'entente entre les hommes. Alors que l'intelligence pratique, qui existe même chez le jeune enfant et les animaux supérieurs, est dominée par une attitude utilitaire immédiate et se réalise dans un espace concret, l'intelligence discursive se reconnaît à une attitude de reconnaissance qui suspend l'action immédiate, se représente le monde dans un espace abstrait et le pense avant d'agir sur lui. Elle s'exerce grâce à la pensée verbalisée, au langage intérieur, et procède par analyse et synthèse, mécanismes sur lesquels nous reviendrons.

L'abstraction, la solution de problèmes et la construction de modèles ou raisonnement désignent trois types principaux d'opérations intellectuelles. L'abstraction consiste dans la sélection, parmi les traits que possède un objet, de ceux qui décident de son appartenance ou non à une classe déterminée. Ces traits pertinents et les relations qui les unissent fondent la définition du concept de cet objet. Quant au comportement de solution, il apparut aux behavioristes comme le seul permettant d'aborder l'intelligence. La recherche de solution se ferait par essais successifs, éliminés ou renforcés selon qu'ils s'avèrent inefficaces ou adaptés. Cette explication écarte la nécessité de l'intention et de la représentation du but, reconnues par l'explication finaliste classique, tout comme de la double capacité d'identification de la classe à laquelle rattacher le pro-

blème et d'application de la procédure de solution adaptée à la sorte de problème reconnue. Pour ce qui est du raisonnement, activité intellectuelle par excellence, soumise aux règles de la logique et perméable à l'expérience, il consiste dans la possibilité de construire des systèmes formels dont les éléments sont abstraits, et de saisir leurs relations. Cette opération ramène à la pensée conceptuelle qui la rend possible. Le concept, élément de cette pensée, permet d'évoquer les types de solution à proposer aux problèmes et de leur appliquer le type le plus approprié. La pensée conceptuelle, réseau de concepts interdépendants ou organisation d'idées qui unifie le langage, enferme le savoir (Viaud, 1964).

Nous y avons fait allusion plus tôt, dans son activité rationnelle, l'homme fait tour à tour usage de l'analyse et de la synthèse, mécanismes essentiels qui la caractérisent. Par l'analyse, la pensée se concentre sur les facteurs simples d'un ensemble complexe et recherche les liens possibles ressortant de la décomposition du donné en termes distincts; et c'est par la synthèse que les éléments se combinent et se regroupent pour recomposer les situations et les faits. Alors que l'analyse décompose et découvre les lois, les principes et les parties, la synthèse reconstruit l'ensemble ou le schéma total.

A la suite de ces précisions, nous pouvons définir l'intelligence comme un mode d'organiser choses et problèmes avec justesse dans la saisie de leur nature et de leur sens, ou encore, avec David Wechsler (1961), comme la capacité complexe "d'agir dans un but déterminé, de penser d'une manière

rationnelle et d'avoir des rapports utiles avec son milieu" (p. 3-4). Cette faculté, composée d'aptitudes différenciables, n'est en pratique définie que par rapport aux critères servant à valider les tests d'intelligence.

C'est d'abord sur des définitions a priori de l'intelligence que les recherches entreprises à la fin du siècle dernier se fondèrent. Les études non concluantes de Francis Galton, de Hermann Ebbinghaus et de James McKeen Cattell visèrent d'abord le testing de processus élémentaires comme l'attention et la mémoire. Alfred Binet tenta le premier d'asseoir la mesure de l'intelligence sur des critères objectifs. C'est ainsi qu'avec son disciple Théodore Simon il travailla à la mise au point d'une échelle d'intelligence (1905) qui permettrait d'identifier parmi les écoliers français les retardés mentaux. Dans son adaptation américaine de l'Echelle d'Intelligence Binet-Simon, Terman (1916) signale que, pour Binet, l'intelligence comporte trois caractéristiques principales: la tendance à adopter et à conserver une direction définie, la capacité de s'adapter de manière à atteindre un objectif fixé et la possibilité de s'auto-critiquer. Binet visait donc à mesurer des processus mentaux beaucoup plus complexes que ceux de ses prédécesseurs. La compréhension, l'invention, la direction et la censure, traits centraux de sa conception de l'intelligence, Binet pensait que les tests dits de jugement pouvaient mieux les mettre en évidence bien que son échelle rejoignait aussi d'autres aptitudes, comme la mémoire et l'habileté numérique (voir Cronbach, 1970).

C'est C. E. Spearman (1936) qui entreprit la validation des tests

d'intelligence sur le critère de l'analyse factorielle. Il montra que deux facteurs pouvaient exprimer les capacités intellectuelles: un facteur g ou général, commun à toutes les aptitudes, rend capable d'établir des relations et des corrélations; et des facteurs s ou spécifiques aux aptitudes examinées.

Ces facteurs spécifiques, Thurstone (1938) les isola et J. W. French (1951) rassembla les découvertes faites à partir des procédures thurstoniennes. Les facteurs les plus importants se révèlent être les aptitudes numérique et spatiale, la compréhension verbale, le raisonnement, la mémoire, la vitesse perceptive et la fluidité verbale, facteurs proches de certaines des très nombreuses catégories de Guilford (1967). Cependant, les plus remarquables interprétations de l'intelligence ont été proposées par Goldstein et Scheerer; Vigotsky, Luria et Galpérine; et Jean Piaget.

Pour K. Goldstein et M. Scheerer (1941), l'intelligence ou la pensée fonctionne à deux niveaux: l'un concret, l'autre abstrait, et qui correspondent à deux stades du développement de l'intelligence. Les ayant décrits plus tôt en termes d'intelligence pratique et conceptuelle, rappelons seulement que le premier niveau adhère à l'immédiat alors que le second peut envisager des situations purement virtuelles.

L'interprétation d'auteurs comme L. S. Vigotsky (1962), A. Luria et P. Galpérine (1966) insiste sur l'intériorisation du langage. Celle-ci permet de passer des actions matérielles portant sur des objets particuliers aux concepts ou actions idéales qui portent sur des objets généraux.

Peu à peu, selon cette conception, le langage s'empare donc du contrôle de l'action.

La théorie structurale de Jean Piaget forme la matière d'une troisième interprétation de l'intelligence (1947). Le facteur g de Spearman, qui recouvre aujourd'hui ce que l'on nomme l'aptitude analytique, se rapprocherait de ce que Piaget appelle l'emploi formel des systèmes logiques (voir Cronbach, 1970). Pour Piaget, le développement cognitif de l'être humain doit franchir des étapes spécifiques qui apportent des changements qualitatifs à l'intelligence. L'organisation des actions mentales permet de définir les phases de ce développement. En résumé, après le stade de l'intelligence intuitive d'où la notion de conservation est absente, l'intelligence parvient au stade des opérations concrètes, distinctes des opérations formelles du stade terminal en ce sens que ces dernières peuvent non seulement porter sur des objets matériels mais encore sur des objets symboliques.

Parmi les nombreuses techniques mises au point pour mesurer les qualités ou les composantes de l'intelligence, nous n'en mentionnerons que quelques-unes qui, sous quelque angle, intéressent notre objectif et se rapprochent de notre objet: le comportement scripteur. D'abord, les tests de comportements de l'école zurichoise, comme le double chariot et les casse-tête bois ou métal, renseignent qualitativement sur l'intelligence; les capacités de logique, de compréhension, de jugement, d'analyse et de synthèse s'observent chez le testé mis en présence de ces épreuves. De

même, le comportement du sujet découvre son type d'intelligence. En effet, des tests de formation de concepts comme le test de Hanfmann-Kasanin (1937) ou de mesure de la pensée conceptuelle comme celui des cubes de Kohs (1920) montrent que l'efficacité maximum dans l'usage de concepts exige de la pensée flexibilité et persistance, par opposition à la rigidité des concepts ou à leur délimitation incertaine (voir Palmade, 1957).

En général, les tests de dessins avec blocs mettent en évidence le facteur spatial, c'est-à-dire l'aptitude à percevoir exactement des configurations spatiales et à les comparer. Ces tâches exigent en outre l'intervention d'un facteur de raisonnement puisqu'elles requièrent la position d'inférences logiques. Elles mettent encore en évidence l'aptitude analytique qui rejoint, avons-vous vu plus tôt, le facteur général.

Sur le test des cubes de Kohs nous nous arrêterons davantage et dès maintenant puisqu'il constitue l'épreuve à laquelle nous avons soumis les sujets de notre expérience. Ce test non verbal d'intelligence, dû à S. C. Kohs (1920, 1923), fait appel à l'observation, au raisonnement et aux capacités d'analyse et de synthèse. Jusqu'à ses niveaux les plus élevés, ce test veut saisir l'expression analytique et synthétique de la pensée abstraite. Wechsler (1961) voit dans le fait qu'il rejoint les aptitudes analytique et synthétique la raison pour laquelle la corrélation de ce test avec des tests verbaux de compréhension, d'information et de vocabulaire est meilleure que la corrélation de ces tests avec d'autres tests du même type. Ainsi, ce test non verbal mesurerait ce que mesurent les tests verbaux, sans

compter qu'il semble répondre à tous les critères statistiques d'un bon test, qu'il constitue le meilleur sous-test de performance de l'échelle de Wechsler et que sa corrélation est bonne avec l'échelle globale. Remarquons pour nos besoins que la capacité de fractionner un modèle ou un tout en ses parties semble particulièrement favoriser la réussite au test des dessins avec blocs.

S'il est reconnu que le comportement est révélateur de l'intelligence, si la capacité de défaire un tout en ses parties pour les réordonner avec rapidité et simplicité est un bon critère d'intelligence, il est improbable que l'acte d'écrire ne puisse en rien s'apparenter aux modes d'exercice de l'intelligence. Les graphologues reconnaissent d'ailleurs dans l'écriture des indices du niveau intellectuel du scripteur. Pour eux, l'examen de l'écriture permet de discerner l'intelligence de quelqu'un tout aussi bien que l'observation de son comportement ou que la passation d'une épreuve destinée à mesurer l'habileté mentale, sauf que, par rapport aux tests d'intelligence, la graphologie présente à la fois l'avantage et l'inconvénient de saisir cette faculté sans la séparer du reste de la personnalité. Mais si l'écriture peut éclairer opportunément sur la clarté ou la confusion mentale, sur l'aptitude à particulariser et à généraliser, sur la tendance logique ou intuitive, sur la perspicacité du sujet, sur sa rapidité de compréhension, sur son mode de penser en termes concrets ou abstraits, son utilité ne peut plus être ignorée.

Pour F. Victor (1976), l'examen de la rapidité de l'écriture est prioritaire dans l'établissement du niveau de l'intelligence. De fait, la

majorité des graphologues pensent qu'une bonne intelligence s'allie à une écriture assez rapide et qui, malgré sa rapidité, ne perd pas sa simplicité, sa clarté et son harmonie, mots et lignes restant bien espacés. Des simplifications et des combinaisons, introduites avec originalité dans l'écriture et qui ne nuisent en rien à sa lisibilité, distingueraient encore l'intelligence efficace (Delachaux et Bousquet, 1960; Gaillat, 1973).

Une enquête de Schneevoigt (voir Urs Imoberdorf, 1977) auprès de plusieurs graphologues, aux fins de connaître les indices graphologiques les plus essentiels pour le diagnostic de l'intelligence, montre qu'il faut d'abord la rechercher dans la forme, le mouvement et la répartition accentués; ensuite, il faudrait la voir dans l'originalité et la richesse des formes, dans la simplification et la rapidité des traits, dans le degré de liaison des lettres d'un mot et dans l'espacement entre les mots et les lignes.

Pour leur part, la graphologie quantitative de C. Cole (1970) et l'ingénogramme psychologique de Klara Roman relèvent sept indices plus ou moins complexes de l'intelligence. A l'organisation, à la simplification de la forme et à l'originalité, ils ajoutent l'élaboration de la zone supérieure des lettres, la hauteur de cette zone, l'expressivité et le rythme de l'écriture. Nous ne nous arrêterons que sur l'organisation, indice correspondant à l'expression de l'intelligence sous plusieurs de ses aspects.

L'écriture, comme technique d'expression motrice, montre comment le sujet perçoit l'acte d'écrire et organise ce comportement et, extensive-

ment, son monde. Nous avons vu que, comme toute activité expressionnelle, elle garde un style qui concorde avec les tendances et les habiletés individuelles. L'idée qu'il se fait des choses et sa capacité d'anticiper par représentation mentale le geste à poser s'inscrivent dans l'organisation de chaque élément d'écriture (Vels, 1966) et, finalement, dans la totalité de la page écrite.

Mais qu'est-ce qu'une écriture organisée? Qu'entend-on par l'organisation de l'écriture? Ecoles graphologiques et graphologues usent d'un vocabulaire varié pour désigner des phénomènes identiques, les uns s'efforçant de qualifier la facture des composantes graphiques, les autres préférant cerner d'un substantif la manière dont toute la page se structure. Des uns et des autres nous tiendrons compte en réunissant l'ensemble des caractères qui permettent de parler de l'écriture comme d'une organisation répondant à une autre organisation, celle de la pensée.

La clarté de l'écriture paraît être une caractéristique générale de celle qui est bien organisée. Crépieux-Jamin (1963), pour lequel il importe de classer toute écriture en harmonieuse ou inharmonieuse, reconnaît l'être supérieur par l'intelligence à son écriture claire et simple; l'écriture mal ordonnée, voire confuse, et compliquée, indiquerait une intelligence inférieure. Pour cet auteur (1960), la lisibilité ou formation régulière et sans complication des lettres constitue le signe essentiel de l'écriture claire. Et, dans un ensemble harmonieux ou non, elle indique toujours bon sens et droiture. Mais si l'ensemble est harmonieux, elle ré-

sulte d'une intelligence où la clarté et l'ordre règnent suprêmement. Tel n'est pas le cas de l'esprit dont la pensée manque de clarté: son écriture confuse montre des formes imprécises et agitées, des complications, des tassements, et même des enchevêtrements, de mots et de lignes.

Pour Rochetal (1947) et Ménard (1951), tout est netteté dans l'écriture claire: ni exagération, ni enchevêtrement de traits; mots et lignes s'espacent nettement. Certes, la clarté de l'écriture ne suffit pas à mesurer l'intelligence, mais elle devrait logiquement qualifier une intelligence lucide qui sait bien voir les choses et les événements, raisonner juste, coordonner et exprimer clairement ses idées. Au contraire, l'absence de jugement et l'embrouillement des idées donnent une écriture confuse ou enchevêtrée. Telle est aussi la pensée de LeGuen (1976) et de C. Vanini (1975).

L'écriture d'un enfant peut être claire mais elle ne peut être dite organisée que vers 11 ou 12 ans, car cette sorte d'écriture exige un tracé courant, sinon rapide, et correct. Elle est le propre de ceux qui écrivent facilement et nécessite un degré suffisant d'automatisme. Détendue et assurée à cause d'une coordination facile des mouvements, elle coule naturellement pour former les lettres et leurs liaisons en mots. De même que la clarté appartient à la forme, l'écriture organisée découle de la continuité: plus un tracé acquiert de souplesse et d'aisance, plus l'écriture devient organisée et manifeste la puissance des ressources intellectuelles du scripteur, compte tenu d'autres indices graphiques. Ses i-

dées sont claires et il sait les ordonner (Crépieux-Jamin, 1960).

Une écriture supérieurement organisée est dite combinée. On y remarque des liaisons originales, des simplifications et des agencements ingénieux que la simple calligraphie ne permet pas et qui témoignent du développement et de l'enrichissement de la pensée (Beauchataud, 1968). L'écriture combinée, toujours rapide, provient d'un esprit souple, inventif et cultivé, d'un mode de penser rapide et original. Négativement, il peut y avoir trop de précipitation intellectuelle, mais cette écriture demeure le fruit évident d'une intelligence lucide, agile, créatrice, et qui assimile en profondeur. Elle associe vivement les idées, envisage facilement de nouvelles hypothèses, analyse rapidement les faits et saisit l'essentiel de chaque phénomène. Ainsi, l'écriture combinée reflète des intuitions originales, de la mémoire, de la fluidité dans les idées, de la vivacité de raisonnement et de la promptitude à déduire (Vels, 1966).

A l'écriture organisée s'oppose l'écriture inorganisée (Crépieux-Jamin, 1960). Insuffisamment libérée des conditions de l'apprentissage, elle est lente, hésitante, et présente des formes infantiles, grossières et lourdes. Ecrivent ainsi, par ignorance ou maladresse, l'enfant et l'adulte dont la culture graphique reste insuffisante. En général, sur le plan intellectuel, cette écriture manifeste une pensée puérile et maladroite, un manque d'imagination, d'attention et de mémoire. Cette insuffisance invite pourtant à des distinctions: l'écriture inorganisée peut provenir aussi bien d'un adulte bien adapté mais manquant d'instruction

que d'un autre souffrant de débilité mentale.

Une troisième catégorie d'écriture, dite proportionnée, concerne le genre dimension. La présence de tracés proportionnés dans un écrit, fussent-ils occasionnels, relève du sens de l'ordre et de la clarté du scripteur. Pour Crépieux-Jamin (1960), la proportion est en rapport direct avec l'harmonie de l'écriture. Une écriture proportionnée présente des lettres dont les éléments n'offrent que de légères inégalités, peu importe la direction dans laquelle s'engage l'instrument scripteur. De même, l'espacement des lettres paraît équilibré et relativement constant. Il faut noter que des éléments trop réguliers et géométriques, loin de confirmer les attributs positifs de la proportion, ne dénoteraient que l'insipide capacité d'imitation d'un sujet obtus. Mais une écriture positivement proportionnée est conforme à l'esprit scientifique; sagace, critique, capable de spéculation et d'attention volontaire, il goûte la théorie et recherche la synthèse. Elle permet de désigner ceux qui savent apprécier sensément les faits et voir les rapports essentiels qui les unissent.

Dans l'écriture disproportionnée, lettres et parties de lettres présentent des déséquilibres dans une ou plusieurs directions. L'espacement des lettres est aussi trop inégal. Si les disproportions ne sont pas trop voyantes, on peut déduire que la raison n'échappe pas toujours aux illusions de l'imaginaire; mais des disproportions excessives montrent un décalage correspondant entre la réalité et la pensée: raisonnement et jugement portent habituellement à faux, selon les zones où s'installe le désé-

quilibre (Vels, 1966). Quant aux extrêmes inégalités de proportion, elles contribuent finalement à la formation de l'écriture discordante (Crépieux-Jamin, 1960), caractéristique de l'infériorité intellectuelle.

Il est difficile d'imaginer qu'une écriture soit claire, bien organisée et proportionnée, si l'espacement entre les mots et les lignes manque aussi de régularité, car de l'esprit équilibré et logique, au jugement sûr, l'on s'attend à un traitement régulier de l'espacement. Pulver (1971) souligne que l'insertion d'intervalles ou non dans l'écriture correspond vraisemblablement à des comportements opposés: alors que l'un fait preuve de jugement éclairé, l'autre manifeste plutôt de l'irréflexion. Un bon espacement des mots indique aussi une bonne vue des détails, le sens de l'analyse; quant au sens de la synthèse, il paraît dans le bon espacement des mots se structurant en un groupe composant la ligne, puis en un ensemble de lignes, elles aussi régulièrement espacées, indice général de clarté intellectuelle et d'un pouvoir de pensée abstraite (Marley, 1967).

Une écriture claire et organisée qui ne peut s'allier à une trop grande irrégularité des espacements, ne se concilie pas davantage à une variabilité sensible dans l'établissement des marges. Leur régularité est d'abord un signe d'ordre et de maîtrise. Qui les aménage convenablement sait opportunément mettre les choses en place. Si l'écriture est d'un niveau supérieur, la régularité des marges encadrant l'écrit révèle un scribeur conscient, méthodique, indépendant d'idées, et qui a le sens du détail (Marley, 1967). Cependant, seule une écriture à vitesse constamment

modérée permet une parfaite régularité de la marge gauche. Pulver (1971) remarque que cette marge s'élargit avec l'accroissement de la rapidité, au fur et à mesure que l'écrit progresse. Mais une marge gauche sans raison irrégulière représente un esprit versatile, indiscipliné et capable de contradictions. A l'irrégularité de la marge droite s'accolle une identique signification (Vels, 1966).

A l'écriture claire dans ses formes, organisée dans sa continuité, proportionnée dans sa dimension, et dont l'arrangement des espacements et des marges est convenable, que manque-t-il pour qu'on la puisse dire ordonnée? Seulement des alinéas réguliers, une utilisation judicieuse de l'en-tête, des majuscules, de l'accentuation et de la ponctuation, et la présence possible, à travers le texte, de soulignements et de traits visant à mettre en évidence quelque idée (Crépieux-Jamin, 1963). En somme, il s'agit de l'ajout d'éléments donnant au texte une pleine lisibilité, laissant une impression d'attention continue, révélant le sens du classement et de la présentation.

L'écriture ordonnée ne peut, essentiellement, que signifier discipline et idées claires. L'écriture de l'intelligence organisatrice ou de l'esprit méthodique s'ordonne avec souplesse, sans rigidité tâtilonne dans sa régularité: avec précision, mais sans minutie, le raisonnement de ce bel esprit suit son cours, et les situations, bien analysées, se clarifient à la lumière de sa pensée équilibrée (Vanini, 1975). Par opposition, la pensée brouillonne de l'étourdi se plaît dans l'écriture désordonnée où

les marges, les espacements de mots et de lignes, l'accentuation et la ponctuation sont traités à la légère et sans goût. A la fois confuse, inorganisée, disproportionnée souvent, cette écriture est faite de négligences et de mouvements excessifs, fruits de l'inattention et de l'imprévoyance (Crépieux-Jamin, 1960). L'incohérence de la direction d'un tracé désordonné reflète la confusion intellectuelle et donc la difficulté de l'expression des idées. Et l'irrégularité de tous les éléments du texte exclut la recherche et la réalisation d'une action planifiée sur leur ensemble.

Insensiblement, nous sommes passé de la mise en forme des lettres et des mots à celle de toute la page écrite. Ainsi, une écriture ordonnée affecte directement l'ordonnance générale du texte qu'elle compose. Pour qualifier la disposition d'ensemble des éléments écrits, les graphologues ont usé de divers termes que nous pouvons regrouper pour l'essentiel. Ordonnance, distribution, répartition, ambiance, mise en page et organisation: ces substantifs désignent généralement les mêmes qualités d'un graphisme.

L'ordonnance de l'écriture est positive dans la mesure où l'écriture elle-même est ordonnée, claire ou lisible, aérée, organisée et harmonieuse; où les paragraphes sont bien espacés et alignés; les marges, régulières et suffisamment larges; la ponctuation et l'accentuation, précises (Vels, 1966; Foix, 1970).

Pulver (1971) considère que les intervalles laissés entre les mots et les lignes, entre les lettres et entre le texte et les limites de

la page, ajouterons-nous encore, créent précisément la structuration, et que leur distribution rythmée est indispensable à une claire ordonnance. Ni compacte ni clairsemée, l'écriture doit être aérée par des intervalles harmonieusement répartis et modérément importants qui contribuent à la clarté de l'ensemble.

La bonne aération de l'écriture révélerait le type Pensée de Jung (Crépy, 1968). Cet esprit domine les problèmes et porte sur eux des jugements clairs qui vont à l'essentiel. Lorsque s'ajoutent à l'écriture aérée les autres caractéristiques favorables à l'ordonnance, le scripteur, soucieux d'objectivité, fait preuve d'adaptation, de stabilité émotionnelle, de méthode rationnelle, de sens de l'organisation et de capacité d'abstraction.

Aussi, l'esprit de synthèse ressort de la présentation de l'ensemble alors que l'esprit d'analyse s'inscrit dans le souci des détails (Vels, 1966). Les capacités d'analyse et de synthèse ne s'opposent pas et peuvent se rencontrer dans un même spécimen d'écriture; clarté, précision et parfaite ordonnance s'y réunissent dans ce cas.

H. de Gobineau (1954) voit dans une mise en page de qualité, sans rigidité ni lenteur, le résultat d'une excellente structure intellectuelle et caractérielle. Une organisation d'ensemble qui signifie davantage que le manque d'imagination et la simple intelligence des conventions ne saurait en effet se passer d'une relative rapidité d'exécution et d'une capacité convenable de simplification des lettres et de leurs liaisons (Cobbaert, 1973) qui transparaissent dans le rythme du mouvement et l'équilibre

des formes qu'ils développent.

Dans son étude génétique, Gobineau reconnaît donc un lien étroit entre l'organisation de l'écriture et le niveau intellectuel et culturel. Si seuls les adultes ayant acquis une scolarité secondaire peuvent dépasser une organisation correcte, déjà, dès dix ans, un enfant des écoles élémentaires peut assez convenablement organiser sa page d'écriture. Cet auteur a relevé 18 signes permettant de juger l'organisation de l'écriture. Leur énumération constituera en quelque sorte un résumé de tout ce qui fut dit sur cette organisation. Celle-ci se reconnaît à la ligne droite régulière, aux espaces réguliers entre les lignes, aux mots mis en valeur par l'espace, à l'absence d'enchevêtrement, à la présence de marges, à celle d'alinéas, à la marge supérieure régulière et suffisamment grande, à la marge gauche régulière et importante, aux blancs importants et réguliers, au carré aggloméré, à la signature bien mise en valeur, à un ensemble propre, au trait précis, à la continuité dans la page, aux lettres structurées, à la régularité générale, au contour bien proportionné des mots et, pour conclure, à une mise en page esthétique. La cote globale de l'organisation d'un texte s'établit en accordant 1, $\frac{1}{2}$ ou 0 point à chacun de ces indices.

Charlie Cole (1970), dont nous adopterons le système de cotation pour notre expérience, se limite à coter l'organisation, sur une échelle allant de 0 à 5 points, après examen de quatre indicateurs de base: l'arrangement proportionné et harmonieux de l'ensemble du texte; la régularité et la proportion des marges; l'égalité de longueur et de proportion des

boucles du f minuscule; enfin, l'espace régulier et proportionné des mots et des lignes. Ces indices éclairent sur l'habileté du scripteur à voir une idée sous tous ses angles et dans la totalité de ses implications, sur son aptitude à poursuivre un objectif de façon cohérente. Bien organiser un texte, c'est pouvoir mentalement analyser et synthétiser.

Mais, répétons-le pour terminer, les belles mises en page et la puissance intellectuelle s'associent toujours à quelques inégalités qui confirment l'harmonie du graphisme. L'égalité monotone et automatique, l'ordonnance guindée, rétrécissent plutôt le champ de conscience, loin d'affirmer la vivacité de l'intelligence. Quant à l'organisation vraiment défectueuse, elle provient d'un esprit dont la faculté de production représentative ne s'est pas encore dégagée de l'emprise d'une imagination et d'une émotivité plus ou moins débridées. Elle reflète "la personne non différenciée" (Vels, 1966, p. 32).

Sans avoir insisté sur tous les indicateurs de l'écriture sur lesquels se penchent les graphologues pour se déclarer sur le niveau et le type d'intelligence d'un scripteur, mais après avoir particulièrement examiné l'aspect organisationnel du graphisme, nous pensons avoir suffisamment montré l'accord général des graphologues sur les rapports existant entre la pensée et le comportement scripteur. Si le comportement général de l'homme peut éclairer le psychologue sur ses opérations intellectuelles, aucune raison ne saurait empêcher que l'écriture, comportement typiquement humain, puisse permettre aux spécialistes de l'écriture de se prononcer de quelque

manière sur ce qui caractérise l'intelligence de qui sait poser un geste aussi distinctif et précis que l'acte d'écrire.

L'expérimentation qui suit tentera seulement de vérifier la validité du rapport émis par la majorité des graphologues entre l'organisation de l'écriture et l'intelligence, plus précisément entre l'organisation de l'écriture, telle que définie par la graphologie quantitative de C. Cole, visualisée par l'ingénogramme psychologique de Roman-Staempfli (voir Cole, 1970), et la capacité mentale d'analyse et de synthèse. En termes opérationnels, nous émettons donc l'hypothèse que des scripteurs qui obtiennent des résultats élevés au Test des cubes de Kohs, mesure valide de l'expression analytique et synthétique de la pensée conceptuelle, obtiendront des cotes élevées pour l'organisation de leur écriture évaluée selon les critères de Cole. Inversement, ceux qui, au même test d'habileté mentale, n'offriront qu'une faible performance, recevront des cotes également faibles pour l'organisation de leur texte.

A notre connaissance, aucune étude statistique visant à valider le premier indicateur, c'est-à-dire l'organisation de l'écriture, de l'ingénogramme de Roman-Staempfli n'existe bien que nous avons vu, dans le chapitre portant sur la validité de la graphologie, que certaines recherches avaient déjà considéré le rapport pouvant exister entre l'écriture et l'intelligence. Il n'est que de penser aux recherches de Binet. Mais, en général, ces études paraissent trop globales et visent trop de facteurs de la personnalité à la fois pour mettre exactement en évidence des opérations

mentales précises. La présente étude poursuit le net objectif de mettre en corrélation l'intelligence ou la pensée conceptuelle en ce qu'elle est puissance d'analyse et de synthèse, et l'organisation de l'écriture selon la définition quantitative de Cole.

Chapitre VI

Description de l'expérience

Après une présentation de la population dont provient l'échantillon examiné, du processus du choix des sujets le composant, et de la nature des tests auxquels les sujets furent soumis, suivra un rapport circonstancié de l'expérience proprement dite.

Population et échantillon

Les sujets de l'échantillon retenu pour la présente étude ont été tirés d'une population de soixante-dix-sept étudiants présentant d'abord les caractéristiques suivantes: population féminine; étudiantes de première année au niveau collégial; réparties dans les concentrations d'études suivantes: trente et une étudiantes en techniques infirmières, sept en sciences administratives, trente-neuf en sciences humaines; ayant de seize à dix-neuf ans inclusivement; de nationalité canadienne et de langue maternelle française; régulièrement inscrites au Collège d'enseignement général et professionnel du Saguenay-Lac St-Jean (Campus de Saint-Félicien), institution située dans une région de niveau socio-économique moyen.

Au moyen de quelques brèves questions orales, les facteurs suivants purent aussi être contrôlés à l'occasion de l'administration de la première épreuve: sujets écrivant de la main droite, écrivant aussi régulièrement ou habituellement en écriture cursive ou courante par opposition à l'écriture script.

C'est en définitive d'un groupe de soixante-deux étudiantes répondant à toutes ces caractéristiques qu'un échantillon de vingt sujets fut retenu de la manière qui sera un peu plus loin exposée. Le tableau 1 offre la répartition de cette population d'étudiantes de première année collégiale, écrivant habituellement ou toujours de la main droite et en écriture cursive, suivant leur concentration d'études et leur âge chronologique.

Tableau 1

Répartition de la population des soixante-deux étudiantes suivant l'âge chronologique et la concentration d'études

Concentration d'études	Age chronologique (en années)				N
	16	17	18	19	
Techniques infirmières	3	11	9	0	23
Sciences administratives	0	5	0	0	5
Sciences humaines	1	21	11	1	34
	4	37	20	1	62

Epreuves expérimentales

Les deux épreuves choisies visaient l'une à mesurer la puissance intellectuelle d'analyse et de synthèse des sujets, et à déterminer ceux à retenir pour la seconde épreuve; l'autre à recueillir des spécimens de l'é-

criture des sujets de l'échantillon.

Première épreuve, le Test des cubes de Kohs (1920, 1923), modifié par M. L. Hutt (1930, 1932) et standardisé par Grace Arthur (1933), fut choisi comme mesure de l'intelligence. Ce test non-verbal fait appel aux processus mentaux d'analyse, de combinaison, de délibération, de complétion, de discrimination, de jugement, de critique et de décision. Il est reconnu comme une bonne mesure de la pensée conceptuelle en tant que s'exprimant à travers des processus d'analyse et de synthèse.

Dès 1923, ce test se présentait sous la même forme matérielle qu'aujourd'hui, comprenant seize cubes colorés et dix-sept dessins modèles. La différence entre l'épreuve originale et l'actuelle se trouve dans la méthode de notation.

En effet, Hutt (1930) montra qu'une notation réduite à celle du temps conduisait à des résultats fort proches de ceux de Kohs (corrélation supérieure à .99) qui estimait le succès, le temps et l'exactitude par le nombre de déplacements des cubes de leur position initiale, pratique à la fois difficile et imprécise.

Grace Arthur (1933) ayant confirmé le résultat de Hutt, la notation de Kohs fut abandonnée. Aussi, l'examen de l'ordre de difficulté des modèles l'amena à changer l'ordre de leur présentation, les dessins 7 et 8, 10 et 11, 13 et 14, se substituant l'un à l'autre. A l'origine encore, l'arrêt du test avait lieu après cinq échecs consécutifs alors que le nou-

veau classement permet l'arrêt après trois échecs.

L'épreuve des Cubes de Kohs fut utilisée comme elle se présente maintenant: selon la notation simplifiée de Hutt et le classement opéré par Arthur.

La seconde épreuve consiste en un test graphométrique. Les méthodes existantes de test graphométrique (Wells, 1946; Gobineau, 1954; Bang, 1959; Ajuriaguerra et al., 1964) ne sont pas sans défaut: ou elles attirent l'attention des sujets sur des aspects comme la vitesse, ou elles les obligent à des activités de mémorisation et de copie ou de répétition de copie, toutes conditions qui manquent de naturel, tuent la spontanéité et le rythme personnel, bien que les expérimentateurs puissent les tenir pour nécessaires tout en recommandant à leurs sujets d'écrire cependant comme ils le font d'habitude.

Pour ces raisons, il a semblé qu'un bon test graphométrique pouvait simplement consister à demander aux sujets d'écrire en suivant les directives simples et uniformes que des graphologues compétents jugent les meilleures à la production de spécimens écrits naturels et propres à l'analyse graphologique. De plus, les directives adoptées ici sont habituellement proposées par les graphologues qui notent les écritures à analyser selon les normes fixées par Cole en vue de tracer l'ingénogramme psychologique de Roman-Staempfli, ce qui conservera à cette étude un caractère d'unité sur le plan technique.

Actuellement, les directives recommandées pour la production d'écrits appropriés à une analyse valable sont les suivantes, outre les indications requises concernant le sexe, l'âge et la main scriptrice du sujet: ce dernier ne doit pas écrire sous le coup de l'émotion ou dans un état de fatigue; il doit être confortablement assis, devant une table présentant une surface stable et lui permettant d'écrire à l'aise; il écrit à la plume ou au stylo à bille; il utilise du papier à écrire blanc, non ligné, de format 21,3/27,5; la feuille sur laquelle il écrit doit reposer sur trois ou quatre feuilles de son espèce; il écrit environ une page et demie et fait suivre le texte de sa signature.

Toutes ces conditions furent retenues; mais nous avons demandé à tous les sujets d'utiliser le stylo à bille bleue, généralement répandue, et de donner à leur texte le caractère familier d'une lettre. En outre, pour stimuler au besoin les idées des sujets, des photos, tirées au hasard de revues et collées sur des pièces de carton, furent exposées devant eux. Il fut de plus signalé verbalement aux scripteurs qu'il convenait de commencer une lettre en indiquant le lieu et la date de sa rédaction; ce disant, sans autre précision, l'expérimentateur écrivait ces indications au tableau de la classe.

Suite à ces informations, il est maintenant possible de noter les étapes de la passation du test graphométrique utilisé:

1. Chaque sujet reçoit un ensemble de quatre feuilles à garder les unes sur les autres;

2. Il faut s'assurer que chacun a à sa disposition deux stylos à encre bleue;
3. Chaque sujet reçoit ensuite une feuille portant les instructions relatives à l'épreuve. Ce texte est lu à haute voix par l'expérimentateur. Ce dernier s'assure de la compréhension des sujets;
4. Les stimuli visuels (photos) sont alors exposés devant la classe de façon à être bien vus de tous;
5. Enfin, tout en écrivant au tableau le lieu et la date de cette épreuve, l'expérimentateur fait remarquer aux sujets qu'il convient d'entreprendre une lettre en les indiquant.

Aucune limite de temps n'encadra cette épreuve à laquelle les sujets furent soumis à deux reprises. L'appendice I présente les instructions relatives à chaque administration tandis que l'appendice II offre la liste des stimuli visuels exposés devant les sujets au cours de l'une et de l'autre séances d'écriture.

Il convient de noter enfin que la forme littéraire exigée est particulièrement appropriée à l'étude actuelle visant l'examen de l'organisation de l'écriture et, conséquemment, de sa mise en page. Les conditions notées plus haut paraissent inhiber au minimum la spontanéité des sujets; dans ce cadre uniforme et relativement simple, leur liberté expressive est sauvegardée, aucune contrainte excessive ne rend l'épreuve invraisemblable ou artificielle, et la possibilité d'expression et de projection semble bien plutôt encouragée que contrecarrée.

Déroulement de l'expérience

C'est au collège même, pendant les heures de cours, que les épreuves décrites plus haut furent administrées par nous-même aux sujets.

Comme les informations relatives à leur latéralité, à la profession de leur père et au type d'écriture adopté (cursif, script) furent recueillies à l'occasion de l'administration du Test des cubes de Kohs, 77 étudiantes subirent d'abord cette épreuve. De ce nombre, 62, droitières, écrivant au moins habituellement en écriture cursive, ayant obtenu à l'épreuve mentale des résultats s'échelonnant de 20 à 133 points, constituèrent la population d'où serait tiré l'échantillon destiné à subir les épreuves graphologiques. Les 15 étudiantes définitivement éliminées de ces épreuves se répartissaient ainsi: six droitières écrivant toujours en script, trois droitières écrivant habituellement en script, trois gauchères écrivant en écriture cursive, une gauchère écrivant toujours en script et deux gauchères écrivant habituellement en script.

Après la première épreuve, les 77 collégiennes furent cependant informées qu'elles avaient une chance sur quatre d'être appelées, une quinzaine de jours plus tard, à participer à une autre activité non davantage spécifiée.

Des 62 étudiantes répondant aux caractéristiques retenues, 20 furent donc invitées à subir la seconde épreuve. Les résultats obtenus

Tableau 2

Répartition en deux sous-groupes, selon l'âge chronologique, la concentration d'études et les résultats moyens au Test des cubes de Kohs, des 20 sujets qui ont été soumis aux épreuves graphologiques

Sous-groupe	Concentration d'études	Age (en années)			Résultats moyens au T.C.K.	N
		16	17	18		
I	Techniques infirmières	0	1	1	130	3
	Sciences humaines	0	3	5	130,8	7
II	Techniques infirmières	1	1	2	39,3	4
	Sciences humaines	1	4	1	51,3	6
		2	9	9		20

lors de la première épreuve les désignaient de facto car, afin de mieux mettre en évidence par comparaison le rapport hypothétique entre l'intelligence et l'organisation graphique, le double test graphologique ne fut administré qu'aux dix sujets ayant reçu les meilleurs résultats au Test des cubes de Kohs (de 130 à 133 points), ainsi qu'aux dix sujets ayant le moins bien réussi à cette même épreuve (de 20 à 74 points). Il faut cependant noter que l'un des sujets du premier sous-groupe ne put être soumis au second test graphologique. Des circonstances pénibles pouvant affecter son écriture et le retenant d'ailleurs hors du collège obligèrent de le rempla-

cer par le onzième sujet ayant le mieux réussi au test d'intelligence (129 points) et répondant aux critères de sélection précédemment définis. Ainsi, les deux sous-groupes de sujets ayant subi les deux épreuves graphologiques présentent l'image décrite par le tableau 2.

A ces vingt sujets, les épreuves graphologiques furent administrées, un laps de deux semaines séparant chacune des deux épreuves. Elles furent administrées individuellement à deux d'entre eux et collectivement pour les autres, en petits groupes de deux, trois, six ou sept sujets, selon les classes d'où ils provenaient. De cette manière, deux spécimens de l'écriture de chaque sujet furent recueillis; les quarante spécimens devaient être soumis à l'attention de graphologues dont le rôle serait d'en coter l'organisation. Suivant l'hypothèse, l'organisation moyenne de l'écriture des membres de chaque sous-groupe devait présenter une différence significative, étant donné la différence des résultats de ces sous-groupes au Test des cubes de Kohs.

Par la lettre A ou B indiquant sa provenance du premier ou du second test graphologique et par un numéro de un à vingt attribué par tirage au sort, chaque spécimen fut identifié. Par exemple, les spécimens d'un sujet furent marqués A7 et B9. Aussi, les spécimens du second test ou spécimens B ne furent pas signés par les sujets afin que les juges ne puissent se rappeler avoir déjà coté l'écriture de tel ou tel signataire.

Six graphologues compétents dans la manière de juger les écritures selon les critères de la graphologie quantitative de C. Cole acceptèrent de

coter les spécimens recueillis. A ces graphologues, trois hommes et trois femmes, diplômés en graphologie quantitative, ayant de quatre à neuf années d'expérience, il fut demandé par écrit de coter l'organisation des spécimens, qui leur furent expédiés par la poste, selon les critères connus qui leur furent rappelés. Chaque graphologue travaillait individuellement. L'appendice C présente les directives auxquelles ils devaient se référer pour l'examen et la cotation de l'organisation des spécimens.

Mais avant que de leur confier ce travail, un premier test de la constance ou de la fidélité de ces graphologues eut lieu. Il se réduisit à leur faire coter deux spécimens de l'écriture d'un adulte pris au hasard, recueillis dans les mêmes conditions que ceux des sujets de l'expérience, et qu'ils cotèrent conformément aux directives connues, un intervalle d'au moins 15 jours séparant la cotation du premier et du second spécimens. L'ensemble des jugements accorda 12 points à l'organisation du premier spécimen, 13 au second, cette différence d'un point étant attribuable à un seul graphologue, les cinq autres demeurant fidèles à leur premier verdict. Cette légère différence permettait de conclure, au moins provisoirement, à la fidélité des juges-graphologues. Dès lors, les 40 spécimens de l'échantillon leur furent expédiés en vue de leur cotation, à un intervalle d'au moins quinze jours et dans l'ordre suivant: deux graphologues déterminés au hasard cotèrent les 20 spécimens A, puis les 20 spécimens B; deux autres, les spécimens B, puis les spécimens A; les deux autres enfin cotèrent 10 spécimens A et 10 spécimens B, puis les spécimens restant, 10 de la série A et 10 de la série B.

En aucun cas donc, les deux spécimens d'un même sujet ne se retrouvèrent dans un ensemble de spécimens à coter par un graphologue. Les graphologues étaient en outre informés, à l'angle supérieur gauche des spécimens, qu'ils provenaient de sujets féminins, écrivant de la main droite et ayant tel ou tel âge.

Les variables à contrôler et les conditions expérimentales ayant été explicitées, il importe maintenant de passer à l'étude des jugements quantitatifs portés sur l'organisation des 40 spécimens évalués.¹

¹ Il convient de remercier Madame Fabiola Dallaire, M. Ps., professeur de psychologie au CEGEP Régional du Saguenay-Lac St-Jean (Campus de St-Félicien), pour son agréable obligeance à mettre à notre disposition ses groupes d'étudiants; Soeur Jeannine Gaudreault, graphologue professionnel consultant et directrice de l'Institut National de Caractérorologie de Chicoutimi, pour ses suggestions éclairées; et, pour leur concours dévoué, Mesdames Lucille B. Lambert et Nicole Sanguin, Soeur Elisabeth Tremblay, Messieurs Doris Gauthier, Patrice Hardy et Jean-Paul Richard, graphologues.

Chapitre VII

Analyse des résultats

Après une brève présentation des méthodes statistiques d'analyse des cotations accordées par les graphologues aux 40 spécimens de l'écriture des sujets appartenant aux sous-groupes I et II, les résultats de cette étude corrélationnelle et leur interprétation seront à leur tour exposés.

Méthodes d'analyse

Les cotations relatives à l'organisation de l'écriture des spécimens furent d'abord soumises aux opérations du calcul des coefficients de corrélation de Pearson. Puis, la technique du test F pour l'analyse de la variance fut appliquée à la recherche des différences possibles entre les deux sous-groupes de sujets, l'administration du test et du retest graphologiques, l'activité de cotation des juges-graphologues, et des interrelations entre ces sources de variation.

Résultats

Les tableaux qui suivent présentent les corrélations entre les cotes accordées par les juges pour l'organisation graphique des spécimens. Alors que le tableau 3 fait paraître les corrélations obtenues à partir du premier test graphologique, le quatrième offre celles provenant du test réadministré. Finalement, le tableau 5 montre les corrélations obtenues de la comparaison des résultats des deux administrations.

Tableau 3

Corrélations inter-juges au premier test graphologique

Juges	1	2	3	4	5	6
1		.63 s = .001	.39 s = .045	.64 s = .001	.57 s = .005	.72 s = .001
2	.63 s = .001		.11 s = .322	.63 s = .001	.44 s = .026	.75 s = .001
3	.39 s = .045	.11 s = .322		.44 s = .025	.43 s = .030	.36 s = .060
4	.64 s = .001	.63 s = .001	.44 s = .025		.53 s = .008	.79 s = .001
5	.57 s = .005	.44 s = .026	.43 s = .030	.53 s = .008		.58 s = .004
6	.72 s = .001	.75 s = .001	.36 s = .060	.79 s = .001	.58 s = .004	

Tableau 4

Corrélations inter-juges au second test graphologique

Juges	1	2	3	4	5	6
1		.55 s = .006	.73 s = .001	.60 s = .003	.66 s = .001	.62 s = .002
2	.55 s = .006		.38 s = .048	.34 s = .069	.27 s = .129	.50 s = .013
3	.73 s = .001	.38 s = .048		.66 s = .001	.58 s = .003	.64 s = .001
4	.60 s = .003	.34 s = .069	.66 s = .001		.42 s = .033	.44 s = .026
5	.66 s = .001	.27 s = .129	.58 s = .003	.42 s = .033		.26 s = .130
6	.62 s = .002	.50 s = .013	.64 s = .001	.44 s = .026	.26 s = .130	

Tableau 5

Corrélations inter-juges au test et retest graphologiques

Juges T \ R	1	2	3	4	5	6
1	.76 s = .001	.36 s = .060	.40 s = .041	.48 s = .016	.48 s = .016	.28 s = .119
2	.52 s = .009	.21 s = .190	.12 s = .303	.21 s = .186	.33 s = .077	-.10 s = .331
3	.71 s = .001	.39 s = .043	.99 s = .001	.62 s = .002	.59 s = .003	.63 s = .001
4	.58 s = .004	.43 s = .031	.45 s = .024	.68 s = .001	.37 s = .055	.19 s = .216
5	.55 s = .006	.09 s = .347	.44 s = .025	.33 s = .079	.20 s = .195	.08 s = .367
6	.59 s = .003	.30 s = .097	.36 s = .060	.47 s = .017	.23 s = .164	.09 s = .361

Vu la situation de test-retest, seules les corrélations significatives au seuil de .005 seront considérées. A ce compte, sur trente corrélations au test, 16 apparaissent significatives au moins à ce degré; 14 le sont au retest.

Au test, tous les juges, sauf un, fournissent des notations qui s'apparentent significativement à celles de deux, trois ou quatre autres graphologues. Et au retest, sauf encore pour un juge qui n'est pas le même qu'au test, tous offrent des résultats comparables à au moins deux ou quatre juges. Enfin, la comparaison des cotes accordées au test et au retest fournit des corrélations qui, malgré une certaine inconsistance, ne manquent point d'intérêt. Ici, deux juges s'accordent avec seulement un autre; mais le juge 3 trouve l'accord de quatre confrères. Aussi, trois graphologues sur six présentent au retest des résultats significativement comparables à ceux qu'ils ont soumis au test, assurant leur fidélité, alors que les trois autres y échouent, deux d'entre eux ne fournissant au retest des cotes significativement comparables ni à celles des autres graphologues ni à celles accordées par eux-mêmes au test.

L'analyse de la variance dont les résultats paraissent au tableau 6 permet de vérifier l'hypothèse posée. L'examen des diverses sources de variation oblige au rejet de l'hypothèse nulle, à savoir qu'il n'y aurait pas de différence significative entre les deux sous-groupes de sujets considérés. Entre l'organisation de l'écriture des sujets ayant le mieux réussi le Test des cubes de Kohs et celle de ceux ayant le moins bien réussi

Tableau 6

Analyse de la variance pour la variable dépendante,
c'est-à-dire pour l'organisation de l'écriture des spécimens

Les sources de variation	La somme des carrés	Les degrés de liberté	Les rapports F	La signification des valeurs F
Variance inter-groupes	4.40	1	5.22	.035
Variance inter-tests	.42	1	1.87	.188
Variance inter-tests et groupes	.03	1	.12	.736
Variance inter-juges	14.06	5	28.53	.000
Variance inter-juges et groupes	.71	5	1.44	.218
Variance inter-juges et tests	.62	5	1.65	.154
Variance inter-tests, juges et gr.	.40	5	1.06	.388

cette épreuve, la différence est de fait significative au niveau de 3.5% de probabilité ($F = 5.22, p < .035$). La variance inter-groupes confirme donc l'hypothèse émise que les sujets offrant les meilleures performances intellectuelles à l'épreuve mentale choisie présenteront les spécimens d'écriture les mieux organisés.

Une autre différence paraît significative à un niveau extrême de probabilité ($F = 28.53, p < .000$): c'est la variance inter-juges. Bien que leur manière de coter les écritures diffère à ce point, ce qui n'est évidemment pas souhaitable, la variance inter-groupes n'a pu cependant être masquée. Quant aux autres sources de variation, toutes ont l'avantage de n'apporter avec elles aucune différence significative: entre elles, l'administration des épreuves graphologiques ne diffère pas; face à ces épreuves, les groupes de sujets ne se sont point différemment comportés; envers les spécimens de l'un et de l'autre groupes, provenant du test et du retest, les juges ont adopté des attitudes comparables; enfin, l'interaction entre l'administration des épreuves, l'attitude des graphologues et le rendement des groupes reste sans signification.

Interprétation des résultats

Les résultats qui viennent d'être exposés confirment la probabilité de l'hypothèse graphologique que cette étude voulait examiner; il faut conclure à l'existence d'un rapport significatif ($p < .035$) entre l'intelligence analytique et synthétique d'un sujet et l'organisation de son écriture.

Il appert même que ce résultat eût été encore plus favorable si un sujet du sous-groupe I n'avait pas été, pour les raisons plus tôt sou- mises, remplacé par quelqu'un d'autre. Car, à l'évidence, l'organisation de l'écriture du sujet écarté était de beaucoup supérieure à celle du su- jet substitut. Cette affirmation se fonde sur le fait qu'il fut demandé à cinq personnes prises au hasard et inexpertes en graphologie, mais à qui les critères de notation de l'organisation avaient été fournies, d'indi- quer, en s'appuyant sur celles-ci, lequel de deux spécimens d'écriture, à savoir l'un du sujet substitut et l'autre du sujet exclus de l'expérience, était le mieux organisé. Or, dans les cinq cas, l'écriture du second fut jugée le mieux répondre à ces critères. Quoi qu'il en soit, le résultat obtenu vient soutenir l'intuition et l'observation des praticiens de la graphologie. La mise en page d'un texte, sa régularité, ses proportions, la disposition ordonnée de ses éléments en un tout harmonieux répondraient à cette aptitude de l'intelligence à se mouvoir de l'analyse à la synthèse et vice versa, au plan de la pensée comme de l'action. Cette aptitude, mise à jour par le Test des cubes de Kohs, l'organisation de l'écriture la dévoile aussi bien aux graphologues. Ce premier résultat s'avère fonda- mental à cette étude.

Par ailleurs, le degré de signification de la variance inter- groupes aurait pu atterrir - ce qui n'est heureusement pas le cas - sur l'imparfaite fidélité du test graphologique, seulement trois juges sur six ayant pu fournir des cotes comparables au test et au retest. Mais ce n'est pas au test graphologique en tant que tel que cette relative infidélité se-

rait imputable; la variance inter-tests n'a d'ailleurs pas de valeur significative. L'hypothèse est émise que les normes de cotation de l'organisation sont en cause. Bien que suffisantes à la mise en relief de différences entre sujets, elles ne permettent pas l'apport de jugements assez précis pour être constamment fidèles. De fait, l'examen des directives visant à la mesure de l'organisation (Appendice C) met à jour trop d'imprécisions dans leur formulation: en plus de l'usage de l'article indéfini "des", elles comportent l'emploi d'adjectifs également indéfinis comme "quelques" et "certaines"; de plus, l'adverbe "très" et le qualificatif "excessive" contiennent les germes de pondérations diverses pour un même spécimen. Selon le graphologue et l'humeur du moment, tous ces termes risquent de prendre des valeurs ou des proportions variables, faisant ainsi obstacle à l'obtention de jugements fidèles ou laissant les juges opérer à la mesure de leurs exigences personnelles, d'aucuns selon une constante largesse, d'autres avec une exemplaire fidélité dans la sévérité de leurs évaluations. Dans la présente étude, les cotes adjudgées par le juge 5 permettent de penser qu'il aurait des exigences particulières. Alors que les autres juges ont attribué aux 40 spécimens une cote moyenne de 2,39/5 - les femmes en accordant une de 2,41; les hommes, de 2,37, moyennes comparables -, ce juge féminin se limite à une cote moyenne de 1,81. Quant aux juges faisant preuve de largesse, un homme et une femme, leurs cotes atteignent la moyenne de 2,53. Sauf dans le cas d'un juge donc, hommes et femmes paraissent tenir compte des directives de façon assez identique; mais la clarification de celles-ci s'avère cependant souhaitable et les

graphologues devraient s'engager dans cette voie: la description exacte du modèle scolaire d'écriture et le remplacement d'éléments directifs imprécis par des termes sans ambiguïté, pour éliminer autant qu'il se peut le doute et la définition subjective.

Si la variance inter-juges ne semble pas attribuable à leur sexe, c'est encore qu'au test les jugements féminins sont en accord significatif avec ceux des juges masculins 1 et 6 et qu'au retest les jugements de deux femmes (4 et 5) s'accordent significativement à ceux de deux hommes (1 et 3). Bien plutôt, ce serait parmi les juges du même sexe qu'il faudrait rechercher l'explication de cette variance, car si au test les hommes entre eux et les femmes entre elles ne s'accordent que peu, au retest, l'accord masculin est total (au moins au niveau de .2% de probabilité) alors que, parmi les femmes, le désaccord règne, ce qui pourrait bien s'expliquer par ce qui fut dit plus haut des exigences particulières d'un juge féminin.

Les tableaux de corrélations entre les juges suffisent aussi à éclairer l'influence possible de l'ordre de cotation des spécimens d'écriture; car, comme il fut auparavant rapporté, deux juges pris au hasard (1 et 2) - et un heureux hasard voulut toujours allier un juge féminin et un masculin - cotèrent les spécimens A, puis les spécimens B; deux autres (3 et 4), les spécimens B, puis les spécimens A; les deux autres enfin (5 et 6) cotèrent la moitié des spécimens A et la moitié des spécimens B, puis les deux autres moitiés. A l'intérieur de chaque ordre, une fois sur deux les graphologues impliqués entrent en accord significatif avec leur parte-

naire désigné au moins au niveau de .4% de probabilité. Entre le premier et le second ordre de cotation, quatre corrélations sont significatives sur huit; entre le second et le troisième, trois le sont; et entre le premier et le troisième, cinq. Ces corrélations, donc la moitié de toutes les corrélations émises pour chaque épreuve graphologique, sont significatives au moins au niveau de .5% de probabilité. Leur dispersion suggère que l'ordre suivant lequel les spécimens furent jugés n'a pas affecté leur cotation. Des calculs statistiques plus approfondis pourraient porter sur cet aspect de la cotation, mais, dans le cadre de cette étude, les résultats qui viennent d'être proposés suffisent à indiquer que l'ordre d'examen des spécimens ne paraît pas devoir affecter le comportement des graphologues et expliquer la variance inter-juges.

Aussi, l'épreuve graphologique comprenait, matériellement, des stimuli visuels pouvant susciter idées et sentiments chez le scripteur à court d'expression. A première vue, ces stimuli furent tout à fait négligés, un seul sujet y recourant directement lors de la composition de son second spécimen qui les décrit. Dans les 39 autres cas, l'influence des stimuli est imperceptible. De ce fait, certain conclurait à leur inutilité et, en conséquence, déciderait de leur exclusion de l'épreuve. Bien que l'adjonction de ces stimuli au test graphologique puisse n'avoir rien d'essentiel, l'hypothèse qu'ils éveillent la spontanéité des sujets est émise. En effet, il se peut qu'ils les sécurisent en leur laissant l'option, si désiré, de se contenter d'écrire les banalités descriptives qu'ils suggèrent; à ce compte, comme délivré de la nécessité de personnaliser le

contenu qu'il livre, le scripteur n'hésite pas, en général, à l'adoption d'une attitude qui lui fera écrire des propos d'un naturel remarquable; le contenu des spécimens obtenus ne manque habituellement, en effet, ni de vivacité ni de fraîcheur. Les résistances tombent devant la possibilité de n'émettre qu'un texte suggéré par les stimuli alors que l'obligation de composer une lettre entièrement de son cru pourrait occasionner des réticences. L'opportunité de se rabattre au besoin sur les stimuli éliminerait donc l'hésitation, précieux avantage pour recueillir un produit graphique sans artifice.

Qu'il n'y ait point de différence notable entre le test et le retest, c'est ce qui importe, quoiqu'il faille remarquer que chaque épreuve comportait ses propres stimuli visuels. Pour un retest matériellement impeccable, ceux du test auraient dû être représentés au retest; et, dans ce cas, il est permis d'émettre l'opinion théorique que la variance entre les tests, déjà non significative, l'aurait encore moins été, et que les corrélations entre les jugements des graphologues au test et au retest auraient gagné en signification. Les résultats obtenus ici ne seraient donc en rien amoindris par la différence des images proposées.

Telles sont les interprétations et remarques que nous pouvons tirer de cette étude corrélationnelle. Positifs pour l'essentiel, ces résultats invitent cependant à une mise au point précise des critères évaluatifs et des normes de cotation de l'organisation de l'écriture.

Résumé et conclusion

Au terme de cette étude dont l'objectif général fut de présenter le caractère expressif et projectif de la graphologie à travers l'objectif particulier de l'examen de l'hypothèse graphologiquement admise du rapport entre l'intelligence et l'organisation de l'écriture, la probabilité de l'existence de cette relation ressort tout au moins dans le cas des populations comparables à celle sur laquelle porta cette recherche.

Dans ces limites, il faut rejeter l'hypothèse que l'organisation de l'écriture est indépendante des capacités intellectuelles d'analyse et de synthèse. Inversement, les résultats présentés mettent significativement en relief que l'organisation de l'écriture dépendrait des aptitudes mentales que mesure le Test des cubes de Kohs, parmi lesquelles se trouvent l'analyse et la synthèse, opérations que des graphologues jugent indispensables à une organisation graphique convenable.

Il est néanmoins apparu que la définition des critères d'évaluation et des normes de cotation de l'organisation n'assurait pas l'obtention de cotes fidèles dans une proportion dépassant le hasard. Des imprécisions nombreuses invitent donc à une clarification des normes de la graphologie quantitative de C. Cole, au moins quant à l'indicateur dénommé organisation de l'écriture. Mais l'opinion que les critères et normes d'évaluation des 39 autres indicateurs pris en considération par cette méthode devraient

être élagués, tout comme le premier indicateur, de termes nuisibles à la justesse de la mesure, est à considérer sérieusement.

Il paraît souhaitable que d'autres études visant des populations aux caractéristiques différentes de celles examinées ici soient entreprises. Des analystes d'écritures qui appliquent la graphologie quantitative et des chercheurs trouveront peut-être dans le travail qui s'achève l'inspiration qui les incitera à l'examen systématique et objectif des indicateurs et des syndromes visualisés par l'ingénogramme psychologique de Roman et Staempfli. L'analyse des écritures acquerra, de cette manière, d'autres preuves qui lui feront la réputation d'un test psychologique valide.

Appendice A

Consignes de l'épreuve graphologique

Voici les directives écrites remises à chaque sujet lors de la passation de la première épreuve graphologique:

ACTIVITE GRAPHIQUE

Instructions:

Tu as devant toi quelques feuilles posées les unes sur les autres. Fais ce qui est indiqué ci-dessous en les laissant comme elles sont.

Au stylo bleu, écris une lettre d'environ une page et demie, en t'adressant à un parent, à une amie, à un ami, ou à l'une de tes connaissances.

Ecris selon ton habitude, naturellement, spontanément, en écriture courante (cursive). Ecris ce que tu veux. Si tu crois ne pas avoir assez d'idées, tu peux tout simplement écrire une lettre décrivant les images qui seront tout à l'heure exposées devant toi (dis ce qu'elles te suggèrent, ce qu'elles te rappellent, ce qu'elles semblent te proposer).

Le contenu de ta lettre importe peu - il ne s'agit pas d'un exercice de composition et d'orthographe, il n'est pas question de perdre ou de gagner des points pour les idées développées -; l'important, c'est que tu écrives cette lettre de la façon la plus habituelle et la plus naturelle.

Bref: Ecris une lettre le plus naturellement possible.

Elle doit avoir environ une page et demie.

N'oublie pas, bien sûr, de la signer.

Les directives écrites qui suivent furent présentées aux sujets à l'occasion de la seconde épreuve graphologique:

ACTIVITE GRAPHIQUE

Instructions:

Comme précédemment, voici quelques feuilles à laisser posées les unes sur les autres pendant l'activité suivante:

Au stylo bleu, écris une lettre d'environ une page et demie à un parent, un ami, une amie, une connaissance. Ecris en écriture courante (cursive).

Tu peux écrire ce que tu veux à cette personne. Si tu penses être à court d'idées, tu lui fais simplement la descriptions des images qui seront exposées devant toi, tu lui dis ce qu'elles te suggèrent.

Ce qui importe, ce n'est pas le contenu de ta lettre, ni le style, ni l'orthographe; c'est que tu écrives naturellement, spontanément, comme tu le fais d'habitude.

Bref: Ecris une lettre d'environ une page et demie, de la façon la plus naturelle.

Mais, contrairement à la fois précédente, ne signe pas à la fin de ton écrit.

Appendice B

Liste des stimuli visuels

Lors de la double épreuve graphologique, des stimuli visuels furent exposés devant les sujets. La liste descriptive des images présentées lors de la première (Série A), puis de la seconde épreuve graphologique (Série B), vient ci-après.

Série A:

1. Raquetteur solitaire - Trois raquetteurs (Deux images), Education Québec, vol. 5, no 4, déc. 1974, p. 9 et 12.
2. Arbre en hiver, Education Québec, vol. 3, no 8, août 1973, p. 31.
3. Loisirs (Quatre thèmes), Education Québec, vol. 3, numéro spécial 8, août 1973.
4. Saut en hauteur, Guide de lecture de la Bible, 1977. Juillet.
5. Citroën, Prospectus ds 19 Citroën.
6. Famille et dauphin, L'actualité, avril 1977, p. 5.
7. Couple avec chien, Education Québec, vol. 3, numéro spécial 8, août 1973, p. 8.
8. Garçonnet sur un rocher, Le Colombien, vol. 31, no 9, avril 1977, page couverture.
9. Scieur de bois (reproduction d'une huile sur toile), Sainte Anne de Beaupré, vol. 105, no 3, mars 1977, p. 4 de la couverture.

Série B:

1. Pêcheurs, L'actualité, avril 1977, p. 51.
2. Maison de pierres des champs, Actualité, vol. 15, no 2, février 1975, p. 30.
3. Hand-ball, Actualité, vol. 15, no 9, octobre 1975, p. 40.

4. Peintre, L'actualité, avril 1977, p. 57.
5. Couple en forêt, Sainte Anne de Beaupré, vol. 100, no 9, octobre 1972, page couverture.
6. Fille chaussant ses raquettes, Education Québec, vol. 5, no 4, décembre 1974, page couverture.
7. Patineur au parapluie, Columbia, January 1977, page couverture.
8. Noir enchaîné, Columbia, January 1977, p. 20.
9. Chien dans l'eau, Guide de lecture de la Bible, 1977. Juin.

Appendice C

Directives d'évaluation et de cotation
de l'organisation de l'écriture

Le texte suivant fut expédié aux juges-graphologues. Il précise les critères d'évaluation et les normes de cotation de l'organisation de l'écriture:

"Vous cotez l'organisation selon les directives régulières de La graphologie quantitative, tome III, par C. Cole, pages 19-20, 22, 122:

ORGANISATION

Scrutez les indices suivants qui ont une cote bien plus élevée que la moyenne.

- 1) Le scripteur a-t-il fait une mise en page de son texte de façon à obtenir des marges bien proportionnées? Scrutez le haut et le bas de la page, la marge de droite et celle de gauche; le scripteur a-t-il fait un bon usage de l'espace disponible? La disposition d'ensemble du texte donne-t-elle l'impression d'harmonie et d'esthétique? p. 19. Arrangement proportionné. p. 22.
- 2) Les marges sont-elles régulières? Comment a-t-il coupé, par un trait d'union, les mots de la fin de la ligne pour obtenir une marge droite régulière? La marge de droite est-elle proportionnée dans toute sa hauteur? Y a-t-il des mots tassés à la fin des lignes? La marge de gauche est-elle d'une largeur excessive? p. 19-20. Marges régulières. p. 22.
- 3) Les parties supérieure et inférieure de la petite lettre f sont-elles proportionnées? p. 20. Boucles de l'f proportionnées. p. 22.
- 4) Est-ce que l'espacement qui sépare les lignes et les mots est constamment proportionné au reste de l'écriture? p. 20. Espacement régulier. p. 22.

COTATION DE L'ORGANISATION

- 0 - 1 Des irrégularités dans chacun des quatre points ou des irrégularités excessives dans trois des quatre points.

- 1½ - 2 Irrégularité excessive dans deux des quatre points ou certaines irrégularités dans les quatre points.
- 2½ Quelques irrégularités dans deux des quatre points.
- 3 - 3½ Modèle scolaire.
- 4 - 5 Marges très régulières, espacement des lignes et des mots très réguliers; boucles de la petite lettre f constamment proportionnées." p. 22.

Références

- ABRAHAM, Ada (1963). Le dessin d'une personne. Neuchâtel: Delachaux et Niestlé.
- ABT, L. E., BELLAK, L. (1950). Projective psychology. New York: Knopf.
- ADLER, A. (1927). Understanding human nature. Garden City: Garden City.
- AJURIAGUERRA, J. de et al. (1964). L'écriture de l'enfant. Tome I: L'évaluation de l'écriture et ses difficultés. Tome II: La rééducation de l'écriture. Neuchâtel: Delachaux et Niestlé.
- ALLPORT, G. W., VERNON, P. E. (1933). Studies in expressive movement. New York: Hafner, 1967.
- ALSCHULER, R., HATTWICK, L. W. (1947). Painting and personality. 2 vols. Chicago: University of Chicago Press.
- ANDERS, P. (1928). Über den individuellen Eigenrhythmus beim menschlichen Gange und seine Beziehungen zum Rhythmus der Herz und Atemtätigkeit. Pfluegers Archiv für die Gesamte Physiologie, 220, 287-299.
- ANDERSON, H. H., ANDERSON, Gladys L. (1951). Manuel des techniques projectives en psychologie clinique. Paris: Editions Universitaires, 1965.
- ANTHONY, D. S. (1967). Is graphology valid? Psychology today, August, 30-35.
- ANZIEU, D. (1973). Les méthodes projectives. Paris: Presses Universitaires de France.
- ARNHEIM, R. (1928). Experimentell-psychologische Untersuchungen zum Ausdrucksproblem. Psychologische Forschung, 11, 1-132.
- ARTHUR, Grace (1933). A point scale of performance tests. New York: The Commonwealth Fund.
- BALKEN, E. R., MASSERMAN, J. H. (1940). The language of phantasy. III. The language of the phantasies of patients with conversion hysteria, anxiety state, and obsessive compulsive neurosis. Journal of psychology, 10, 75-86.
- BANG, Vinh (1959). Evolution de l'écriture de l'enfant à l'adulte. Neuchâtel: Delachaux et Niestlé.

- BEAUCHATAUD, Gabrielle (1968). Apprenez la graphologie. Paris: Cliven.
- BINET, A. (1903). Le sexe de l'écriture. La Revue, 27, 17-36.
- BINET, A. (1907). Les révélations de l'écriture. Paris: Alcan, 1960.
- BLAKE, W. H. (1933). A preliminary study of the interpretation of bodily expression. Contributions to education. T. C. Columbia University, 574.
- BOBERTAGE, O. (1929). Ist die Graphologie zuverlässig? Freiburg: Hampmann.
- BOOTH, G. (1937). The use of graphology in medicine. Journal of nervous and mental diseases, 86, 674-679.
- BOOTH, G. (1939). Objective technics in personality testing. Archives of neurology and psychiatry, 42, 514-530.
- BOUDREAU, F.-X. (1967). Conférence. Le grapho-diagnostic, 11.
- BRESARD, Suzanne (1968). Empreintes. Neuchâtel: Delachaux et Niestlé.
- BRICK, M. (1944). The mental hygiene value of children's art work. American journal of orthopsychiatry, 14, 136-146.
- CAILLE, E. (1951). Correspondances graphologiques de la caractérologie néerlandais-française. La graphologie, 42, 43 et 44.
- CAILLE, E. (1957). Caractères et écritures. Paris: Presses Universitaires de France.
- CARP, B. (1945). A study of the influence of certain personal factors on a speech judgement. New Rochelle, N. Y.: The little Print.
- CARTON, P. (1930). Le diagnostic de la mentalité par l'écriture. Paris: Le François.
- CARTON, P. (1933). Dictionnaire de graphologie. Paris: Le François.
- CASTELNUOVO-TEDESCO, P. A. (1948). A study of the relationship between handwriting and personality variables. Genetic psychology monographs, 37, 167-220.
- COBBAERT, Anne-M. (1970). Propos sur la graphologie. Bruxelles: Sand.
- COBBAERT, Anne-M. (1973). La graphologie. Connaître et interpréter les écritures. Montréal: Editions du jour.

- COLE, C., HARTMAN, J., STARMER, K. (1961). La graphologie quantitative. III. Les ateliers d'analyse graphique illimitée. Etude de quaranté indicateurs de la personnalité pour une analyse globale. Cap-Rouge, Institut Canadien de Caractérologie, 1970.
- CORMAN, L. (1970). Le test du dessin de la famille. Paris: Presses Universitaires de France.
- CREPIEUX-JAMIN, J. (1889). L'écriture et le caractère. Paris: Presses Universitaires de France, 1963.
- CREPIEUX-JAMIN, J. (1929). ABC de la graphologie. Paris: Presses Universitaires de France, 1960.
- CREPY, Roseline (1968). L'interprétation des lettres de l'alphabet dans l'écriture. I. Les minuscules. Neuchâtel: Delachaux et Niestlé.
- CRONBACH, L. J. (1970). Essentials of psychological testing. New York: Evanston.
- DEARBORN, G. V. N. (1913). Kinaesthesia and the intelligent will. American journal of psychology, 24, 204-255.
- DELACHAUX, Suzanne, BOUSQUET, L. (1960). La graphologie et l'adaptation au travail. Neuchâtel: Delachaux et Niestlé.
- DE SAINTE-COLOMBE, P. (1966). Grapho-therapeutics; pen and pencil therapy. Hollywood: Laurida Books.
- DEUTSCH, F. (1947). Analysis of postural behavior. Psychoanalytic quarterly, 16, 195-213.
- DIEHL, A. (1899). Ueber die Eigenschaften der Schrift bei Gesunden. Psychologische Arbeiten, 3, 1-61.
- DOWNEY, June E. (1908). Control processes in modified handwriting. Psychological review, Psychological monographs.
- DOWNEY, June E. (1910). Preliminary study of family resemblances in handwriting. Bulletin No. 1. Laramie: University of Wyoming Press.
- DOWNEY, June E. (1919). Graphology and the psychology of handwriting. Baltimore: Warwick and York.
- DUBOUCHET, Jeanne (1967). L'écriture des adolescentes. Paris: Le François.
- DUFFY, E. (1946). Level of muscle tension as an aspect of personality.

- Journal of general psychology, 35, 161-171.
- DUPARCHY-JEANNEZ, M. (1919). Les maladies d'après l'écriture. Paris: Albin Michel.
- ELKISCH, P. (1945). Children's drawings in a projective technique. Psychological monographs, 58, No. 1.
- ENKE, W. (1930). Die Psychomotorik der Konstitutions-typen. Zeitschrift für angewandte Psychologie, 36, 237-287.
- EYSENCK, H. J. (1928). Neuroticism and handwriting. Journal of abnormal and social psychology, 43, 94-96.
- EYSENCK, H. J. (1945). Graphological analysis and psychiatry: An experimental study. British journal of psychology, 35, 70-81.
- FALCON, H. (1964). How to analyze handwriting. New York: Trident Press.
- FAY, P. J., MIDDLETON, W. C. (1939). Judgement of Spranger personality types from the voice as transmitted over a public address system. Character and personality, 8, 144-155.
- FERRARIS, Anna O. (1977). Les dessins d'enfants et leur signification. Verviers: Marabout.
- FOIX, P. (1970). Méthode de graphologie en quinze leçons. Paris: Albin Michel.
- FRANK, L. K. (1948). Projective methods. Springfield: Thomas.
- FREEMAN, F. N. (1914). An experimental analysis of the writing movement. Psychological monographs, 17, 4-46.
- FREEMAN, F. N. (1918). The handwriting movement. Chicago: University of Chicago Press.
- FRENCH, J. W. (1951). The description of aptitude and achievement tests in terms of rotated factors. Psychometric monographs series, No. 5.
- FREUD, S. (1904). Psychopathologie de la vie quotidienne. Paris: Payot, 1967.
- FREUD, S. (1913). Totem et tabou. Paris: Payot, 1965.
- GAILLAT, Gisèle (1973). La graphologie. Paris: Centre d'étude et de promotion de la lecture.

- GALBRAITH, D., WILSON, W. (1964). Reliability of graphoanalytic approach to handwriting analysis. Perceptual and motor skills, 19 (2), 615-618.
- GALPERINE, P. (1966). Essai sur la formation par étapes des actions et des concepts. Recherches psychologiques en U.R.S. S. Moscou.
- GESELL, A. L. (1906). Accuracy in handwriting as related to school intelligence and sex. American journal of psychology, 17, 394-405.
- GILLE, J. C. (1969). Psychologie de l'écriture. Paris: Payot.
- GOBINEAU, Hélène de, PERRON, R. (1954). Généétique de l'écriture et étude de la personnalité. Neuchâtel: Delachaux et Niestlé.
- GOLDSTEIN, K. (1939). The organism. New York: American Book.
- GOLDSTEIN, K., SCHEERER, M. (1941). Abstract and concrete behavior: An experimental study with special tests. Psychological monographs, No. 53.
- GOLOGIE, R. V. (1973). A study in symbolism. An empirical foundation of graphology. Hixson: Unique Books.
- GUILFORD, J. P. (1967). The nature of human intelligence. New York: Mc Graw-Hill.
- HANFMANN, E., KASANIN, J. (1937). A method for the study of concept formation. Journal of psychology, 3, 521-540.
- HARVEY, O. L. (1934). The measurement of handwriting considered as a form of expressive movement. Character and personality, 2, 310-321.
- HEGAR, W. (1938). La graphologie par le trait. Paris: Vigot, 1962.
- HEISS, R. (1943). Die Deutung der Handschrift. Hamburg.
- HEMMERT, Danielle, ROUDENE, A. (1971). Histoire de la magie, de l'occultisme et des rites secrets. Tome VI: Magiciens, illuminés et philosophes. Paris: François Beauval.
- HERTZ, H. (1972). La graphologie. Paris: Presses Universitaires de France.
- HOLT, E. B. (1915). The freudian wish. New York: Henry Holt.
- HORNEY, Karen (1945). Our inner conflicts. New York: Norton.
- HOUAREAU, Marie-José (1974). L'inconscient dévoilé par les tests projec-

- tifs. Paris: Centre d'étude et de promotion de la lecture.
- HULL, C. L. (1928). Aptitude testing. Yonkers, N. Y.: World Book.
- HULL, C. L., MONTGOMERY, R. P. (1919). Experimental investigation of certain alleged relations between character and handwriting. Psychological review, 26, 63-74.
- HUTT, M. L. (1930). A simplified scoring method for the Kohs block-design tests. American journal of psychology, 42, 450-452.
- HUTT, M. L. (1932). The Kohs block-design tests. A revision for clinical practice. Journal of applied psychology, 16, 298-307.
- JACOBY, H. J. (1939). Analysis of handwriting: An introduction into scientific graphology. London: Allen and Unwin.
- JACOBY, H. J. (1940). Self knowledge through handwriting. Campbell, California: Cole.
- JAENSCH, E. R. (1930). Eidetic imagery and typological methods. New York: Harcourt.
- JOIRE, P. (1921). Traité de graphologie scientifique (2e éd. rev. et augmentée). Paris: Vigot.
- KANFER, A. et al. (1958). Observations on disturbances in neuromuscular coordination in patients with malignant disease. Bulletin of the hospital for joint diseases, Vol. 19, No. 1.
- KERNBERG, F. O., MATTE-BLANCO, I. (1953-55). Estudio sobre la correlacion entre el test matrices progressivas y un método grafologico de medicion del nivel de inteligencia. Revista psiquiatrica, Santiago, 18-20, 29-57.
- KIMMEL, D., WERTHEIMER, M. (1966). Personality ratings based on handwriting analysis and clinical judgement: A correlational study. Journal of projective techniques and personality assessment, 30 (2), 177-178.
- KLAGES, L. (1917). L'expression du caractère dans l'écriture. Toulouse: Privat, 1976.
- KLAGES, L. (1932). Graphologie. Paris: Stock, 1975.
- KOHS, S. C. (1920). The block-design tests. Journal of experimental psychology, 3, 357-376.

- KOHS, S. C. (1923). Intelligence measurement. A psychological and statistical study based upon the block-design tests. New York: Macmillan.
- KORFF, E. (1936). Handschriftkunde und Charaktererkenntnis. Bad Homburg: Siemens.
- KRETSCHMER, E. (1926). Physique and character. New York: Harcourt, Brace.
- KURDSEN, S. (1971). Graphology, the new science. New York: Galahad Books.
- LAND, A. H. (1924). Graphology, a psychological analysis. University of Buffalo studies.
- LANGER, W. C. (1938). Sensorimotor learning, in H. A. Murray et al.: Explorations in personality (pp. 508-523). New York: Oxford University Press.
- LECERF, A. (1968). Cours pratique de graphologie (Nouvelle éd. rev. et aug.). Paris: Dangles.
- LE GUEN, Monique (1976). La graphologie. Nyon: Solar.
- LEMKE, E. A., KIRCHNER, J. H. (1971). A multivariate study of handwriting, intelligence, and personality correlates. Journal of personality assessment, 35, No. 6, 584-592.
- LE NOBLE, R. (1956). Le test de Szondi et la graphologie. Connaissance de l'homme, no 16 et 17.
- LERNER, E., et al. (1941). Methods for the study of personality in young children. Society for research in child development monograph, Vol. 6, No. 4, Serial No. 34.
- LEWINSON, Thea S. (1938). Handwriting in clinic arthritis. Rheumatism, I, 91-95.
- LEWINSON, Thea S., ZUBIN, J. (1942). Handwriting analysis: Evaluating the dynamic aspects of handwriting. New York: King's Crown.
- LIEVENS, S. (1971). Etude critique des aspects méthodologiques et psychodiagnostiques de la graphologie. Revue belge de psychologie et de pédagogie, Vol. 33 (136), 123-128.
- LOCKOWANDT, O. (1968). Validation of handwriting by factor analysis with particular consideration of projective methods, Zeitschrift für Experimentelle and Angewandte Psychologie, 15 (3), 487-530.

- LOMONACO, Theresa, HARRISON, R., KLEIN, F. (1973). Accuracy of matching TAT and graphological personality profiles. Perceptual and motor skills, 36 (3), 703-706.
- LOWEN, A. (1975). La bio-énergie. Montréal: Editions du Jour-Tchou, 1976.
- LURIA, R. (1966). La fonction régulatrice du langage dans son développement et sa dégradation. Recherches psychologiques en U.R.S.S. Moscou.
- LURIA, A. R. (1932). The nature of human conflicts. New York: Liveright.
- M€ALLISTER, C. N. (1900). Researches on movements used in handwriting. Yale psychological laboratory studies, Vol. 8.
- MARCUSE, Irene (1957). A study of children's handwriting as a guide to emotionally disturbed children. New York: Noble.
- MARCUSE, Irene (1959). The key to handwriting analysis (2d ed. rev. and enl.). New York: McBride.
- MARLEY, J. (1967). Graphology. London: Bancroft.
- MARUM, O. (1945). Character assessment from handwriting. Journal of mental science, 91, 22-42.
- MENARD, P. (1951). L'écriture et le subconscient (2e éd. rev. et augm.). Avignon: Aubanel.
- MICHEL, L. (1969). Empirical investigations concerning the questions of consistency and validity of assessing intellectual levels from handwriting. Archiv für die Gesamte Psychologie, 121 (1), 31-54.
- MICHON, J.-H. (1875 et 1878). Système de graphologie. Suivi de: Méthode pratique de graphologie (Ed. définitive). Paris: Payot, 1944.
- MIRA, E. (1943). Psychiatry in war. New York: Norton.
- MORETTI, G. (1952). Copie non conforme. Le vrai visage des saints révélé par leur écriture. Tournai: Casterman, 1960.
- MULLER, H., ENSKAT, Alice (1961). Graphologische Diagnostik. Bern: Hans Huber.
- MUNROE, R. L. (1945). Three projective methods applied to sally. Journal of abnormal and social psychology, 40, 215-227.
- MUNROE, R. L., LEWINSON, Thea S., WAEHNER, T. S. (1944). A comparison of three projective methods. Character and personality, 8, 1, 1-21.

- NEUBOURG, C. de (1973). Connaissance de la graphologie. Paris: Albin Michel.
- OLIVAUX, R. (1960). L'éducation et la rééducation graphique. Paris: Presses Universitaires de France.
- OLIVAUX, R. (1969). De l'observation de l'écriture à la compréhension de la personnalité. Paris: Editions Sociales françaises.
- OLIVAUX, R. (1971). Désordres et rééducation de l'écriture. Paris: E S F.
- OLYANOVA, Nadya (1960). The psychology of handwriting. Hollywood: Wilshire Book.
- OLYANOVA, Nadya (1969). Handwriting tells. Indianapolis: Bobbs-Merrill.
- OMBREDANE, A. (1956). Distinction et mise en place des aspects de la projection. Bulletin de psychologie, 6, (no spécial), 55-62.
- PALMADE, G. (1957). La psychotechnique. Paris: Presses Universitaires de France.
- PEAR, T. H. (1931). Voice and personality. London: Chapman and Hall.
- PELTON, R. W. (1973). Handwriting and drawings reveal your child's personality. New York: Hawthorn Books.
- PETERS, G., MERRIFIELD, R. (1958). Graphic representation of emotional feelings. Journal of clinical psychology, 14, 375.
- PIAGET, J. (1947). La psychologie de l'intelligence. Paris: Colin, 1964.
- PIAGET, J., INHELDER, Barbel (1948). La représentation de l'espace chez l'enfant. Paris: Presses Universitaires de France.
- PICHOT, P. (1971). Les tests mentaux. Paris: Presses Universitaires de France.
- POPHAL, R. (1949). Die Handschrift als Gehinschrift. Rudolstadt.
- PRYSTAV, G. (1973). Validation of graphometric variables through factor analysis. Psychologische Rundschau, 24 (4), 248-277.
- PULVER, M. (1931). Le symbolisme de l'écriture. Paris: Stock, 1971.
- RAPAPORT, D. (1946). Diagnostic psychological testing. Vol. 1. Chicago: Yearbook Publishers.

- ROCHETAL, A. de (1947). La graphologie mise à la portée de tous. Paris: Flammarion.
- ROMAN, Klara G. (1931). Graphodyn. Apparat zur graphischen Darstellung der Intensität, Dauer und Gestaltung des Schreibablaufes. Zeitschrift für angewandte Psychologie, 40, 23-34.
- ROMAN, Klara G. (1952). Handwriting. A key to personality. New York: Pantheon Books.
- RUTZ, O. (1925). Neue Wege zur Menschenkenntnis. Kampen: Kampmann.
- SAINT-MORAND, H. (1943). Les bases de l'analyse de l'écriture. Paris: Vigot.
- SANFORD, F. H. (1942). Speech and personality: A comparative case study. Character and personality, 10, 169-198.
- SAUDEK, R. (1926). Experiments with handwriting. New York: Doran.
- SAUDEK, R. (1926). The psychology of handwriting. New York: Doran.
- SCHILDER, P. (1950). L'image du corps. Paris: Gallimard, 1968.
- SEMEONOFF, B. (1970). Personality assessment. Middlesex: Penguin Books.
- SHELDON, W. H. (1940). The varieties of human physique. New York: Harper.
- SHELDON, W. H. (1944). The varieties of temperament. New York: Harper.
- SILLAMY, N. (1967). Dictionnaire de la psychologie. Paris: Larousse.
- SMITH, C. E., DIVEN, K. (1938). Emotional conditioning test, in H. A. Murray et al.: Explorations in personality (pp. 523-529). New York: Oxford University Press.
- SPEARMAN, C. E. (1927). Les aptitudes de l'homme. Paris: Conservatoire des arts et métiers, 1936.
- SPRANGER, E. (1928). Types of men. Niemeyer: Halle.
- STARCH, D. (1917). Similarity between brothers and sisters in mental traits. Psychological review, 24, 235-238.
- SUBES, J. (1955). Etude d'une épreuve graphologique. Revue de psychologie appliquée, 5, 13-28.

- SYLVUS, N. (1929). Lehrbuch der Wissenschaftlichen Graphologie. Leipzig: Reclam.
- SYLVUS, N. (1932). Herkologische Graphologie. Stuttgart: Frommann.
- SYMONDS, P. (1931). Diagnosing personality and conduct. New York: Appleton-Century.
- TAJAN, A., DELAGE, G. (1972). L'analyse des écritures. Techniques et utilisations. Paris: Seuil.
- TEILLARD, Ania (1948). L'âme et l'écriture. Paris: Editions traditionnelles, 1966.
- TELTSCHER, H. O. (1967). Grapho-Diagnosis. Journal of the american society of psychosomatic dentistry and medicine, 14, No. 1, 13-27.
- TELTSCHER, H. O. (1942). Handwriting. Revelation of self. New York: Hawthorn Books, 1971.
- TEUT, W. (1967). Letter to the editor: A necessary correction of a validation research study in handwriting psychology by D. Kimmel and M. Wertheimer. Journal of projective techniques and personality assessment, 31 (2), 70-71.
- TEUT, W. (1972). The fundamental work hypotheses of a psychology of handwriting and their verification. Zeitschrift für Experimentelle und Angewandte Psychologie, 19 (3), 517-528.
- THEISS, H. (1931). Experimentelle Untersuchungen über die Erfassung des Handschriftlichen Ausdrucks durch Laien. Psychologische Forschung, 15, 276-358.
- THORNDIKE, E. L. (1910). Handwriting. Teachers college record, 11, 83-175.
- THURSTONE, L. L. (1938). Primary mental abilities. Psychometric monograph series, No. 1. Chicago: University of Chicago Press.
- URS IMOBERDORF, M. (1977). Communication. Le grapho, Journal de l'Association des graphologues du Québec, 8271, Curé-Clermont, Ville d'Anjou, Vol. IV, no 5.
- VANINI, Charlotte (1975). La graphologie. Paris: DeVecchi.
- VELS, A. (1961). L'écriture, reflet de la personnalité. Genève: Mont-Blanc, 1966.

- VERNON, P. E. (1933). Some characteristics of the good judge of personality. Journal of social psychology, 4, 42-58.
- VERNON, P. E. (1936). The matching method applied to investigations of personality. Psychological bulletin, 33, 149-177.
- VIAUD, G. (1964). L'intelligence. Paris: Presses Universitaires de France.
- VICTOR, F. (1956). L'écriture, projection de la personnalité. Paris: Payot, 1976.
- VIGOTSKY, L. S. (1962). Thought and language. Cambridge (Mass.).
- WAEHNER, T. S. (1942). Formal criteria for the analysis of children's drawings. American journal of orthopsychiatry, 12, 95-104.
- WAEHNER, T. S. (1946). Interpretation of spontaneous drawings and printings. Genetic psychology monographs, 33, 3-70.
- WATSON, J. (1919). Psychology from the standpoint of a behaviorist. Philadelphia: Lippincott.
- WECHSLER, D. (1944). La mesure de l'intelligence de l'adulte. Paris: Presses Universitaires de France, 1961.
- WELLS, F. L. (1946). Personal history, handwriting and specific behavior. Journal of personality, 14, 295.
- WIESER, Roda (1930). Die Handschrift der Betrüger, Diebe und Einbrecher. Wien: Springer.
- WIESER, Roda (1933). Die Handschrift der Sexualverbrecher. Wien: Springer.
- WIESER, Roda (1969). Grundriss der Graphologie. München: Reinhardt.
- WOLFF, Charlotte (1947). The form and dermatoglyphics of the hands of 115 difficult and high grade boys. British journal of medical psychology, 21, 38-49.
- WOLFF, W. (1942). Projective methods for personality analysis of expressive behavior in preschool children. Character and personality, 10, 309-330.
- WOLFF, W. (1943). The expression of personality. New York: Harper.

WOLFF, W. (1948). Diagrams of unconscious. New York: Grune and Stratton.

WOLFSON, Rose (1949). A study in handwriting analysis. Ann Harbor (Mich.):
Edward.